

VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1936

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1937*



GENÈVE

IMPRIMERIE DE LA TRIBUNE

1937





VILLE DE GENÈVE

COMPTE RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1936

*Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif
en 1937*



GENÈVE

IMPRIMERIE DE LA TRIBUNE

1937



COMPTÉ RENDU
DE
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DE LA
VILLE DE GENÈVE
PENDANT L'ANNÉE 1936

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

En conformité des dispositions de la loi sur l'administration des communes, du 28 mars 1931, article 52, chiffre 3, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte rendu administratif de l'exercice 1936.

Vous trouverez, notamment, brièvement énumérées dans le chapitre 1^{er}, chiffre II, les délibérations prises par le Conseil municipal de la Ville de Genève durant cette même année et nous vous renvoyons pour plus de détail au *Mémorial*.

L'ordre des chapitres de ce volume est conforme à celui du budget de 1936 ; certains d'entr'eux font l'objet de considérations développées dans le compte rendu financier ou dans le rapport à l'appui. Nous ne les avons pas reproduites dans cet ouvrage aux chapitres afférents, pour éviter des redites.

Genève, avril 1936.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF.

CHAPITRE PREMIER

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I

Autorités municipales. — Administration générale

Le Conseil administratif a renouvelé comme suit, en date du 26 mai 1936, son bureau pour l'année législative 1936-1937 :

Président : M. Jean UHLER,

Vice-président : M. Marius NOUL.

Aucun changement n'a été apporté dans la répartition des différents services municipaux entre MM. les conseillers administratifs.

M. le conseiller administratif Jules PENEY a été élu, au cours de l'assemblée générale de la Compagnie genevoise des tramways électriques, en juin 1936, membre du Conseil d'administration de cette compagnie.

Une réunion des conseils administratifs de la Ville et des communes de Carouge, Lancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Vernier, formant l'agglomération urbaine, a eu lieu à l'Hôtel municipal, le 27 avril 1936. Il a été décidé que le président du Conseil administratif de la Ville assumerait la présidence de ce groupement d'intérêts communaux. En outre, il a été décidé de demander une entrevue au Conseil d'Etat pour examiner diverses questions (chômage — répartition des charges entre les communes —, cas des vieillards et des invalides et assurance scolaire).

Ces questions ont, en effet, été traitées au cours d'une séance avec le Conseil d'Etat, le 18 mai 1936.

D'autre part, le Conseil administratif a eu divers entretiens avec l'Autorité cantonale pour l'examen de divers objets intéressant nos deux administrations, parmi lesquels : la question du transfert des bâtiments scolaires à l'Etat ; la perception de redevances pour occupation de la voie publique ; l'aménagement du quartier de Saint-Gervais et du quai Turrettini ; le logement des personnes évacuées ; l'avant-projet de convention franco-suisse relativement au Rhône et au Léman ; l'exploitation du Kursaal ; le tunnel routier du Mont-Blanc ; l'usine à incinérer les ordures et la concession pour le chauffage urbain ; le legs Barton ; au sujet des mesures à prendre pour parer à une augmentation du coût de la vie, ensuite de la dévaluation du franc suisse et relativement aux travaux de voirie effectués pour le compte de la Ville.

Par une loi, en date du 18 janvier 1936, le Grand Conseil a prorogé le délai imparti par la loi du 20 septembre 1930 pour la mise en chantier des travaux d'utilisation des forces motrices du Rhône entre l'usine de Chèvres et le pont de la Plaine, jusqu'au 31 décembre 1946.

Dans sa séance du 22 décembre 1936, le Conseil administratif a adressé ses félicitations à son secrétaire-adjoint M. Léon GIUNTINI pour ses 30 années de services dans l'administration municipale.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX. — Le Conseil administratif a pris les décisions suivantes :

14 janvier. — Décision d'appliquer dès le 1^{er} août 1936 l'interdiction de se réapprovisionner dans le canton, pour les locataires du marché public de Coutance (côté propriétaires).

10 mars. — Les inhumations dans les cimetières de la Ville auront lieu, le dimanche, jusqu'à 9 heures.

10 mars. — Modifications au règlement des cimetières de la Ville, du 7 septembre 1928 (articles 25, 41, 43 et 47). Approbation de l'Etat, du 17 mars.

27 mars. — Approbation du règlement adopté par le Conseil d'Etat le 20 mars 1936, en vue de l'attribution de la bourse Berthoud.

27 mars. — Le Conseil décide de fixer au 1^{er} août 1936 la date d'entrée en vigueur du nouveau statut du personnel de l'administration municipale, adopté par le Conseil administratif, le 18 novembre 1935. (Approuvé par le Conseil municipal le 31 mars 1936.)

31 mars. — Le Conseil décide de compléter la liste-tarif annexée au règlement des marchés (art. 6, lettre *b*).

3 avril. — Adjonction d'un article 13 bis au règlement relatif aux locations d'emplacement sur la plaine de Plainpalais, adopté par le Conseil administratif le 25 septembre 1931 (exploitation des loteries).

9 avril. — Ordre de service réglant la question des ambulants et des apprentis autorisés à exercer à l'Abattoir.

15 avril. — Modifications aux articles 17 et 86 du règlement général de l'Abattoir, du 1^{er} mai 1903 (horaire d'ouverture de l'Abattoir). Approbation du Conseil d'Etat du 29 avril 1936.

17 avril. — Le Conseil décide que les caissiers des différents services de la Ville sont responsables de leur caisse et supportent les différences constatées.

2 juin. — Le Conseil fixe à 4 ½ % le taux de l'intérêt des prêts qu'il a accordés au personnel.

9 juin. — Le Conseil décide de remplacer les règlements spéciaux adoptés avant le statut du personnel, pour certains services de l'administration municipale, par des ordres de service.

23 juin. — Le Conseil décide que les groupes politiques qui organiseront une fête champêtre devront payer une location pour les emplacements occupés par les forains, au même titre que les associations de quartier.

23 juin. — Règlement d'application, soit procédure à observer en vue de l'élection au système proportionnel de la commission du personnel prévue au chapitre V, articles 58 et 59 du statut du personnel de la Ville de Genève.

11 août. — Le Conseil décide de ne plus autoriser les posticheurs à vendre des briquets sur les emplacements concédés. L'application de cette mesure a été retardée jusqu'à fin février 1937, au plus tard.

27 novembre. — Adoption d'un tarif réduit pour les forains domiciliés à Genève.

11 décembre. — Le Conseil décide, d'accord avec l'autorité cantonale, de transférer le marché aux champignons du quai de l'Île au pont des Frises, à dater du 1^{er} avril 1937.

15 décembre. — Adoption du règlement de la bourse Galland 1936-1937.

29 décembre. — Adoption du tarif pour le poids public du Rond-point de Plainpalais.

SERVICES MUNICIPAUX. — Le Conseil administratif a pris des dispositions, d'accord avec la direction des postes, en ce qui concerne l'émission de chèques postaux par les différents services municipaux disposant d'un compte.

La liste a été établie des fonctionnaires, employés et ouvriers qui, au 31 décembre 1935, ont accompli 30 ans et plus de service. A chacun d'eux, le Conseil administratif a remis une channe gravée aux armes de la Ville.

L'attention de tout le personnel de l'administration municipale a été attirée sur le fait qu'il doit observer rigoureusement les heures d'entrée en service.

Les mêmes mesures que l'an dernier ont été prises en ce qui concerne la fermeture des services municipaux, le samedi de Pâques, le 1^{er} mai et, pour les bureaux de l'Hôtel municipal seulement l'après-midi du jeudi 2 juillet, à l'occasion de la fête des « promotions » des écoles enfantines de la Ville.

Le Conseil a autorisé les délégués de la commission d'enquête et de réorganisation de la Caisse maladie du personnel de la Ville à s'absenter éventuellement pendant les heures de service, pour

s'acquitter du mandat dont ils ont été chargés. Ces délégués, au nombre de six, ont dû pour chacune de leur absence obtenir l'autorisation de leur chef de service.

Le personnel de l'administration municipale a été avisé du changement du siège social de la Caisse maladie, dès le 1^{er} juillet 1936.

L'avant dernier paragraphe de l'article 36 du statut du personnel prévoit que « les congés ne sont pas réduits... pour « incapacité de travail constatée de moins de trois mois ». Pour la supputation de ces trois mois, le Conseil administratif a décidé qu'il convient de prendre en considération l'année civile qui précède celle où les congés doivent être pris.

En application des dispositions de l'art. 41 du statut du personnel (paiement des traitements et salaires pendant la maladie), le Conseil a décidé de faire examiner tous les trois mois, par le médecin-conseil de la Ville, l'employé ou l'ouvrier auquel cette mesure est applicable.

Conformément aux dispositions de l'art. 62 du nouveau statut du personnel, les employés et ouvriers réguliers faisant partie de la Caisse d'assurance (assuré ou déposant) ayant atteint la limite d'âge, sans avoir droit à une pension ou à un remboursement correspondant à 20 années de service, désireux d'être maintenus dans leur emploi, ont été invités à adresser une demande écrite accompagnée d'un certificat médical établi par le médecin-conseil de la Ville.

D'autre part, le Conseil administratif a décidé d'interpréter l'art. 45 du statut en ce sens que les employés et ouvriers temporaires ne faisant pas partie de la Caisse d'assurance — tels que les peseurs sur les marchés, par exemple — ne sont pas soumis à la limite d'âge. Ces employés et ouvriers pourront, après avoir atteint l'âge de 62 ans, être maintenu dans leur emploi par le Conseil administratif sans, toutefois, qu'ils puissent dépasser l'âge de 70 ans au service de la Ville.

La validité du certificat médical que le médecin-conseil de la Ville sera appelé à délivrer dans les cas visés plus haut, sera limitée à la durée d'une année ; ce certificat sera toujours sujet à révision si l'employé vient à tomber malade et, dans ce cas, celui-ci devra se soumettre à un nouvel examen.

Dès lors, le Conseil administratif a établi la liste du personnel ayant 62 ans révolus et plus au 1^{er} août 1936 et ayant droit à une pension minimum correspondant à 20 ans de service et du personnel ayant 70 ans révolus, devant prendre leur retraite.

Pour tous les cas qui se présenteront à l'avenir de mise à la retraite du personnel atteint par la limite d'âge, les intéressés seront prévenus.

Le Conseil administratif a examiné diverses autres mesures en raison de la mise en vigueur du nouveau statut du personnel. Il a, en particulier, adopté, en date du 23 juin, le règlement d'application, soit procédure à observer en vue de l'élection au système proportionnel de la Commission du personnel, en tant qu'organe consultatif, pour fonctionner telle qu'elle est prévue au chapitre V, articles 58 et 59 dudit statut. Il a étudié les questions soulevées par l'article 29 (classification des fonctions dans les catégories prévues aux articles 24 et 25) et par l'article 42 (assurance contre les accidents non professionnels non reconnus par la Caisse nationale).

Ensuite des opérations électorales des 24 et 25 septembre effectuées selon le règlement d'application ci-dessus rappelé, la Commission du personnel prévue aux articles 58 et 59 du nouveau statut a été composée de huit représentants de l'Association de personnel d'administrations publiques genevoises, soit MM. Jean JARNIER, Henri GOLAY, Alfred RENTSCH, D^r CARL, Henri CLAVENNA, Henri MAIROT, André GERBER et Claude SAGE et de quatre représentants de l'Union d'employés de la Ville de Genève : MM. Georges BACHER, Jules DORMOND, Constant BEAUVERD et Gustave GENTIZON, au total 12 délégués du personnel. Cette Commission présidée par un membre du Conseil administratif est désignée pour la durée de la présente législature arrivant à échéance en mai 1939.

Le Conseil administratif a décidé que les caissiers des différents services de la Ville sont responsables de leur caisse ; ils doivent, en cas de différence constatée, tenir le conseiller administratif délégué au courant.

Il n'a pas été introduit dans les services municipaux en 1936, comme cela a été le cas l'année précédente, d'horaire spécial pour la saison d'été.

Le Conseil a fixé à 4 1/2 % le taux de l'intérêt à appliquer à tous les prêts accordés au personnel, à dater du 1^{er} juillet.

Il a décidé, le 9 juin, de remplacer les règlements spéciaux adoptés avant le statut du personnel pour certains services de l'administration municipale, par des ordres de service.

La période d'engagement du personnel de l'administration municipale confirmé en 1932 ou nommé entre-temps, arrivait à échéance à la fin de l'année 1936. Selon l'article 5, avant dernier alinéa du statut du personnel, il n'est pas envoyé de lettre individuelle pour la confirmation du personnel, les rapports de service étant renouvelés par tacite reconduction pour une nouvelle période de quatre ans, sauf congé signifié par l'une ou l'autre des parties et par écrit, au moins trois mois à l'avance, c'est-à-dire avant le 30 septembre, pour la fin de l'année 1936.

Après avoir fait établir la liste du personnel et avoir obtenu les préavis des chefs de services, le Conseil administratif a signifié, dans les délais, sa décision au personnel qui ne devait pas être confirmée et fait des réserves dans les cas où des modifications devaient être envisagées dans les conditions d'engagement.

Le Conseil administratif a décidé de donner congé au personnel de la Ville le lundi 7 décembre après-midi, pour lui permettre d'assister à la cérémonie de prestation du serment du nouveau Conseil d'Etat, élu les 28 et 29 novembre.

D'autre part, il a décidé de fermer les bureaux, caisses, bibliothèques, musées et collections de la Ville les samedis 28 décembre et 2 janvier 1937.

En conformité des dispositions de l'article 64 du statut de la caisse d'assurance du personnel, le mandat des membres du comité de gestion de cette caisse arrivait à échéance le 31 décembre 1936. Il a été procédé au renouvellement de ce comité pour la prochaine période administrative (coïncidant avec la durée d'engagement du personnel), s'étendant du 1^{er} janvier 1937 au 31 décembre 1940.

Les deux délégués élus ensuite de l'opération électorale à laquelle il a été procédé dans le personnel sont : MM. Louis VIELLE et Edmond CHOMETY. De son côté, le Conseil administratif a désigné pour faire partie de ce comité M. le conseiller administratif Jules PENEY, délégué aux finances et M. le conseiller municipal Humbert SESIANO.

La même décision que l'an dernier a été prise en ce qui concerne le paiement de la prime d'ancienneté au personnel qui a quitté le service en 1936. Cette prime a été payée aux intéressés ou à leurs ayants droit au prorata du temps passé au service de la Ville en 1936.

FÊTES ET CÉRÉMONIES. — Nous ne rappellerons que quelques-unes des principales manifestations et cérémonies auxquelles les Autorités municipales ont été appelées à s'intéresser plus particulièrement.

Une allocation a été accordée à la Commission financière du Comité olympique en faveur de la participation de la Suisse aux Jeux olympiques de 1936.

Le Conseil administratif a eu le plaisir de recevoir Messieurs les représentants de la Municipalité de Lausanne, le 20 mars, jour de l'inauguration du Salon de l'auto.

Un objet d'art a été remis, à titre de don de la Ville de Genève, à la Section de Genève de l'Automobile-club de Suisse chargée de l'organisation des épreuves automobiles à l'occasion du Salon de l'auto. Une allocation a été accordée à l'Union coopérative des inventeurs pour l'aider à organiser son exposition dans ce Salon.

La réunion des municipalités et sociétés de développement des cités du bord du lac a eu lieu à Genève le 25 mars. Il a été décidé que la prochaine réunion aurait lieu à Evian à une date plus avancée, afin d'arrêter en temps voulu le programme général de toutes les fêtes et manifestations organisées par les villes riveraines du Léman. Ce calendrier a été discuté dans une séance convoquée par la Municipalité d'Evian-les-Bains, le 19 décembre dernier.

La Ville de Genève a contribué à la constitution du fonds de garantie du IV^e Concours romand d'art dramatique et lyrique, à Genève en mai 1936. M. le président du Conseil administratif a fait partie du Comité d'honneur de cette manifestation.

Le Conseil administratif s'est fait représenter à la « Journée officielle de la Foire suisse d'échantillons à Bâle », le 22 avril, comme il le fait chaque année.

Le tournoi international de basketball, intitulé « Tournoi européen des cités », organisé par la Ligue suisse de basketball, s'est déroulé au Palais des Expositions, les 7, 8 et 9 mai. MM. les conseillers administratifs ont accepté de faire partie du Comité d'honneur de cette manifestation. L'Etat et la Ville ont organisé en commun une réception en l'honneur des participants à ce tournoi, au foyer du Grand-Théâtre, le vendredi 8 mai à 11 h. 15.

Le Moto Sporting-Club de Genève s'est chargé de l'organisation du Grand Prix international de Genève pour motocyclettes et side-cars, avec la participation financière de l'Etat et de la Ville.

Le Conseil administratif a accepté de faire partie du Comité d'honneur et a accordé diverses facilités aux organisateurs. Les participants au Grand Prix ont été reçus par les Autorités genevoises au foyer du Grand-Théâtre, le 30 mai à 17 heures, veille de cette importante compétition sportive qui a attiré à Genève un nombre considérable de spectateurs.

M. le vice-président du Conseil administratif a accepté de faire partie du Comité d'honneur constitué à l'occasion du Championnat genevois d'athlétisme, organisé par le Club hygiénique de Plainpalais.

Répondant au désir du Comité genevois d'organisation de la session 1936 du Comité international des échanges, les participants à ce congrès ont été reçus par le Conseil d'Etat et le Conseil administratif à La Grange, le 4 juin à 17 h. 30.

Le Conseil administratif s'est fait représenter aux diverses manifestations par lesquelles a été célébré le IV^e centenaire de la Réformation à Genève, les 12, 13 et 14 juin. La Ville a souscrit au capital de garantie constitué pour la représentation du spectacle populaire symbolisant l'anniversaire célébré. D'autre part, des facilités ont été accordées pour l'organisation de l'exposition commémorative de la Réformation au Musée Rath.

Environ 150 délégués ont assisté au Congrès annuel tenu à Genève, du Groupement romand des institutions de bienfaisance ; une réception a été offerte en leur honneur au Palais Eynard, le 6 juin.

Les délégués à l'assemblée des Associations françaises d'anciens combattants ont été reçus par les Autorités cantonales et municipales au foyer du Grand-Théâtre, le samedi 18 juillet à 17 h. 30.

Le Conseil s'est fait représenter à la séance inaugurale du IV^e Congrès mondial de la Société théosophique et a reçu, avec le Conseil d'Etat, les congressistes au Palais Eynard, le 29 juillet à 16 h. 30.

Le 9 août s'est couru à Genève le critérium international des Nations, organisé par le Vélo-Club de Genève qui a tenu à réserver au Conseil administratif une place d'honneur dans le Comité de cette compétition sportive.

Le Conseil administratif a assisté à la réception offerte par le Conseil d'Etat aux participants de la Fédération internationale des associations d'instituteurs, le 10 août à 11 h. 30, dans la salle de l'Alabama, à l'Hôtel de Ville.

L'Association des intérêts de Genève a organisé, avec le concours notamment des services municipaux, des fêtes vénitiennes dans la « Perle du Lac », les 12 et 15 août. Ces fêtes ont obtenu un plein succès.

L'Harmonie des mines de Blanzky est venue donner un concert qui fut très apprécié de notre population, le dimanche 16 août à la promenade du Lac.

Le Conseil administratif s'est fait représenter à la visite officielle du Salon d'art alpin, au Musée Rath et à l'Exposition internationale de photographies alpines, au Conservatoire de musique, le vendredi 28 août, organisés par le Club Alpin Suisse, à l'occasion de la III^e Assemblée générale de l'Union internationale des associations d'alpinisme. Une réception a été offerte par la Ville au parc La Grange, le même jour.

Un Congrès mondial de la jeunesse a eu lieu dans notre ville, du 31 août au 7 septembre, sous la présidence de M. Henri ROLLIN, sénateur belge. Les Autorités genevoises ont reçu les congressistes au foyer du Grand-Théâtre, le 1^{er} septembre dès 20 h. 45.

Le VII^e Congrès international de la Société française du dahlia et exposition internationale d'horticulture ont eu lieu à Genève, du 2 au 7 septembre. Le Conseil s'est fait représenter, dans le Comité d'honneur, par son président MM. les conseillers H. SCHENAU et J. UHLER. Une réception a été offerte au Palais Eynard le 2 septembre dès 17 heures. (Voir au chapitre XXV.)

Une journée genevoise, à laquelle a assisté le Conseil administratif, a été organisée au Comptoir de Lausanne, le dimanche 13 septembre. (Voir au chapitre XII.)

Le 8 septembre, ont été reçus également au Palais Eynard, les participants au Congrès international d'histoire de l'Art.

M. le vice-président M. NOUL a reçu l'Arbeiterknabenmusik de Zurich dont les 60 jeunes musiciens sont venus à Genève, accompagnés de M. le conseiller municipal et député zurichois H. JUCKER, les 12 et 13 septembre.

M. le conseiller H. SCHENAU a représenté le Conseil administratif à l'assemblée annuelle du Conseil de la fondation du Don national, au parc des Eaux-Vives, le 26 septembre et a reçu les participants à La Grange, le même jour à 12 h. 15.

Le Conseil administratif a offert une réception au foyer du Grand-Théâtre, à l'issue de la représentation de « Pelléas et Mélisande » organisée par l'Association du festival de Genève, le 18 septembre.

La VI^e session de l'Office international de documentation de médecine et pharmacie militaires a tenu ses assises dans notre ville, du 12 au 14 octobre. Une réception organisée par l'Etat et la Ville a été offerte en l'honneur des participants, au foyer du Grand-Théâtre, le lundi soir 12 octobre.

M. le président Jean UHLER a représenté le Conseil administratif à la séance inaugurale de la III^e session du Congrès international des travaux d'hygiène publique, le 14 octobre, à l'Aula de l'Institut d'hygiène.

Le Conseil administratif a accepté de faire partie du Comité d'honneur de l'exposition de la « Maison genevoise » qui a eu lieu du 30 octobre au 8 novembre.

Répondant au désir de l'Association des intérêts de Genève, le Conseil administratif a décidé de faire fonctionner l'éclairage spécial du port, du jet d'eau de la jeté des Eaux-Vives et de la cathédrale de Saint-Pierre, ainsi que l'illumination de l'île Rousseau et de la rotonde du quai du Mont-Blanc, les jours de fête et à l'occasion des manifestations importantes prévues pour le mois de septembre. Ces illuminations ont également fonctionné le mercredi, sauf lorsqu'elles ont eu lieu la veille.

M. le président SCHENAU a représenté le Conseil administratif au culte célébré le 28 janvier en la cathédrale de Saint-Pierre, à la mémoire de S. M. Georges V, roi d'Angleterre.

On été reçus officiellement à La Grange : M. le comte Bertrand CLAUZEL, ambassadeur de France à Berne, le 12 mai ; MM. les délégués suisses à la XX^e Conférence internationale du travail et M. AVENOL, secrétaire général de la Société des Nations, le 11 juin ; MM. les membres de la délégation suisse à la XVII^e session ordinaire de la Société des Nations, le 8 octobre.

Le Conseil administratif a assisté officiellement, comme chaque année, à la manifestation organisée par le Comité pour la commémoration du 11 novembre 1918, au parc Mon Repos, le dimanche 15 novembre.

La prestation de serment du Conseil d'Etat a eu lieu, selon la tradition, le lundi 7 décembre, dans la cathédrale de Saint-Pierre.

Le Conseil administratif s'est fait représenter à la réception offerte à l'occasion de l'inauguration du Consulat de Pologne par M^e Gustave DUCKERT, consul honoraire de la République de Pologne, au Palais Eynard, le 8 décembre.

REFERENDUMS, INITIATIVES, VOTATIONS ET ÉLECTIONS. — Quatre demandes d'initiatives, représentant un total de 585 listes, ont été déposées pour vérification au Secrétariat général du Conseil administratif. Ce sont :

1. Initiative fédérale contre l'industrie privée des armements ;
2. Initiative fédérale contre la clause d'urgence et pour la sauvegarde des droits démocratiques populaires en matière fédérale, (parti communiste) ;
3. Initiative fédérale concernant l'assurance-chômage (subventionnement des caisses chômage reconnues par la Confédération), (Union des syndicats) ;
4. Initiative fédérale en faveur d'une modification de l'article 113 de la Constitution fédérale, pour accorder une extension des compétences du Tribunal fédéral, (comité privé).

Au total 9.781 signatures ont été vérifiées, parmi lesquelles 330 ont été données deux fois et plus pour le même objet.

Pour assurer ce travail, trois chômeurs ont été occupés pendant 96 journées et demie, à raison de fr. 10.— par jour, soit une dépense totale de fr. 965.—. Le coût de la vérification d'une signature s'est élevé à fr. 0,09866.

CERTIFICATS MOBILIERS, D'INDIGENCE ET DIVERS ET RAPPORTS D'ENQUÊTES. — Le Secrétariat général a délivré : 255 certificats pour l'expédition à l'étranger de mobiliers appartenant à des personnes quittant Genève (en 1935, 334 certificats) ; 431 certificats d'indigence et divers, comprenant, notamment, des déclarations d'indigence pour des militaires entrant en service, etc. (en 1935, 572).

Ce même bureau a fourni 355 renseignements divers ayant nécessité une enquête, pour des autorités suisses et étrangères, ou des particuliers (en 1935, 136).

Le Secrétariat général a encore fait suivre à différentes instances cantonales genevoises les rapports d'enquêtes établis par le Service municipal des enquêtes, soit : (les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'année 1935) : Assistance publique médicale 1176 (975) ; Caisse cantonale d'assurance-chômage 145 (77) ; Caisse cantonale d'assurance scolaire 184 (156) ; Greffe du tribunal de première instance 624 (592) ; Greffe de la cour de justice civile 33 (35) ; Greffes divers 4 (6) ; Département de l'instruction publique 2 (16) ; Département de l'hygiène 1 (6) ; Hôpitaux divers 82 (189) ; Département militaire 69 (28).

NATURALISATION. — Le Conseil administratif a délivré, après enquêtes, 98 préavis municipaux en conformité des articles 1^{er}, 2 et 3 de la loi sur la naturalisation genevoise. Il en a refusé 71 et ajourné 1.

Conformément à la loi du 21 octobre 1905, article 5, il a été soumis au vote du Conseil municipal 89 candidatures à la naturalisation. Cette autorité en a admis 29 et refusé 60. D'autre part, le Conseil d'Etat lui a retourné, sur la demande des intéressés, 41 candidatures refusées en première délibération. Le Conseil municipal est revenu sur sa décision dans 25 cas et il a confirmé son refus dans 16 autres cas.

La part de la Ville sur le montant des finances d'admission perçues par l'Etat a été de fr. 9.790,—.

Après enquêtes, le Conseil administratif a donné son préavis sur quatre demandes de renonciation à la naturalisation genevoise.

Il a été reçu huit avis de situation et enregistré onze déclarations définitives d'option (six jeunes gens et cinq jeunes filles), conformément à la convention réglant la nationalité et le service militaire des enfants de Français naturalisés Suisses.

ASSURANCE MILITAIRE. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AFFAIRES MILITAIRES. — Le Service des enquêtes et surveillance a été chargé de répondre à 48 questionnaires de l'Assurance militaire concernant des cas nécessitant une enquête et à 161 demandes de renseignements relatifs à des affaires militaires nécessitant également une enquête. Il a effectué, en outre, 481 enquêtes relatives à des demandes de subsides militaires et 159 enquêtes pour des demandes d'exonération de paiement de chaussures militaires et sous-vêtements.

SECOURS MILITAIRES. — Une somme de fr. 17.217,50 (19.764,15 en 1935) a été répartie entre 363 familles (407 en 1935) de soldats mobilisés. Cette somme a été intégralement remboursée par le Département militaire.

FONDATION ADOLPHE DE ROTHSCHILD. — L'Administration de l'Hospice général qui gère cette Fondation a présenté aux autorités 41 demandes (48 en 1935) ; elles ont été toutes acceptées. Il a été dépensé comme secours fr. 4.220,— (5.470,— en 1935).

LEGS BERTHOUD. — M. Emile-Philippe dit BERTHOUD, citoyen genevois, en son vivant négociant, domicilié à Florence, décédé à Cannes, en 1926, avait légué à la Ville de Genève une somme de fr. 250.000,—. Les intérêts de cette somme devront être répartis, sous forme de bourses, à des jeunes gens suisses, habitant Genève, dont la famille ne pourrait pas subvenir aux dépenses nécessaires à parfaire leur instruction. Ces bourses pourront être accordées sous certaines conditions, à des jeunes gens sortant de l'école de commerce, à des étudiants se destinant à la profession d'ingénieur, à de jeunes peintres et à de jeunes sculpteurs. L'usufruit de cette somme de fr. 250.000,— est toutefois réservé leur vie durant, à l'épouse et aux deux sœurs du testateur. Dans sa séance du 25 janvier 1927 le Conseil municipal avait accepté le legs de M. BERTHOUD avec une vive reconnaissance.

Ensuite du décès de l'une des parentes du généreux testateur, un quart du legs devient disponible et les revenus devront être affectés à une bourse en faveur d'un jeune commerçant, soit à un élève sortant de l'école de commerce de Genève.

Le Conseil d'Etat a, par arrêté en date du 20 mars 1936 approuvé le règlement établi par les soins du Département de l'instruction publique pour l'attribution de cette bourse.

Dans sa séance du 27 mars 1936, le Conseil administratif a approuvé à son tour le dit règlement et a délégué M. le conseiller administratif Marius NOUL pour faire partie du comité de 5 membres qui décide de la remise de la bourse de fr. 2.000,— par année à attribuer à un jeune homme sortant de l'école de commerce de Genève.

La commission chargée de l'attribution de la bourse a tenu une première séance en juin et a désigné plus tard le jeune André Maurer, Genevois, bénéficiaire de la première bourse Berthoud.

FONDATION J. TREMBLEY-TOLLOT. — Le Conseil administratif a renouvelé pour une nouvelle période de cinq années, soit jusqu'au 31 août 1941, conformément à l'article 3 du statut de la fondation, le mandat d'administrateur conféré à ses trois délégués, à savoir : MM. Albert LOMBARD, Edouard CHAPUISAT et Horace TREMBLEY.

ECONOMAT. — Le crédit mis à la disposition de l'Economat pour l'exercice 1936 était de fr. 50.000,— contre 58.000,— en 1935. Notre dépense n'a été que de fr. 47.772,40 d'où une économie budgétaire de fr. 2.227,60.

Le crédit voté pour 1935 était net de	fr.	20.000,—
La dépense, recettes déduites, s'élevant à	»	21.873,65
		<hr/>
Nous aurions un dépassement net de	fr.	1.873,65
Mais il faut tenir compte du stock 1936	»	4.926,90
		<hr/>
Nous avons donc, en réalité, enregistré une économie budgétaire nette de	fr.	3.053,25
		<hr/>

Le stock que nous avons constitué nous permettra — pensons-nous — de maintenir l'Economat en bonne situation et d'éviter un dépassement de crédit, malgré la hausse constante des marchandises.

Notre dépense brute (fr. 48.770,50) est répartie comme suit entre nos différents fournisseurs :

Imprimerie	fr.	22.433,90	=	46 %
Papeterie-meubles	»	13.628,20	=	27,94
Machines à écrire, à calculer	»	3.273,40	=	6,72
Registres-reliure	»	3.782,65	=	7,75
Département justice et police	»	3.700,—	=	7,59
Annonces-affichage	»	1.178,50	=	2,42
Librairie-divers	»	444,75	=	0,91
Gravure-timbres caoutchouc	»	329,10	=	0,67
		<hr/>		
Totaux	fr.	48.770,50	=	100 %

UNION DES VILLES SUISSES. — Le Conseil administratif s'est fait représenter par M. le conseiller Jules PENEY à l'assemblée générale de l'Union des villes suisses, à Lugano, les 26 et 27 septembre.

L'ordre du jour comportait, en particulier, le rapport de M. Emmanuel GAILLARD, directeur des travaux de la ville de Lausanne, sur « Le rôle des travaux d'intérêt public dans la lutte contre le chômage » et un exposé de M. le Dr WIESENDANGER, inspecteur de police de la ville de Zurich, sur les tâches des villes dans la défense aérienne passive.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Schaffhouse.

Le Conseil administratif a délégué M. le major W. KELLER, commandant du bataillon de sapeurs-pompiers de la ville, pour faire partie de la commission de spécialistes, instituée par le comité de l'Union des villes suisses, en matière de défense aérienne passive. Cette commission est composée de MM. D^r G. de Schulthess, secrétaire de l'Union ; D^r A. Wiesendanger, inspecteur de police de la ville de Zurich ; W. Sommer, capitaine de police, Bâle ; W. Keller, délégué de la ville de Genève.

II

Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu 17 séances, dont 5 dans les deux sessions périodiques de printemps et d'automne. 38 délibérations ont été prises ; 54 candidats à la naturalisation genevoise ont été admis et 76 ont été refusés (voir article spécial *Naturalisations*, page 9).

M. Maurice SCHUDEL (*Plainpalais*) décédé le 19 décembre 1935, a été remplacé, le 21 janvier 1936, par M. Robert PERAY ; M. Fernand GIRARDET (*Cité*), décédé le 3 mai 1936, a été remplacé le 8 mai, par M. Charles BAUDIN, tous deux de la liste du parti socialiste. M. Paul BALMER (*Eaux-Vives*), élu conseiller d'Etat les 28-29 novembre, a été remplacé, le 18 décembre, par M. René CORREVON, de la liste du parti national-démocrate ; M. François PESSE (*Cité*) a donné sa démission le 18 décembre.

Le 26 mai, le Conseil municipal a renouvelé comme suit son Bureau pour l'année législative 1936-1937 :

MM. Charles-Elie DUCOMMUN, président ;
Georges HALDENWANG, 1^{er} vice-président ;
Humbert SESIANO, 2^{me} vice-président ;
Auguste LORENZ et Henri MULLER-DUMAS, secrétaires.

Le Conseil municipal a entendu les communications suivantes :

Le 24 mars, du Conseil administratif en réponse à la question posée par M. le conseiller municipal Arnold MULLER, relativement aux bains des Pâquis ;

Le 31 mars, de M. le conseiller administratif Emile UNGER en réponse, a) à la question posée par M. le conseiller municipal Paul BALMER concernant la construction d'un bâtiment à la rue Sturm ; b) à la question posée par M. le conseiller municipal Christian MARTI relativement à la campagne Trembley ;

Le 31 mars, du Conseil administratif au sujet de l'entente intervenue entre le Conseil d'Etat, le Conseil administratif et la société académique de Genève, en vue de l'agrandissement des locaux de la Bibliothèque publique et universitaire, l'aménagement et l'ameublement de salles de travail pour l'Université dans le dit bâtiment ;

Le 8 mai, de M. le président du Conseil administratif Henri SCHOENAU au sujet de la pétition demandant l'ouverture d'un local chauffé pour les sans-travail de l'arrondissement des Eaux-Vives.

Arrêtés pris par le Conseil municipal :

24 janvier 1936. — Tableau préparatoire des électeurs pour 1936.

24 janvier. — Délégation du Conseil administratif concernant les actes nécessités par la gestion de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et du personnel communal transféré dans l'administration cantonale.

24 janvier. — Ouverture d'un crédit de fr. 18.500,— en vue de la démolition des immeubles rue de la Pélisserie 11-13-15 et rue Calvin 1bis, 3bis et 5.

24 janvier. — Ouverture d'un crédit de fr. 27.720,— pour participation de la Ville de Genève aux frais de la 1^{re} étape de l'étude du régime actuel et de la réorganisation du réseau entier des égouts du canton.

27 janvier. — Budget de la Ville de Genève pour l'exercice 1936 et taux des centimes additionnels.

18 février. — Rectification de la limite des communes de Genève et du Grand-Saconnex.

18 février. — Autorisation donnée au Registre foncier de rectifier d'office les limites territoriales à l'occasion d'élargissements ou de rectifications de chemins limitrophes.

3 mars. — Crédit de fr. 10.500,— en vue de la construction d'un petit bâtiment annexe au restaurant du parc des Eaux-Vives.

3 mars. — Préavis favorable à la correction et à l'élargissement de la route de Lausanne, entre le Jardin botanique et le chemin de Chambésy.

*17 mars. — Crédit de fr. 180.000,— pour l'élargissement de la route de Lyon, entre la rue de la Poterie et la rue Lamartine (ancien chemin des Chênes).

17 mars. — Ratification de l'accord intervenu avec l'Etat relativement à la répartition des frais d'entretien des principales artères de la Ville et des dépenses des services de police sur son territoire.

17 mars. — Approbation des comptes annuels, du bilan ainsi que du rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'exercice 1934.

31 mars. — Liste de présentation des 2.010 jurés de la Ville de Genève pour l'année 1937.

31 mars. — Subvention extraordinaire de fr. 30.000,— à l'Association des intérêts de Genève.

31 mars. — Approbation du Statut du personnel de l'administration municipale de la Ville de Genève.

8 mai. — Don de Mesdames de la RIVE d'un tableau de Liotard.

8 mai. — Crédit de fr. 40.000,— en vue de travaux à exécuter dans l'ancienne mairie des Eaux-Vives pour l'agrandissement des locaux de la succursale des postes.

26 mai. — *Election de 5 membres du Conseil d'administration des Services industriels de Genève.* Sont élus : MM. Auguste DEROUAND, Marcel DE MIRBACH, Léon CORBOUD, Gabriel BOVY et Jean BOISSONNAS.

26 mai. — Crédit de fr. 10.000,— à titre de subvention à l'Association du festival international de Genève.

26 mai. — Crédit de fr. 6.000,— à titre de subvention en vue de l'organisation du Grand Prix international de Genève pour motocyclettes et side-cars.

16 juin. — Acquisition des immeubles rue du Petit-Perron, N^{os} 7 et 12, propriété de la Société immobilière « Le Perron » S.A., pour le prix de fr. 45.000,—.

16 juin. — Crédit de fr. 31.000,— pour la démolition des bâtiments rue du Petit-Perron N^{os} 6, 8, 10, 12, 14 et 16 sur rue et sur cour.

22 septembre. — Crédit spécial de fr. 525.000,— en vue de la rectification du quai Turretini.

22 septembre. — Crédit de fr. 36.000,— pour la contribution de la Ville de Genève au coût de l'élargissement du pont des Délices sur la voie du chemin de fer.

22 septembre. — Crédit de fr. 70.000,— en vue de la restauration de façades d'immeubles appartenant à la Ville.

22 septembre. — Crédit de fr. 13.000,— représentant la part de la Ville de Genève dans la subvention destinée à permettre aux ateliers de Sécheron de recevoir une commande des C^{ies} de chemins de fer des Alpes bernoises, de Berne-Neuchâtel, du Gürbetal et de Berne-Schwarzenburg.

13 novembre. — Approbation des comptes rendus financier et administratif de la Ville de Genève pour l'exercice 1935.

* Cette délibération a été approuvée par le Conseil d'Etat en 1937.

13 novembre. — Approbation des comptes rendus financier et du rapport des Services industriels de Genève pour l'exercice 1935.

13 novembre. — Crédit de fr. 1.540,— représentant la part de la Ville dans la subvention destinée à permettre aux Ateliers de Sécheron de recevoir une nouvelle commande de la C¹^e bernoise de chemin de fer du Gürbetal.

20 novembre. — Crédit de fr. 5.000,— pour la démolition des serres du parc Mon Repos et du transfert de l'une d'elles à La Grange.

4 décembre. — Crédit de fr. 13.000,— à titre de subvention extraordinaire en supplément à la subvention accordée pour 1936 au théâtre de la Comédie.

4 décembre. — Adjonction au Règlement du Conseil municipal, Titre VIII Des commissions spéciales, — en vue de l'élection d'une commission du tourisme.

Cette commission est composée de : MM. Charles BAUDIN ; André FAVEZ ; Auguste LORENZ ; Paul NAINÉ ; Marius BERTHERAT ; Paul CORBAT ; Lucien BILLY ; Edmond NAVILLE ; Hermann SAUTER ; Henri MULLER-DUMAS ; Charles BURKLEN ; Humbert SESIANO ; Ernest KELLER.

4 décembre. — Crédit de fr. 20.000,— pour contribution de la Ville de Genève au coût de la construction d'un pont sur l'Arve, entre le Bout-du-Monde (Champel) et Vessy.

4 décembre. — Crédit de fr. 20.000,— pour la démolition d'immeubles à l'angle de la rue de Cornavin, de la ruelle des Terreaux et de la rue des Terreaux-du-Temple.

*4 décembre. — Adoption des budgets (exploitation et construction) des Services industriels de Genève pour l'année 1937.

18 décembre. — Budget de 1937 pour les travaux de la Ville de Genève.

18 décembre. — Autorisation de percevoir les recettes et de pourvoir aux dépenses courantes de l'administration municipale en 1937 par douzième provisoire, jusqu'au moment où le budget aura force de loi.

18 décembre. — Crédit de fr. 74.000,— pour l'achat de l'immeuble rue de Cornavin, 11, appartenant à M. Camille Laurence Fischer.

**18 décembre. — Autorisation de mettre en vente deux sous-parcelles de la propriété Trembley dans le quartier des Crêts-Moillebeau.

Toutes ces délibérations ont été approuvées par le Conseil d'Etat, sous réserves de celles annotées et à l'exception de celles qui n'avaient pas besoin de la sanction de l'Autorité cantonale.

*Toutefois, le poste Fonds de renouvellement (p. 22 du budget) arrêté par le Conseil municipal à la somme de fr. 600.000,— est porté à la somme de fr. 650.000,— par le Conseil d'Etat.

**Cette délibération n'a pas encore été approuvée par le Conseil d'Etat, des modifications ayant été envisagées dans l'emplacement des chemins de dévestiture.

III. POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE

Recensement cantonal de 1936

	Hommes	Femmes	Protestants		Catholiques		Cultes divers		Totaux	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Genevois	Mariés	10.908	10.962	7.052	6.753	3.449	3.926	407	283	21.870
	Célibataires	3.351	4.305	2.072	2.999	1.109	1.210	170	96	7.656
	Veufs	746	3.397	492	2.174	227	1.125	27	98	4.143
	Divorcés	456	1.061	311	691	101	329	44	41	1.517
	Mineurs	3.840	3.553	2.406	2.192	1.339	1.251	95	110	7.393
Totaux	19.301	23.278	12.333	14.809	6.225	7.841	743	628	42.579	
Confédérés	Mariés	11.989	12.134	8.323	7.778	3.463	4.179	203	177	24.123
	Célibataires	6.045	8.541	3.892	5.791	1.937	2.620	216	130	14.586
	Veufs	685	2.863	447	2.014	223	798	15	51	3.548
	Divorcés	696	1.347	478	931	191	385	27	31	2.043
	Mineurs	5.065	5.767	3.218	3.662	1.775	2.017	72	88	10.832
Totaux	24.480	30.652	16.358	20.176	7.589	9.999	533	477	55.132	
Etrangers	Mariés	5.658	5.854	1.354	2.921	6.699	9.340	1.240	1.147	11.512
	Célibataires	3.012	5.110							8.122
	Veufs	468	2.080	859	2.576	446	2.548			
	Divorcés	155	364				519			
	Mineurs	1.922	1.959	3.881						
Totaux	11.215	15.367	5.134	18.615	2.833	26.582				
Population totale	54.996	69.297	68.810	50.269	5.214	124.293				

Récapitulation et comparaison avec 1935

	Popul. genevoise	Popul. confédérée	Total popul. suisse	Popul. étrangère	Total général
1936	42.579	55.132	97.711	26.582	124.293
1935	42.649	54.858	97.507	27.655	125.162
Différence	+ 70	— 274	— 204	— 1.073	— 869
Ménages	16.439	17.770	34.209	9.338	43.547

Répartition par arrondissements :

	1935	1936	Différence
Cité	44.548	43.310	— 1.238
Plainpalais	36.756	36.688	— 68
Eaux-Vives	21.841	21.923	+ 82
Petit-Saconnex	22.017	22.372	+ 355
Ville de Genève	125.162	124.293	— 869

Répartition des étrangers par nationalités

Nations	Ménages	Hommes	Femmes	Mineurs	Totaux 1936	Totaux 1935	Différence	
Afrique	8	33	10	13	56	57	—	1
Albanie	2	8	3	—	11	9	+	2
Allemagne	603	693	1.374	251	2.318	2.420	—	102
Amérique	127	181	178	115	474	472	+	2
Asie	76	165	112	75	352	353	—	1
Australie	1	3	1	—	4	4	—	—
Autriche	77	86	197	34	317	352	—	35
Belgique	70	53	89	34	176	206	—	30
Bulgarie	25	65	42	21	128	122	+	6
Danemark	19	25	25	15	65	69	—	4
Espagne	55	71	75	38	184	185	—	1
Etats-Baltes	27	30	39	3	72	76	—	4
Finlande	9	8	16	6	30	24	+	6
France	3.989	3.218	5.608	1.393	10.219	10.717	—	498
Grande-Bretagne	327	248	453	115	816	860	—	44
Grèce	38	45	57	19	121	129	—	8
Hollande	93	91	134	69	294	297	—	3
Hongrie	43	65	60	25	150	139	+	11
Italie	3.093	3.431	3.991	1.328	8.750	9.021	—	271
Lichtenstein	1	2	9	1	12	13	—	1
Luxembourg	13	11	14	6	31	36	—	5
Norvège	9	9	14	9	32	23	+	9
Pologne	132	164	195	77	436	494	—	58
Portugal	5	7	8	1	16	19	—	3
Roumanie	34	54	58	13	125	121	+	4
Russie	236	239	330	81	650	669	—	19
Suède	12	12	22	11	45	51	—	6
Tchécoslovaquie	80	81	112	46	239	249	—	10
Turquie	82	117	114	57	288	295	—	7
Ukraine	3	5	2	—	7	16	—	9
Yougoslavie	34	52	49	19	120	113	+	7
Heimatloses	15	21	16	6	43	44	—	1
Dantzig	—	—	1	—	1	—	+	1
Totaux	9.338	9.293	13.408	3.881	26.582	27.655	— 1.073	

CHAPITRE II

FINANCES

(Voir le rapport à l'appui du compte rendu des recettes et dépenses de la Ville de Genève pour l'année 1936).

IMPOTS MUNICIPAUX

Chef de service : M. Charles ROUX

1. — Taxe professionnelle fixe

En dérogation à l'article 316 de la loi générale sur les Contributions publiques du 24 mars 1923 et selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 mars 1936, la Ville de Genève a été autorisée à produire et à percevoir les taxes professionnelles fixes de l'exercice 1936.

Le résultat de l'exercice 1936 s'établit ainsi :

PRODUCTION

Reliquat à fin 1935	fr.	495.547,—
Production de l'exercice 1936	»	2.417.754,60
		<hr/>
Total	fr.	2.913.301,60

PERCEPTION

Sur reliquat à fin 1935	fr.	313.410,91
Sur taxes fixes de l'exercice 1936	»	1.962.564,12
		<hr/>
Total	fr.	2.275.975,03

Recettes hors-rôle.

Surtaxes	fr.	11.308,50
Remboursement de frais de poursuites	»	9.406,21
Intérêt sur compte de chèques postaux	»	57,25
		<hr/>

Total général de la perception . . . fr. 2.296.746,99

DÉGRÈVEMENTS

Sur reliquat à fin 1935	fr.	92.194,50
Sur taxes fixes, exercice 1936	»	141.253,37
		<hr/>
Total	fr.	233.447,87

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Reliquat 1935 et taxes fixes 1936	fr.	2.913.301,60
Perception sur reliquat et taxes 1936	fr.	2.275.975,03
Dégrèvements sur reliquat et taxes 1936	»	233.447,87
Solde, soit reliquat à fin 1936	»	403.878,70
		<hr/>
Recettes hors-rôle = fr. 20.771,96.	fr.	2.913.301,60
	fr.	2.913.301,60

Chèques postaux. — Le montant des versements effectués au compte de chèques de la Taxe municipale s'est élevé à fr. 1.859.153,19, soit le 80,16 % de la recette totale (20.252 bulletins de versement).

Service des enquêtes. — Le service des enquêtes de la Taxe municipale a effectué, pendant l'exercice 1936, 9.607 enquêtes se répartissant comme suit :

Pour le service de la taxe municipale :

7.027 enquêtes concernant les changements de domicile, l'établissement de nouveaux contribuables, requêtes en dégrèvement, productions pour remises de commerces ou à l'Office des poursuites et faillites et encaissements divers, etc.

Pour le Département des finances :

2.580 enquêtes sur déclarations incomplètes, requêtes en dégrèvement ou demandes de remise d'impôt concernant l'impôt cantonal, enquêtes pour charges de famille, etc.

Commission taxatrice. — En 1936, la commission taxatrice a tenu 11 séances consacrées à l'examen des requêtes.

Requêtes. — Le Conseil administratif a reçu 1.808 requêtes en dégrèvement qu'il a transmises à la commission taxatrice.

En outre, il a été soumis à la commission cantonale de recours 52 dossiers de recours.

Recours aux tribunaux. — A fin 1936, il restait 2 instances pour taxes fixes à juger.

Personnel. — Rien à signaler.

2. — Centimes additionnels communaux

Le taux des centimes additionnels de 1936 perçus par le Département des finances pour le compte de la Ville de Genève, a été fixé, par le Conseil municipal, à 45 % de la taxe cantonale sur la fortune et le revenu.

Au 31 décembre 1936, le Département des finances a arrêté comme suit les comptes de la Ville de Genève :

Exercice 1936

	Débit	Crédit	Solde (reliquat)
A. Taxe professionnelle fixe 1924 :			
Reliquat à fin 1935	98,85		
Production exercice courant	—		
Total	98,85		
Dégrèvements (à déduire)	98,85		
Net à percevoir	—		
B. Centimes additionnels communaux :			
Reliquat à fin 1935	1.391.168,81		
Production exercice courant	4.047.516,60		
Suppléments et amendes	801.350,55		
Total	6.240.035,96		
Dégrèvements à déduire	535.910,25		
Net à percevoir	5.704.125,71		
Perception		4.507.478,20	
Remboursements (à déduire)		91.810,15	
Perception nette		4.415.668,05	
Solde à percevoir			1.288.457,66
Totaux (sommes nettes)	5.704.125,71	4.415.668,05	1.288.457,66

COMPTE GÉNÉRAL

	Perception nette	A déduire	Solde
Centimes additionnels	4.415.668,05		
Frais de perception 2%		87.586,90	
Escompte 2%		36.648,—	4.291.433,15
Totaux	4.415.668,05	124.234,90	4.291.433,15

CHAPITRE III

INTÉRÊTS ET REDEVANCES SPÉCIALES

(Voir rapport financier)

CHAPITRE IV

LOYERS ET REDEVANCES

Chef de bureau : M. Antoine PERRET

Conformément à la réorganisation du Service, nous ne traiterons que la question des recettes, laissant le soin au Service intéressé de donner tous renseignements en ce qui concerne l'entretien des bâtiments locatifs.

Examen des rubriques recettes :

Immeubles locatifs et terrains. — En cours d'année, la Ville a acquis les immeubles rue du Petit-Perron, 7 et 12. Par contre, il a été procédé à la démolition des immeubles rue de la Pélisserie, 11 et 13, rue Calvin, 1b, 3b et 5b, rue du Petit-Perron, 6-8-10-12-14-16, rue de Cornavin, 17-19-21-23 et Terreaux du Temple, 48, qui étaient en très mauvais état et ne donnaient plus les garanties de solidité nécessaires.

Le produit des loyers se monte à fr. 501.769,75, soit fr. 48.230,25 en moins sur les prévisions budgétaires et fr. 49.183,25 sur les recettes de 1935. Cette diminution est due aux facteurs suivants : locataires en difficultés pour le paiement par suite de la crise économique, locaux désaffectés ou difficiles à relouer suivant la catégorie des immeubles et aussi à la carence de l'Etat qui doit à la Ville environ fr. 17.000,— au 31 décembre 1936, pour des ménages évacués logés dans nos bâtiments et dont il a garanti la location.

A la demande du Service immobilier, nous avons établi un rapport sur l'état des immeubles rue du Perron, 15 et 19, et vérifié l'état locatif de l'immeuble rue de Cornavin, 11. Dépenses : balayage des escaliers, eau, éclairage, contentieux, contributions fr. 60.707,45, entretien fr. 115.879,70.

Intérêts payés par divers pour achats de terrains à la Ville. — Fr. 52.706,90.

Les Sociétés immobilières Jean Jaquet C. D. F. n'ont pas versé les intérêts dus à la Ville pour 1935 et 1936 sur sa créance en 3^{me} rang. Les S. I. rue de Rive C. D. E. n'ont payé en 1936 qu'un acompte sur les intérêts de la créance de la Ville en 2^{me} rang.

Square Paul Bouchet. — L'encaisse des loyers s'élève à fr. 102.704,—. Là également il y a un fléchissement dû en partie aux arcades vacantes qui sont peu demandées parce que situées dans une rue peu passagère — rue Lissignol — et tout particulièrement à la réduction générale des loyers accordée par décision du Conseil administratif du 24 septembre 1935, appliquée dès octobre de la même année.

Dépenses : eau, éclairage, contributions fr. 8.530,95 ; entretien fr. 18.049,80.

Kiosques-abris, kiosques à journaux et kiosques dans les promenades. — Encaissé fr. 74.552,40. Dépenses : contributions, etc., fr. 1.834,55 ; entretien fr. 4.906,30.

Buanderies municipales, rue du Nant et rue des Voisins. — Recettes, fr. 12.686,20. Dépenses, combustibles, contributions et fournitures diverses, fr. 5.122,80, traitements du gérant et du chauffeur buanderie rue du Nant et prime caisse de retraite, fr. 9.754,80, entretien fr. 1.612,10.

Water-closets payants. — Recettes fr. 8.622,10. Dépenses : éclairage et nettoyage, fr. 3.510,50, entretien fr. 1.336,95.

Champ de foire. — Les forains ont été autorisés à s'installer sur la plaine de Plainpalais dès le 6 décembre. Dans sa séance du 3 avril 1936 le Conseil administratif approuve l'adjonction au règlement d'un article 13 bis, concernant l'exploitation des loteries. Le 23 juin, il décide de faire payer une location aux groupes politiques pour les emplacements occupés par les forains au même titre que les Associations d'intérêts de quartiers. Le 27 novembre, il accorde un tarif réduit pour les forains domiciliés à Genève, pour autant qu'ils sont propriétaires des métiers qu'ils exploitent depuis 2 ans au moins.

Redevances pour empiètements sur la voie publique. — La période transitoire de cinq années prévue dans la loi de fusion étant arrivée à terme, l'Etat est chargé depuis le 1^{er} mai 1936 de la perception des redevances formant les articles Nos 14 à 20 du budget.

A ce propos, nous estimons que ce fut une grosse erreur que de confier à l'Etat la rentrée de ces redevances pour le compte de la Ville, puisque celle-ci avait et a encore un bureau bien organisé pour ce travail, que le contrôle efficace de la Police municipale renforçait davantage. Actuellement, il n'est guère possible d'effectuer un contrôle, le Département des travaux publics établit les factures qui sont ensuite transmises au Département des finances pour l'encaissement. Ces deux Départements ne sont pas à même de nous fournir au jour le jour une situation financière des rentrées. De plus le système des mandats de compensation est déplorable en ce sens qu'il ne permet pas le contrôle désiré, les comptes sont produits trop tardivement et doivent être examinés par plusieurs Services intéressés.

Nous donnons toujours notre préavis pour les autorisations de nouvelles concessions sur la voie publique ainsi que pour les demandes de réduction des taxes.

Nous pensons qu'il y aurait lieu de reprendre l'ensemble de la question et, par une modification à la loi, rendre à la Ville ce qu'elle avait toujours administré avec fermeté, tout en mettant en pratique une saine et bonne administration. Les cafetiers ont bénéficié d'un rabais de 25 % du montant des redevances à payer pour les terrasses, par décision du Conseil administratif, en raison de la saison pluvieuse. Le droit de stationnement des autos-taxis a été maintenu au prix réduit pour l'année 1935

Maison du Faubourg. — Locations fr. 11.388,80. Dépenses : frais de garde, ustensiles et produits de nettoyage, éclairage, chauffage, fr. 7.374,95, allocation pour service de chauffage fr. 600,—, traitement du concierge fr. 4.545,—, prime caisse de retraite fr. 521,60.

Maison communale de Plainpalais. — Encaissé fr. 26.763,05. Dépenses, salaires des nettoyeurs, remplacement du concierge, machinistes, électricien, chauffage, éclairage, frais de garde fr. 16.084,90, entretien fr. 34.235,40, traitement du concierge fr. 4.380,—, compte d'épargne, part de la Ville fr. 438,—.

Salle de réunions des Pâquis, rue du Môle. — Produit des locations fr. 4.797,35. Dépenses : allocation au concierge pour surveillance, nettoyage, machinistes, frais de garde, chauffage, éclairage, ustensiles de propreté fr. 2.936,35, entretien fr. 621,85.

Salle communale des Eaux-Vives. — Recettes fr. 9.036,65. Dépenses : frais de garde, chauffage, éclairage, machiniste, électricien, eau, fr. 4.374,25, entretien fr. 483,85, traitement du concierge fr. 2.600,—.

Poids public du Rond-Point de Plainpalais. — Recettes fr. 1.075,50. Dépenses : éclairage, fournitures fr. 175,80, entretien fr. 187,15, traitement du receveur fr. 3.566,55, prime caisse de retraite fr. 236,60. Dans sa séance du 29 décembre 1936, le Conseil administratif a approuvé un nouveau tarif à appliquer pour un an à titre d'essai, dès le 1^{er} janvier 1937.

Locations dans les bâtiments scolaires. — Loyers perçus fr. 14.168,40, entretien fr. 5.385,15.

Bains des Pâquis. — Recettes comprenant les entrées, vestiaires, cabines, publicité et loyer de la buvette fr. 20.602,95. Dépenses : salaires du personnel, éclairage, fournitures diverses fr. 21.117,55, entretien fr. 4.552,50. C'est la première année que nous enregistrons un déficit d'exploitation de fr. 5.067,10. Il est vrai que le temps a été déplorable ; la répercussion sur les recettes a été très sérieuse. Aussi bien, nous constatons une diminution constante depuis 1932. Comme nous le faisons déjà remarquer dans le compte rendu de 1935, cette diminution provient certainement du fait que l'engouement du public pour les bains du lac se ralentit, et qu'enfin la crise qui sévit a incité de nombreux baigneurs à se rendre aux bains pendant les heures où l'entrée est gratuite. Le tableau ci-après le confirme. Les chômeurs peuvent pénétrer gratuitement sur présentation de leur carte. En raison de ce qui précède, le loyer de la buvette a dû être réduit.

Nous avons enregistré :

43.760 entrées adultes contre 68.822 en 1935 et 76.467 en 1934 ; 11.009 entrées enfants contre 15.907 en 1935 et 19.862 en 1934. Les vestiaires payants ont été utilisés par 10.354 personnes contre 17.740 en 1935 et 17.129 en 1934.

Parc des Eaux-Vives. — Locations fr. 8.811,25 ; entretien fr. 9.370,75.

Fondation Revilliod. — Loyers encaissés : 1) *rue de l'Hôtel de Ville, 12*, fr. 7.396,70.

2) *Place Claparède, 2*, fr. 9.075,—.

Remboursement des frais de chauffage par les locataires :

1) *Rue de l'Hôtel de ville, 12*, fr. 1.680,—.

2) *Place Claparède, 2*, fr. 1.750,—.

Dépenses : combustibles, eau, éclairage, entretien, concierge, *rue de l'Hôtel de Ville, 12*, fr. 11.108,30. — *Place Claparède, 2*, fr. 18.197,10.

Trois appartements place Claparède, 2, et un rue de l'Hôtel de Ville, 12, vacants depuis plusieurs mois, ont été reloués avec un abattement des prix pratiqués antérieurement ; ces prix ne pouvaient être maintenus, en raison de la concurrence et de la difficulté de louer les grands appartements.

Hôtel Richemond. — Perception du loyer fr. 17.000,— ; dépenses : entretien fr. 1.480,20.

Succession Maget, rue Ferdinand Hodler, 5. — Locations fr. 13.458,85 ; dépenses : eau, électricité, fournitures et entretien fr. 5.568,25.

Trois appartements vacants pendant 8-7 et 3 mois ont été reloués à des conditions de location réduites.

Legs Diodati-Plantamour, promenade du Pin, 5. — Produit des loyers fr. 3.545,— ; dépenses : eau, éclairage, contributions, fournitures et entretien de l'immeuble fr. 2.677,60.

Maisons locatives, rue de l'Ancien-Port, 10-12. — Loyers fr. 21.166,—. Plusieurs appartements vacants. Dépenses : eau, éclairage, combustibles, contributions, fournitures et entretien fr. 15.842,65.

Bâtiments dépendant du Fonds Galland :

Maisons ouvrières de Châtelaine. — Loyers encaissés fr. 6.238,15 ; dépenses fr. 3.402,30.

Rue du Nord. — Location fr. 30.321,30 ; dépenses fr. 11.194,15.

Un certain nombre d'appartements vacants sont actuellement presque tous reloués, grâce aux améliorations apportées au système du chauffage central, à l'installation du service d'eau chaude et des baignoires.

Place de la Navigation, 4 et rue du Léman, 11. — Loyers perçus fr. 23.296,50 ; dépenses fr. 5.699,10.

Rue Louis Favre, 19-21. — Encaissements fr. 22.537,40 ; dépenses fr. 4.868,15.

Rue Louis Favre, 20-22-22 bis. — Locations fr. 21.645,— ; dépenses fr. 4.609,50.

Rue des Pâquis, 30-32. — Produit des loyers fr. 33.318,— ; dépenses fr. 11.432,60.

Avenue de Sécheron, 3-5, rue Gustave-Moynier, 4-6. — Loyers encaissés fr. 65.532,— ; dépenses fr. 22.073,80.

Rue Montchoisy, 15. — Loyers fr. 29.859,— ; dépenses fr. 7.022,40.

Divers. — Notre Service a continué d'assurer la rentrée :

- a) du loyer du café du Théâtre ;
- b) de la location de divers locaux à l'Abattoir ;
- c) des loyers de neuf immeubles appartenant à la Caisse d'assurance du personnel de la Ville ;
- d) des loyers de la villa Moynier et de la Perle du Lac ;
- e) des loyers des appartements du poste central de secours contre l'incendie ;
- f) des redevances suivantes : éclairage des chemins privés, des horloges électriques, de la publicité sur le rideau-annonces du Grand-Théâtre ;
- g) des loyers des arcades et de la Nouvelle société d'exploitation ainsi que de la publicité dans les locaux du Kursaal ;
- h) des recettes des stades de Frontenex et de Varembeé.

Encaissé par notre Service : Budget du Service.	fr.	934.969,—
Hors-budget.	»	527.416,70
		Fr. 1.462.385,70

CHAPITRE V

SERVICE SOCIAL

Chef de service : M. G.-F. MONTCHAL

Nous constatons une légère amélioration dans la situation du marché suisse du travail. D'après la *Vie économique* de février, à la fin janvier 1937, on comptait en tout 110.754 demandes d'emploi aux offices du travail contre 124.008 fin janvier 1936. A Genève, d'après la statistique mensuelle de l'Office cantonal de placement, la totalité des chômeurs disponibles à fin janvier 1937 était de 7.389 contre 8.288 à fin janvier 1936.

Statistique du chômage à Genève

	<i>Demandes d'emploi</i>							
	Hommes				Femmes			
	1933	1934	1935	1936	1933	1934	1935	1936
Janvier	6.279	4.100	5.886	6.657	2.005	1.137	1.505	1.631
Février	6.076	3.967	5.603	6.385	1.819	1.040	1.416	1.577
Mars	5.588	3.514	5.007	5.660	1.802	775	1.273	1.238
Avril.	4.666	2.671	4.798	5.659	1.537	762	1.135	1.205
Mai	4.021	2.435	4.630	5.246	1.532	677	1.132	1.161
Juin	4.028	2.515	4.451	5.045	1.432	635	1.159	1.225
Juillet	3.739	2.895	4.563	5.175	1.497	927	1.248	1.283
Août	3.711	2.828	4.423	4.866	1.398	944	1.144	1.103
Septembre . . .	3.407	3.187	4.210	4.968	1.286	920	1.079	1.099
Octobre.	3.112	3.424	4.597	5.150	1.053	966	1.100	1.059
Novembre	3.829	4.151	5.720	5.679	1.075	1.146	1.301	1.174
Décembre	4.905	4.658	6.716	5.803	1.064	1.199	1.360	1.031

Offres d'emploi

	Hommes				Femmes			
	1933	1934	1935	1936	1933	1934	1935	1936
Janvier	89	216	33	34	243	154	58	88
Février	79	119	60	36	201	183	175	110
Mars	162	166	101	76	312	184	199	126
Avril.....	165	254	114	69	319	307	201	111
Mai	173	189	106	92	311	183	266	100
Juin.....	113	254	110	104	311	267	236	132
Juillet	175	163	113	89	334	141	194	152
Août	168	202	96	68	388	248	113	92
Septembre ...	217	245	177	88	348	212	207	142
Octobre.....	285	155	496	353	270	137	218	156
Novembre	243	92	83	47	212	128	131	55
Décembre	108	82	28	44	144	89	119	85

Demandes d'emploi maximum, janvier : 6.657 hommes
 » » » » : 1.631 femmes
 » » minimum, août : 4.866 hommes
 » » » décembre : 1.031 femmes

Offres d'emploi maximum, octobre : 353 hommes
 » » » » : 156 femmes
 » » minimum, janvier : 34 hommes
 » » » novembre : 55 femmes

Si la situation du chômage s'est légèrement améliorée, l'assistance, par contre, est en sensible augmentation. De ce fait le Service social n'enregistre aucun allègement.

Familles nombreuses. — En application de l'arrêté du Conseil municipal du 29 décembre 1931, amendé le 22 novembre 1932, la Ville accorde une rente pour enfants de moins de 18 ans aux familles dans la gêne genevoises et confédérées, pour ces dernières domiciliées depuis au moins cinq ans sur son territoire, rente servie à partir du 3^{me} enfant.

En 1932, la dépense fut de fr. 30.680,—, en 1933 de fr. 39.889,—, en 1934 de fr. 44.435,—, en 1935 de fr. 53.256,— et en 1936 de fr. 50.983,— (somme portée au budget fr. 52.000,—).

184 familles bénéficient de cette mesure dont 57 genevoises, 6 argoviennes, 2 bâloises, 27 bernoises, 36 fribourgeoises, 1 glaronnaise, 2 lucernoises, 6 neuchâteloises, 2 st-galloises, 1 schaffhouseise, 3 soleuroises, 3 tessinoises, 1 thurgovienne, 9 valaisannes, 26 vaudoises et 2 zurichoises.

A l'heure qu'il est, les rentes sont payées chaque fin de mois.

Chauffoir. — Le chauffoir de la rue Lissignol a été ouvert en janvier, février, mars, avril (jusqu'au 15), novembre et décembre. Depuis sa création, en décembre 1931, le total des entrées a dépassé les 30.000. 6.082 en 1932, 6.400 en 1933, 6.425 en 1934, 5.811 en 1935 et 4.771 en 1936. Comme nous le disions dans le rapport de 1935, la diminution des entrées provient de l'ouverture d'autres chauffoirs dans les environs, d'autre part il fut ouvert 15 jours de moins que les années précédentes. Le chauffoir de la rue Lissignol reçoit chômeurs et assistés non seulement les jours ouvrables, mais aussi les dimanches et jours fériés de 14 à 19 heures. Plusieurs publications ont été mises à la disposition du public. La dépense résultant du chauffoir s'est élevée à fr. 1.937,15 contre 2.099,40 en 1935.

Alimentation des enfants. — Pour compléter l'alimentation des enfants des écoles publiques primaires et enfantines de la Ville, le budget a mis à la disposition du Conseil administratif une somme de fr. 15.000,— en 1936, soit fr. 3.000,— de moins que les années précédentes, ce qui fut amplement suffisant puisqu'il n'a été dépensé que fr. 7.726,65, en 1935 fr. 9.439,20.

Le lait gratuit a été distribué dans les écoles en tenant compte de la situation sociale des parents, ainsi que du préavis du médecin scolaire. Il a été consommé 6.943 flacons à 7 centimes représentant un montant de fr. 486,05.

Les Cuisines scolaires ont été subventionnées à raison de 12 centimes par repas offerts aux enfants. En 1936, il a été servi 44.174 repas contre 40.579 en 1935. Dépense en 1936 fr. 5.300,85 contre fr. 4.869,50 en 1935.

Les Cuisines scolaires des Eaux-Vives ont fourni 5.473 repas, Cropettes-Petit-Saconnex 6.565, St-Gervais 6.952, Plainpalais 13.038, Pâquis 7.981, Pervenches 808, Malagnou-Rive gauche 3.357.

Voici un tableau qui permettra de comparer l'activité des Cuisines scolaires en 1935 et 1936 :

Les Cuisines scolaires ont touché :	en 1935	en 1936
Eaux-Vives	fr. 857,65	fr. 656,75
Cropettes-P.-S.	» 675,10	» 787,80
St-Gervais	» 637,10	» 834,25
Plainpalais	» 1.486,80	» 1.564,55
Pâquis	» 922,20	» 957,70
Pervenches	» 130,80	» 96,95
Malagnou-Rive gauche	» 159,85	» 402,85

La Ville a participé également pour le tiers au goûter des classes gardiennes, les deux autres tiers relevant de l'Etat et des Cuisines scolaires. La dépense a atteint fr. 1.939,75 contre fr. 1.710,50 en 1935.

Ces données permettent de conclure que s'il a été réalisé une économie sur le lait gratuit distribué dans les écoles, une plus grande activité des Cuisines scolaires et des Classes gardiennes a motivé un effort financier supérieur.

Allocations d'hiver. — Cette année, comme l'an passé, les allocations d'hiver ont été distribuées par l'Etat. La dépense incombant à la Ville s'est élevée à fr. 184.565,— (budget fr. 175.000,—) contre fr. 194.905,— en 1935 et fr. 170.095,— en 1934. Sur les dépenses de ces trois années, nous devons bénéficier de la ristourne fédérale.

Secours de chômage. — L'aide aux chômeurs prévoyait au budget la somme de fr. 700.000,—, soit fr. 270.000,— pour les secours accordés par la Ville (gaz, électricité et combustible) et fr. 430.000,—, participation de 20% aux allocations de chômage versées par l'Etat.

La participation aux secours accordés par l'Etat s'est élevée à fr. 388.985,85 contre fr. 401.806,25 en 1935.

Les secours accordés par la Ville atteignent la somme de fr. 275.488,— contre fr. 267.902,95 en 1935.

D'autre part, il avait été prévu aux recettes une somme de fr. 90.000,— pour ristourne sur le montant des factures des Services industriels payées par la Ville. Cette ristourne s'est élevée à fr. 87.270,90. La moins-value sur les prévisions budgétaires provient d'un nouvel arrangement pour les fournitures de grésillon, facturées nettes, marchandise prise à l'Usine. Le camionnage est exécuté par divers marchands de combustible.

Il a été accordé 24.827 réductions sur les factures gaz et électricité, correspondant à un montant de fr. 218.360,65 (en 1935 fr. 210.541,15).

Il a été délivré 867.760 kg. de combustible en 1936 contre 802.600 en 1935 ; somme dépensée fr. 53.155,70 contre fr. 55.281,60 en 1935, moins-value provenant du fait que l'Usine ne livra que du grésillon, facturé en partie net, sans ristourne.

Enfin il fut accordé pour fr. 2.034,50 de subsides et secours divers (pétrole, alcool à brûler, douches, soupes aux Cuisines scolaires, etc.) au lieu de fr. 594,65 en 1935.

Les dépenses pour le chauffage étant inscrites dans cette rubrique du budget, nous arrivons ainsi au chiffre de fr. 275.488,—.

En règle générale, ne sont prises en considération que les requêtes accompagnées de la carte de l'Office cantonal de placement ou de personnes assistées par l'Hospice général ou par le Bureau central de bienfaisance. En outre les secours sont alloués sur la base des normes établies par le Conseil administratif, après enquête et sur une déclaration de ressources dûment signées par l'intéressé. Toute personne qui ne reçoit pas satisfaction pour une raison ou pour une autre a le droit de s'adresser à la commission de recours qui tranche en dernier ressort.

Assurance-chômage. — La loi du 27 septembre 1930 décréta l'assurance-chômage obligatoire sur le territoire du canton. Le nombre des assurés s'élève aujourd'hui à 38.447 en augmentation de 3.197 sur l'année précédente.

Fin 1936, la Caisse cantonale comptait 12.681 membres contre 9.577 à fin 1935, soit une augmentation de 3.104. Les 39 caisses privées atteignaient 25.766 adhérents contre 25.673 fin 1935, augmentation 93 membres. Ces 39 caisses privées se réfèrent à 24 caisses syndicales avec 18.522 membres et 15 caisses paritaires avec 7.244 adhérents.

Dans le domaine fédéral, le nombre des caisses assurance-chômage est de 204 (202 en 1935) et celui des assurés de 552.049 membres contre 557.003 en 1935. Fin décembre, 78.864 chômaient complètement et 18.176 d'une façon partielle.

Le mouvement des caisses assurance-chômage concernant les assurés de la Ville se reflète sur le fichier du Service social établi lors de l'entrée en vigueur de la loi de 1930.

Assurance scolaire : Timbres et fiches reçus par la Caisse cantonale genevoise d'assurance

<i>Exercices</i>	<i>Timbres</i>			<i>Valeur</i>
1932 solde	409	à 1,80		fr. 736,20
1933 »	1.359	à 1,80		2.446,20
1934 »	2.647	à 1,80	2.650 t.	4.770,—
» nouvel envoi	3			
1935 solde	5.229	à 1,80	5.249 t.	9.448,20
» nouvel envoi	20			
1935 solde en fiches	4.594	à 1,80	4.640 f.	8.352,—
» nouvel envoi	46			
1936 reçu caisse A.S.C.	16.337	à 2,20	18.240 f.	40.128,—
» nouvel envoi	1.903			
	32.547 timbres et fiches			fr. 65.880,60
			(14.307 t. ou f. à 1,80 fr. 25.752,60)	
			(18.240 f. à 2,20 fr. 40.128,—)	
			fr. 65.880,60	

Timbres et fiches vendus par le Service social

<i>Exercices</i>	<i>Timbres</i>			
1933	8	à 1,80	fr.	14,40
1934	171	à 1,80		307,80
1935	1.228	à 1,80		2.210,40
1935 fiches	1.449	à 1,80		2.608,20
1936 fiches	5.566	à 2,20		12.245,20
Total	8.422 timbres et fiches .		=	fr. 17.386,—

Rétrocessions par Caisse assurance scolaire

1934	6	à 1,80	fr.	10,80
1935	35	à 1,80		63,—
1935 fiches	50	à 1,80		90,—
1936 fiches	25	à 2,20		55,—
Total	116 timbres et fiches .		=	fr. 218,80
			Cotisations perçues	fr. 17.604,80
			A reporter	fr. 17.604,80

Report fr. 17.604,80

Timbres annulés et détruits

1932 409 à 1,80 = fr. 736,20

Timbres délivrés à indigents

1933	75	à 1,80	fr. 135,—	
1934	796	à 1,80	1.432,80	
1935	2.145	à 1,80	3.861,—	
1935	2.165	à 1,80	3.897,—	
1936	6.068	à 2,20	13.349,60	= fr. 22.675,40

1933 Il y avait un solde de			1.359 timbres	
Il a été vendu	8			
Remis à indigents	75		83 timbres	
Solde			1.276 timbres = fr.	2.296,80

1934 Il y avait un solde de			2.650 timbres	
Il a été vendu	171			
Rétrocédés par A.S.C.	6			
Remis à indigents	796		973 timbres	
Solde			1.677 timbres = fr.	3.018,60

1935 Il y avait un solde de			5.249 timbres	
Il a été vendu	1.228			
Rétrocédés par A.S.C.	35			
Remis à indigents	2.145		3.408 timbres	
Solde			1.841 timbres = fr.	3.313,80

1935 Il y avait un solde de			4.640 fiches	
Il a été vendu	1.449			
Rétrocédés par A.S.C.	50			
Remis à indigents	2.165		3.664 fiches	
Solde			976 fiches = fr.	1.756,80

1936 Il y avait un solde de			18.240 fiches	
Il a été vendu	5.566			
Rétrocédés par A.S.C.	25			
Remis à indigents	6.068		11.659 fiches	
Solde			6.581 fiches = fr.	14.478,20

Total égal à la valeur des timbres et fiches reçus fr. 65.880,60

<i>Cotisations recouvrées</i>		<i>Cotisations délivrées à indigents</i>	
1931	pour fr. 8.787,30	pour fr.	4.678,40
1932	» » 14.740,—	» »	9.759,80
1933	» » 17.007,—	» »	13.804,80
1934	» » 18.086,40	» »	16.743,60
1935	» » 18.795,60	» »	14.950,80
1936	» » 17.604,80	» »	22.675,40

On remarquera par ce tableau une sensible diminution de recette sur 1935 et une augmentation très forte de cotisations payées à indigents. Cette augmentation provient du fait qu'il a été délivré autant de cotisations arriérées dans cet exercice sur 1935 (2.145 à 1,80) que sur 1936 (2.165 à 2,20).

Réceptions. — Le Service social possède 10.848 dossiers de chômeurs et d'assistés. Sur ces 10.848 dossiers, 2.954 concernent des genevois, 6.399 des confédérés et 1.495 des étrangers. Sur les 2.954 genevois, 545 environ sont ressortissants d'autres communes du canton. Les confédérés entrent pour le 59 %, les étrangers pour le 14 %, les genevois (ville) pour le 22 %, ceux du reste du canton pour le 5 %.

D'autre part, nous basant sur les secours accordés en janvier 1936 et janvier 1937, mois le plus chargé, nous relevons que 2.500 chômeurs et assistés ont fréquenté nos bureaux à cette époque. Si nous nous en tenons aux secours gaz et électricité distribués en 1936, nous enregistrons une moyenne de 85 personnes par jour sur 300 jours. Or, à ce chiffre de 85, il faut ajouter ceux qui viennent pour des renseignements. Certains jours, il fut reçu plus de 150 personnes.

Organisation. — En plus du fichier général (10.848 dossiers), le Service social assure le fichier de l'assurance-chômage, celui de l'assurance scolaire, le fichier des familles nombreuses et celui du lait distribué dans les écoles.

Le service des enquêtes continue à rendre de grands avantages et a permis de notables économies.

Cette année, plusieurs fonctionnaires du Service social collaborèrent, comme précédemment, à différentes œuvres sociales.

Quant au comité d'action en faveur des familles éprouvées par la crise, fondé en juin 1933, présidé par M^e René de Werra et géré par deux fonctionnaires du Service social, il a distribué pour environ fr. 7.000,— de secours. Il dut intervenir particulièrement en décembre et janvier 1937 à la suite des nouvelles dispositions prises par le Service cantonal du chômage, plusieurs chômeurs ayant été privés d'allocations parce que ne répondant pas aux arrêtés fédéraux.

La situation précaire des chômeurs ne remplissant pas les conditions administratives pour pouvoir bénéficier des prestations régulières et tombant ainsi à la charge de l'assistance a récemment préoccupé le Service social de la Ville de Genève, d'autant plus que l'Hospice général et le Bureau de bienfaisance sont dans l'impossibilité matérielle de pouvoir augmenter leurs prestations comme ils le désireraient.

Au cours d'entretiens avec MM. les représentants du Conseil d'Etat et des institutions intéressées, M. le Conseiller administratif délégué a présenté les grandes lignes d'un projet de réforme de l'assistance publique, qui, nous voulons le souhaiter, aura pour résultat une amélioration tant désirée de tous ceux qui s'occupent de cette grave question.

Il est en effet de toute nécessité de créer un statut de l'assistance dans notre Canton pour établir d'une manière précise les responsabilités et la répartition des charges entre les pouvoirs publics, une collaboration avec les grandes institutions philanthropiques existantes.

Frais de bureau. — Ils se sont élevés à fr. 2.614,90 contre fr. 2.041,05 en 1935 (somme portée au budget fr. 3.000,—).

Conclusions. — Il avait été prévu au budget fr. 110.700,— pour les recettes, il a été encaissé fr. 108.804,05. Aux dépenses, les prévisions étaient de fr. 1.050.230,—, il a été dépensé fr. 1.017.573,30, compris la subvention de fr. 13.000, aux Ateliers de Sécheron et celle de fr. 1.540, aux mêmes, crédits du Conseil municipal des 22 septembre 1936 et 13 novembre 1936.

Nous terminerons en disant que nos rapports avec la direction du Service cantonal du chômage, l'Hospice général, le Bureau central de bienfaisance et d'autres œuvres philanthropiques ont été excellents.

CHAPITRE VI

HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE

Ce service comprend également les naturalisations et options.

Chef de Service : M. Marcel DÉPRAZ.

PERSONNEL : A fin décembre 1936 :

DIRECTION ET BUREAUX : chef de service, chef de bureau, 2 commis principaux, 1 commis de 3^{me} classe, 1 planton, 3 enquêteurs de 1^{re} classe, 1 employé supplémentaire.

EN UNIFORME : 25 agents municipaux y compris les gradés, 7 gardes de promenades, 3 gardes de halles.

PERSONNEL TEMPORAIRE : 3 employés pour le service des poids sur les marchés.

Total : 48 employés réguliers et temporaires (1932 : 58), (1933 : 54), (1934 : 52), (1935 : 48).

a) HALLES ET MARCHÉS

Halles (marchés permanents). — A fin décembre, il y avait en location :

Halle de l'Île : 70 cases à 60 négociants. 22 greniers à 21 locataires. En outre, à la même date, il y avait en location 14 compartiments de la chambre froide (soit 8 grands et 6 petits).

Halle de Rive : 54 cases à 45 négociants.

Dès le 1^{er} janvier, la halle des Pâquis a été exploitée par une société qui en a obtenu la concession.

Comme les années précédentes, les travaux habituels d'entretien, d'amélioration et de nettoyage ont été effectués dans les deux établissements.

La destruction des rongeurs a été continuée par deux maisons spécialisées. L'entente intervenue à ce sujet entre les propriétaires d'immeubles contigus à la halle de Rive, a été maintenue pour une nouvelle période d'un an.

Dans la loi du 3 octobre 1936, le Grand Conseil a décidé d'interdire aux grands magasins et aux grandes entreprises, notamment, de pratiquer la vente dite déballage ou étalage dans les halles et sur les marchés.

Le Conseil administratif a demandé au Conseil d'Etat des précisions sur la date d'application de ces dispositions, ainsi que sur leur rétroactivité éventuelle.

Marchés. — Au cours de l'année, il a été loué 2.603 emplacements sur les marchés de gros et de détail des quatre arrondissements.

A fin décembre, le nombre de titulaires possédant un ou plusieurs abonnements sur nos marchés s'élevait à 1.399.

Les cartes de légitimation délivrées antérieurement ont été renouvelées pour 792 locataires. Les nouvelles cartes accordées en cours d'année étaient au nombre de 410. A fin décembre, leur nombre total s'élevait à 1.202.

L'utilité de cette carte s'est affirmée à nouveau soit pour le service des agents percepteurs sur les marchés, soit pour les travaux de contrôle, perceptions et statistiques.

Les emplacements accordés sans abonnement, c'est-à-dire loués au « jour le jour » ont nécessité la remise de 83.011 tickets dont la perception a été effectuée par les agents municipaux.

Le changement complet des prises de courant pour l'éclairage du marché de gros des primeurs a été exécuté en avril.

Les vendeurs et le public ont continué à utiliser très fréquemment les balances installées, notamment sur tous les marchés, au nombre de 17.

Dès novembre, et d'accord avec la direction de police, un essai de circulation à sens unique est effectué pendant les heures du marché de gros de la place Métropole à la place du Port, les mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Dès le 1^{er} avril, les dispositions antérieures prises, concernant l'interdiction de réapprovisionnement pour les vendeurs n'habitant pas le canton de Genève, ont été appliquées sur le marché spécial du trottoir de Coutance.

Deux sanctions consistant en suspension d'occupation de places ont dû être prises contre des locataires, pour infraction aux lois sur les Poids et mesures.

Le Département des travaux publics a fait procéder en novembre et décembre à la réfection du trottoir du quai de l'Ile. Le marché aux champignons a donc été transféré provisoirement au quai des Moulins. A la même époque, le Département de justice et police ayant demandé la suppression de tout marché sur la partie amont des quai de l'Ile et quai des Moulins, le Conseil administratif a décidé, dans sa séance du 11 décembre, de transférer le marché aux champignons sur le pont des Frises et ce, dès le 1^{er} avril 1937.

Les marchés aux sapins ont eu lieu du 17 au 26 décembre, sur les emplacements fixés antérieurement, soit :

Grand-Quai et quai Gustave Ador, place derrière la Chapelle anglaise, plaine de Plainpalais, côté avenue du Mail et Rond-point des Charmilles. 60 vendeurs ont occupé des emplacements d'une surface totale de 2.717 m².

La location des places attribuées aux posticheurs (camelots), en application du règlement du 15 mars 1935, sur les emplacements désignés au dit règlement, a donné lieu à la délivrance de 1.475 quittances par les agents municipaux.

Sur décision du Département de justice et police, les posticheurs ont été avisés de la suppression de la vente des briquets, dès fin février 1937.

Les mercuriales des marchés de gros et de détail, destinées notamment au Service fédéral du contrôle des prix, ont été établies chaque samedi, selon la nomenclature adoptée par l'administration fédérale. Cette statistique comprend le relevé des prix de 116 sortes de denrées.

Ensuite des mesures prises par le Conseil d'Etat, la mercuriale des marchés a été établie quotidiennement depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 16 novembre.

La surveillance a été effectuée par les agents municipaux sur l'ensemble des marchés. De nombreuses observations ont été faites aux locataires qui ne se conformaient pas aux prescriptions réglementaires, notamment dans les cas ci-après : dépassement des limites des emplacements, prix non affichés, prix annoncés bruyamment, dépassement de l'horaire réglementaire, disputes entre marchands, propreté des emplacements, etc. Un certain nombre de contraventions ont été dressées à ce sujet et l'administration municipale a été dans l'obligation d'adresser plusieurs plaintes aux autorités judiciaires, pour termes injurieux employés à l'égard du personnel chargé d'appliquer les dispositions réglementaires.

Plusieurs cas de suspension d'occupation de places ont été soumis à l'administration municipale à l'égard de locataires domiciliés en dehors du canton de Genève, et n'ayant pas respecté l'interdiction du réapprovisionnement sur place.

Des emplacements de marchés ont été mis à la disposition de l'Union des femmes, pour recueillir des légumes et fruits à répartir à des familles nécessiteuses.

b) ENQUÊTES.

Au cours de l'année, il a été effectué 5.746 enquêtes, soit par les enquêteurs de 1^{re} classe (en civil), soit par les agents municipaux (5.007). Elles se répartissent comme suit :

<i>Administration fédérale</i> (militaire) :	Total
Aspirants officiers et sous-officiers	22
Assurance militaire	48
Certificats indigence (pour chaussures et sous-vêtements)	159
Commissariat central des guerres	7
Dispenses de cours	75
Justice militaire.	6
Subsides militaires	481
Taxes militaires	51
	849
Office fédéral industrie, arts et métiers (Berne) :	
Statistiques mensuelles des prix de denrées	12
	12
<i>Administration cantonale :</i>	
Département de justice et police :	
Demands d'assistance judiciaire	651
	651
Département du travail, hygiène et assurances sociales :	
Assistance publique médicale	1.193
Assurance scolaire	186
Caisse cantonale d'assurance contre le chômage	105
Office cantonal de placement.	21
Services du chômage	23
	1.528
<i>Administration municipale :</i>	
Bibliothèques (recherches de livres et amendes)	106
Comptabilité centrale, contentieux	9
Conseil administratif (Secrétariat) :	
Attestations diverses	76
Attestations pour caisses chômage	108
Candidats sapeurs-pompiers	24
Renseignements sapeurs-pompiers	29
Candidats sauveteurs auxiliaires	9
Certificats d'indigence	147
Recherches d'adresses	123
Demands d'emploi	46
Demands de secours école plein-air	58
Renseignements divers	84
	819
Halles et marchés :	
Recherches d'adresses	15
Renseignements sur débiteurs	18
	33
A reporter	3.892

	Report	3.892
Loyers et redevances :		
Locations d'appartements, etc.	152	
Plaintes de locataires	15	
Renseignements sur débiteurs	12	
	—	179
Naturalisations :		
Préavis municipaux	161	
Dossiers soumis au Conseil municipal	98	
	—	259
Service social :		
Allocations familles nombreuses.	171	
Demandes de secours	1.061	
	—	1.232
<i>Divers :</i>		
Légations et consulats :		
Recherches d'adresses		4
Autorités étrangères :		
Renseignements divers		2
Autorités suisses, cantonales et communales :		
Renseignements divers		129
Postes suisses :		
Renseignements sur pensionnés		6
Union des villes suisses :		
Renseignements divers		1
Hôpitaux et asiles suisses :		
Renseignements sur situations		42
		—
Total		5.746

Deux agents municipaux ont été détachés pendant toute l'année de leur service habituel et mis à la disposition du Service social (bd du Pont-d'Arve), pour collaborer à la perception des cotisations arriérées de la caisse cantonale d'assurance scolaire.

Il a été enregistré 11 déclarations définitives d'option (6 jeunes filles et 5 jeunes gens), ainsi que 8 avis de situation (en application de la convention franco-suisse du 29 juillet 1879).

Le 9 mars et jours suivants, il a été procédé au recensement des chevaux et à la revision annuelle des états de fourniture pour l'autorité militaire. En outre, des inspections ont été effectuées sur les différentes places prévues, par une commission militaire, les 12 et 13 octobre. Le 21 avril et jours suivants, il a été procédé au recensement fédéral des volailles et des ruches d'abeilles.

La liste annuelle des 2.010 jurés (projet), devant être soumise à l'approbation du Conseil municipal, a été établie par les soins de notre service dans le courant du mois de mars.

La statistique des prix mensuels destinée à l'Office fédéral du travail a été relevée par les soins de notre service.

c) SURVEILLANCE.

Au cours de l'année, il a été relevé 308 contraventions dont les procès-verbaux ont été dressés par les agents municipaux, gardes de promenades et gardes de halles.

266 ont été payées,
8 annulées,
3 exonérées,
31 transmises au Département de justice et police.

—
Total 308 se répartissant comme suit :

Halles et marchés	224
Parcs et promenades	84
—	
Total	308

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des nombreux avertissements adressés au public par le personnel, lequel ne procède à l'établissement d'une contravention, avec perception d'amende, que lorsque ces avertissements se révèlent inutiles.

Ces observations ont été particulièrement nombreuses dans les différentes promenades et parcs, spécialement pour les chiens non tenus en laisse et dont les propriétaires ont été recherchés quelques fois jusqu'à leur domicile.

Il a été trouvé par les fonctionnaires et par d'autres personnes 56 objets qui ont été transmis au Service cantonal des objets trouvés, ou restitués à leur propriétaire.

Le personnel a procédé à 50 mises en fourrières d'objets divers, matériel, installations de bancs, corbeilles, caisses, marchandises abandonnées sur les marchés.

Les légumes et fruits et denrées mis en fourrière et non réclamés, ont été donnés à des établissements hospitaliers, cuisines scolaires ou colonies de vacances.

La surveillance des promenades, parcs, plaine de Plainpalais a été assurée pendant toute l'année par les sept gardes et fut intensifiée au cours de l'été avec l'aide des agents municipaux. Plusieurs fois par semaine, une surveillance nocturne a été effectuée dans les différents parcs.

Comme les années précédentes, la surveillance du parc du B. I. T. et pendant l'été celle du Jardin botanique a été assumée par les agents municipaux, les dimanches et jours fériés.

Les agents ont effectué tous les services de surveillance pendant les représentations données dans les salles du Grand-Théâtre et du Victoria Hall. Il en a été de même pour tous les bals organisés dans les salles communales du Faubourg, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Môle, ainsi que dans les promenades et bâtiments municipaux, pour de nombreuses manifestations telles que réceptions de groupements suisses et étrangers, fêtes des promotions, congrès, courses cyclistes et motocyclistes, cérémonies diverses, champ de foire plaine de Plainpalais, expositions, etc.

Au cours des 130 concerts gratuits et payants qui ont été organisés dans les promenades et emplacements de la Ville de Genève, les agents municipaux ont assuré la surveillance, ainsi que la perception des locations de chaises pour plusieurs concerts gratuits. Cette surveillance a également été effectuée au cours des concerts donnés en juillet, août et septembre, sur la rotonde du quai du Mont-Blanc, par l'Orchestre symphonique professionnel.

CHAPITRE VII

SERVICE DE PRÉSERVATION CONTRE L'INCENDIE

Chef de service : Major William KELLER.

Effectif du bataillon :

Etat-major	5
Poste permanent	16
Compagnie 1 — Eaux-Vives	50
Compagnie 2 — Cité Rive droite	69
Compagnie 3 — Cité Rive gauche	57
Compagnie 4 — Petit-Saconnex	79
Compagnie 5 — Plainpalais	105
	<hr/>
Total	381 hommes

Répartition de l'effectif :

Officiers	25
Officiers médecins	5
Sous-officiers	79
Appointés	23
Sapeurs	249
	<hr/>
Total	381 hommes

Sorties :

Le 3 février 1936, premier-lieutenant Emile Rouge, cp. 3, démission suite transfert domicile hors ville — classé à la suite —.

Le 31 mai 1936, capitaine médecin, docteur Edouard Schauenberg, cp. 2, démission volontaire — classé à la suite —.

Le 31 mai 1936, capitaine médecin, docteur Edouard Naz, cp. 3, démission volontaire.

Entrées :

Le 1^{er} juin 1936, docteur Charles Soutter, admis avec le grade de premier-lieutenant médecin, attaché à la cp. 2.

Le 1^{er} juin 1936, docteur Edouard Fermaud, admis avec le grade de premier-lieutenant médecin, attaché à la cp. 3.

Nominations :

Le 1^{er} janvier 1936, le premier-lieutenant Arnold Probst, cp. 4, est promu au grade de capitaine, chef de la cp. 4.

Le 1^{er} février 1936, le lieutenant Auguste Ducommun, cp. 4, est promu au grade de premier-lieutenant.

Compagnies

Service de préservation

	Services	Présences	Rondes
Théâtre	79	375	—
Alhambra	15	60	15
Amis de l'instruction	32	44	32
Casino de St-Pierre	29	56	29
Casino-Théâtre	249	498	249
Cinapol	526	631	526
Comédie	261	521	261
Ecole des Asters	9	18	9
Ecole des Crêts	4	8	4
Ecole de St-Jean	9	18	9
Ecole de Sécheron	3	6	3
Kursaal	178	355	178
Palais des Expositions	89	160	89
Salle Caecilia	6	12	6
Salle Carry	11	22	11
Salle des Eaux-Vives	34	68	34
Salle du Faubourg	18	20	18
Salle du Môle.	26	31	26
Salle de Plainpalais	65	150	65
Salle de la Réformation	15	42	15
Services divers	74	138	74
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1.732	3.233	1.653

Instruction

	Services	Présences
Exercices obligatoires	10	2.285
» volontaires	2	14
Autres exercices : Ecole de recrues	6	45
Inspection bouches à eau.	8	117
	<hr/>	<hr/>
	26	2.461

Incendies :

	Présences
a) <i>Alarmes des compagnies</i>	
11 mars, rue de la Faucille, 9, feu de combles	94
7 septembre, rue Louis Duchosal, 1, feu de combles	77
13 octobre, rue de Carouge, 74, feu d'ateliers	117
28 octobre, rue de Malatrex, 8, feu d'ateliers	148
b) <i>Sans alarme</i>	
28 interventions.	116
	<hr/>
	552

Récapitulation : 32 interventions, 552 présences.

Renseignements généraux

Les nominations, mutations et démissions ont été consignées dans les ordres en cours d'exercice, auxquels nous nous référons pour les détails ainsi que pour les dispositions prises à dater du 1^{er} janvier 1936.

EXERCICES. — Les exercices obligatoires ont eu lieu comme suit : 18, 22, 29 mars et 1, 5 avril et 30 septembre, 4, 7, 11, 18 octobre.

Des exercices volontaires non soldés ont été organisés par les compagnies.

SERVICE DE PIQUETS. — Le corps des officiers a régulièrement assuré le service de piquet les dimanches et jours de fêtes avec 110 présences.

ASSURANCE. — A l'exception de celui du poste permanent, le personnel des compagnies, les sauveteurs-auxiliaires, les samaritains, les conducteurs d'autos et de chevaux sont assurés par la société suisse des sapeurs-pompiers. De son côté, comme par le passé, le personnel permanent est assuré auprès d'une compagnie privée.

D'autre part, en application de l'art. 3 du règlement du bataillon, la Ville de Genève a versé une somme de fr. 9.408,— pour 5.376 mois à 459 sapeurs et sauveteurs, sous forme d'allocation mensuelle de fr. 1,75 pour leur permettre de faire partie d'une caisse de secours mutuels pour maladies contractées en dehors du service.

ENTRETIEN DES DÉPÔTS ET DU MATÉRIEL. — Le nettoyage du matériel après exercices et incendies a nécessité 225 présences. L'entretien des dépôts a nécessité 498 présences.

Ces divers services ont servi en même temps à l'instruction des hommes.

Communes rurales

Le 31 mai, notre service a assuré le service du feu sur le territoire de la Commune de Meyrin, le 9 juillet sur celui de Vandœuvres et le 16 juillet sur celui de Cologny.

Sauveteurs auxiliaires

Sections	Effectifs au 31.12.36	Services	Présences
EAUX-VIVES	35	29	424
CITÉ RD. ET RG.	63	34	762
PETIT-SACONNEX.	35	13	252
PLAINPALAIS	38	28	502
	—	—	—
Totaux	171	104	1940

Comme le tableau ci-dessus le prouve, l'activité du Corps des sauveteurs-auxiliaires de la Ville de Genève a été très suivie durant l'année 1936 ; à part les sinistres, nombreux furent les services qui ont été assurés.

Outre cette activité, bien des sauveteurs, non incorporés dans l'armée, font partie de la Défense aérienne passive, soit comme membres de la section des sapeurs-pompiers, soit comme membres de la section de police. De nombreux exercices furent déjà exécutés, auxquels les sauveteurs ont pris part.

Les sauveteurs ont eu la grande tristesse de perdre leur cher collègue Félix Wanner, chef de la section des Eaux-Vives, décédé au cours d'un exercice commandé, le 5 avril 1936. Un juste hommage lui a été rendu, lors de ses obsèques, par les autorités municipales et ses nombreux collègues.

Par suite de ce décès, M. Emile Uhlmann a été nommé chef de la section des Eaux-Vives et M. Clément Pélichet, sous-chef.

CHAPITRE VIII

GRAND-THÉÂTRE

Répertoire. — La moyenne de 85 % des places du Théâtre louées pour les représentations de la Société romande de Spectacles est une preuve du vif intérêt du public pour notre première scène municipale.

Tenant compte de l'heureuse activité déployée par la Société Romande et des résultats artistiques remarquables obtenus par elle, le Conseil administratif a concentré ses efforts principalement en faveur de cette Société qui a donné 32 représentations à Neuve en 1936. Les ouvrages représentés — que nous indiquons dans l'ordre où ils ont été donnés — ont tous été préparés avec soin et dans d'excellentes conditions. Ce sont : *L'Auberge du Cheval Blanc* (4 fois), *Pelléas et Mélisande* (1), *La Tosca* (1), *Mignon* (2), *La Vie de Bohême* (2), *Tristan et Isolde* (1), *Madame Butterfly* (2), *Faust* (2), *Véronique* (2), *Madame Butterfly* (2), *Princesse Czardas* (3), *La Dame Blanche* (2), *Mamzelle Nitouche* (2), *La Chaste Suzanne* (3), *La Traviata* (2), *La Reine du Cinéma* (1).

La Société Romande, qui est présidée par M. Philippe Albert, a donc été chargée de l'organisation des représentations du répertoire lyrique. D'entente avec elle, le Conseil administratif a fixé les conditions suivantes pour la période du 1^{er} octobre 1936 au 31 mars 1937 :

La Ville fournit gratuitement l'orchestre (Orchestre Romand) et supporte les frais de bordereau pour 36 spectacles jusqu'à concurrence d'un montant de fr. 18.000,— (36 × 500,— fr.), étant entendu que ces frais comportent entre autres la redevance municipale réglementaire.

La Société assume l'entière responsabilité artistique et financière de son exploitation. L'exclusivité des spectacles lyriques ne lui est pas garantie. Toutefois, le Conseil administratif lui donne l'assurance qu'il ne subventionnera pas d'autres groupements.

Sur l'initiative de MM. Ehrler et Noul, un comité s'est constitué pour organiser chaque année à Genève un ensemble de représentations lyriques et dramatiques, de concerts, de spectacles de danse ou de cinéma, d'expositions de peinture ou d'autres manifestations touchant au domaine de l'art. Ce comité, dont la présidence a été confiée à M. Louis Juillerat, a créé l'Association du Festival de Genève qui a donné en 1936 deux représentations de *Pelléas et Mélisande*, de Claude Debussy, et fait jouer deux fois, avec le concours de la troupe et des chœurs de M. Sautter-Falbriard, *Falstaff*, de Verdi. Il a aussi préparé deux grands concerts symphoniques, donnés au Victoria-Hall et consacrés le premier à Claude Debussy et le second à Maurice Ravel et Igor Strawinski. Au cours du Festival, l'Orchestre Romand et l'Orchestre Radio Suisse Romande se sont présentés pour la première fois réunis constituant ainsi un grand ensemble de 105 musiciens.

Les spectacles et les concerts du Festival ont fait l'objet d'appréciations très flatteuses.

Outre ces représentations, nous devons citer trois spectacles lyriques de l'Association Beckmans-Closset (*Manon*, *Roméo et Juliette*, *Werther*), des galas de danse (2 de M. et M^{me} Sakharoff, 2 de M^{me} Menaka et de ses Ballets Indous), ainsi qu'une représentation de *La Marche Héroïque* préparée par le Centre d'action pour la paix.

Mentionnons encore treize représentations populaires de comédies. Elles ont été organisées par notre administration qui s'est assurée le concours de plusieurs troupes : La Comédie, Studio d'art dramatique, Syndicat des artistes professionnels suisses et Compagnie Jean-Bard.

Les concerts d'abonnement de l'Orchestre Romand ont eu lieu au Grand-Théâtre et au Victoria Hall.

Commission consultative. — M. Henri Muller-Dumas a été appelé à remplacer M. Georges Oltramare au sein de cette commission.

Administration et personnel. — A la suite du départ du Conservateur, M. Zbinden, le personnel du Théâtre est maintenant occupé aux divers travaux concernant le Service des spectacles et concerts auquel il est rattaché (Théâtre, Kursaal, Victoria-Hall, Concerts, etc.). L'administration intérieure du Théâtre est confiée à M. Ladé, secrétaire du Service des spectacles et concerts.

Bibliothèque. — La bibliothèque va être réorganisée. Les partitions et ouvrages dispersés dans cinq locaux différents seront tous placés dans une salle suffisamment vaste et bien éclairée, où la consultation sera plus aisée. Toute la bibliothèque musicale sera classée selon une méthode pratique et simplifiée.

Voici une statistique sur le mouvement des entrées et sorties en 1936 :

<i>Musique symphonique :</i>	partitions d'orchestre	parties réduites piano et chant	parties d'orchestre	Total
Orchestre romand	150	10	6.580	6.740
Orchestre symphonique de Genève (concerts d'été)	60	28	2.600	2.688
<i>Musique dramatique :</i>				
Orchestre symphonique de Genève (concerts d'été)	10	6	500	516
Société Romande de Spectacles	18	185	540	743
	238	229	10.220	10.687

Décors, mobilier, machinerie. — Une ancienne ferme située à la rue J.-L. Hugon et servant d'annexe à notre magasin des décors étant dans un état de vétusté avancée, nous avons dû la démolir. La chaufferie de l'atelier de peinture a été installée dans un petit local construit près du bâtiment des décors.

La modicité des moyens dont nous disposons ne nous a pas permis d'effectuer d'importants travaux de remplacement ou de rajeunissement des décors, du mobilier et de la machinerie. Nous vouons tous nos soins au maintien en excellent état des installations existantes.

Au jeu d'éclairage de la scène, le bleu a été remplacé par le vert, ce qui permet d'obtenir de meilleurs effets d'éclairage.

L'Association pour l'organisation des spectacles *Tell* nous a cédé gracieusement les décors qu'elle avait fait établir.

Entretien du bâtiment. — Voir le chapitre « Service des Bâtiments ».

CHAPITRE IX

KURSAAL

Le music-hall est actuellement le genre de spectacle le mieux à même de plaire au public habitué des représentations de notre casino municipal. C'est pourquoi la saison a été répartie en 14 semaines de music-hall, 3 de revue à grand spectacle et 1 d'opéras-comiques.

Présentés sous la forme de tableau, voici les éléments principaux des programmes de la saison qui a débuté le vendredi 8 mai pour se terminer le jeudi 17 septembre :

Semaines		Jours	Spectacles
1 ^{re}	Lilly et Emy Schwarz, Peggy Taylor et Co, Steven et André, Caligary, etc.	7	8
2 ^{me}	Borrah Minevitch et ses vagabonds musiciens, Goupil, Rigoletto Bros, Ray et Eddie, etc.	7	8
3 ^{me}	Jo Bouillon et son orchestre, René Paul, Trio Andrée, les Vagabonds parisiens, etc.	7	8
4 ^{me}	Jo Bouillon et son orchestre, Rebla, Elyane Celis, etc.	7	9
5 ^{me}	Borrah Minevitch et ses vagabonds musiciens, Barbara La May, The Sioux Dakotas, Cinda Glenn, etc.	7	8
6 ^{me}	Lyne Clevers et le Ballet Polonais de Félix Parnell, Ouvrard, etc.	7	8
7 ^{me}	Tino Rossi, Jacques Dutal, Les Walton's, etc.	7	8
8 ^{me}	Saint-Granier, Reine Paulet, Myrtil et Pacaud, etc.	7	8
9 ^{me}	Con Colleano, Betty Spell, Marsac, etc.	7	8
10 ^{me} , 11 ^{me} et 12 ^{me}	<i>Un soir d'oubli</i> , revue à grand spectacle en 3 parties et 24 tableaux, de Jean Valmy et Robert Valaire	21	24
13 ^{me}	Fernandel, Emma et Luis, Andrex, etc.	7	8
14 ^{me}	<i>La Fille du tambour major</i> , d'Offenbach, et <i>La Fille de Madame Angot</i> , de Lecocq	7	8
15 ^{me}	Jean Lumière, Bobby May, Mireille Ponsard, Birdie Dean, etc. .	7	8
16 ^{me}	Bordas, Miss Bartira, etc.	7	8
17 ^{me}	Léon Abbey et son orchestre de Harlem, Chaz Chase, Samuel Bros et Flemming, Gabriello, etc.	7	8
18 ^{me}	The 8 New-York Vanities 1936, Jean Jac et Jo, etc.	7	8
19 ^{me}	Francis Carco, Chevalier Bros, The 8 New-York Vanities, etc. .	7	8
		—	—
		126	145

Comme nous l'indiquions dans le compte rendu de l'an passé, le produit du jeu de la boule a été bien inférieur aux prévisions. La réintroduction de ce jeu a cependant permis à la Ville et à l'Etat de faire l'économie de leur subvention. De plus, la Confédération et l'Etat encaissent des sommes relativement importantes en part sur les bénéfices des jeux et droit des pauvres.

La Ville a tout intérêt à faciliter la gestion de la société d'exploitation dont la situation financière est loin d'être brillante. Le Conseil administratif s'est donc rangé à la manière de voir qui consiste à aider la société dans la mesure du possible tout en garantissant les intérêts de la Ville et ceux des créanciers. Il a ramené de fr. 5.000,— à 1.000,— le loyer de la société. De plus, il a signé avec la société, en date du 15 septembre, une addition à la convention du 23 janvier 1935 ramenant à la somme de fr. 10.000,— le montant du cautionnement versé à la Ville, diminution compensée actuellement par la garantie donnée sur le mobilier.

L'illumination extérieure du Kursaal pouvant être considérée comme une amélioration de l'éclairage public de la rade et d'un édifice public, le Conseil administratif a décidé de prendre à la charge de la Ville la moitié des frais de cette illumination.

Voir au chapitre XXXI (Service des bâtiments) ce qui a trait aux réparations et à l'entretien de l'édifice.

CHAPITRE X

VICTORIA-HALL

La grande salle de concerts a été utilisée pour

30 concerts

35 conférences, congrès ou assemblées

45 cultes de l'Association chrétienne évangélique

5 cérémonies de distribution de prix et certificats aux élèves des écoles officielles

70 répétitions.

185 concessions.

Le revenu des locations de la salle est égal à celui de 1935 malgré un nombre d'utilisations sensiblement plus élevé, parce qu'il a fallu, du fait des circonstances, diminuer le coût des locations pour une série de manifestations ou concerts.

Les prix de location de la salle de concerts, autrefois élevés, sont maintenant avantageux.

Les sociétés musicales donnant des concerts dans cette salle de 1.800 places sont presque uniquement des groupements locaux (Orchestre Romand, harmonies, fanfares), les grands ensembles symphoniques étrangers ne venant plus dans notre ville où ils ne réalisent que peu souvent des recettes suffisantes.

CHAPITRE XI

THÉÂTRE DU PARC DES EAUX-VIVES

Ce théâtre d'été ne pouvant plus être utilisé sans d'importantes et dispendieuses réparations, nous avons renoncé à le conserver.

Les travaux de démolition ont été achevés en mars.

Deux terrains de basket-ball seront aménagés sur son emplacement.

CHAPITRE XII

MUSIQUE, CONCERTS ET REPRÉSENTATIONS
POPULAIRES

Secrétaire : M. Marcel LADÉ

1. *Concerts gratuits*

16 sociétés genevoises, dont 12 instrumentales et 4 chorales ont donné 40 concerts gratuits d'été organisés par la Ville. Dans la règle, ces concerts ont eu lieu le dimanche de 11 heures à midi et le jeudi de 20 h. 30 à 22 h. 30. 27 ont été donnés à la promenade du Lac, 8 aux Bastions et 5 à divers emplacements.

Les seules sociétés auxquelles la Ville a eu recours sont celles d'une réelle importance.

Des sociétés ont aussi organisé elles-mêmes quelques concerts dans des promenades publiques. La belle Harmonie des Mines de Blanzly est venue à Genève où elle a joué le dimanche après-midi 16 août.

L'Orchestre symphonique de Genève, composé d'une quarantaine de musiciens professionnels, a joué 80 fois à la rotonde du quai du Mont-Blanc, sous la direction de M. Kaufmann. Il a obtenu pour cela l'aide des pouvoirs publics.

Sous les auspices de la Ville, l'Harmonie nautique et les chœurs de la Société de musique symphonique se sont fait entendre au Victoria Hall le 21 janvier.

Des concerts de carillon organisés par l'administration municipale ont eu lieu à Saint-Pierre à diverses occasions.

2. Concerts payants d'été

9 concerts payants d'harmonies et fanfares genevoises ont eu lieu à la promenade du Lac.

3. Concerts d'hiver

Des places pour plusieurs concerts de l'Orchestre romand ont été vendues au prix de 75 centimes au public de condition modeste par l'intermédiaire de notre administration.

Le Conseil administratif a facilité dans la mesure de ses possibilités le Festival Hugo de Senger préparé par la Société de Chant sacré, l'Orchestre romand, la Landwehr et le Conservatoire de musique avec le bienveillant concours de quelques artistes.

M^{lle} Magda Fonay et ses six solistes ont joué le 30 janvier au Victoria Hall. Le bénéfice du concert a été versé au fonds de secours de la Ville en faveur des sans-travail.

4. Cinématographe populaire

Cinq séances ont eu lieu dans les premiers mois de 1936 :

- 15 et 16 janvier : *Mawas* ou *La chasse aux oranges-outangs*, avec commentaires de M. Gouzy ;
Mon gosse.
12 février : *Le pays blanc*, documentaire sur la *Laponie* ;
Charlot aux bains et *Ça gaze*, films comiques.
26 février : *Les monstres marins*, documentaire expliqué par M. le Dr Revilliod, directeur du
Muséum d'Histoire naturelle ;
Le Crackerjack et *Charlot dans les coulisses du cinéma*, comiques.
11 mars : *Les secrets de l'Aurès*, documentaire sur une région de l'Algérie ;
A une seconde et *Fermier d'occasion*, comiques.

Dès la saison 1936-37, il a fallu renoncer au cinématographe populaire, le nombre de bons films muets documentaires diminuant de plus en plus.

La Ville n'a pas pu acquérir un appareil de cinéma sonore, la dépense étant trop élevée pour un nombre restreint de représentations. D'autre part, le monde du cinéma se plaignait de la concurrence de nos séances à 25 centimes et s'efforçait de nous empêcher toute activité.

5. Représentations théâtrales populaires

Treize spectacles populaires de comédie ont eu lieu au Grand-Théâtre :

- 9 janvier : *Knock* ou *Le Triomphe de la médecine*, de Jules Romains, par le Studio d'art dramatique.
26 janvier : *L'amant de Madame Vidal*, de Verneuil, par la Comédie.
3 février : *Si je voulais*, de Paul Géraudy, par le Studio d'art dramatique.
20 février : *Le Bourgeois gentilhomme*, de Molière, par la Comédie.
29 février : *Bichon*, de Jean de Lestraz, par la Comédie.
14 mars : *Chatterton*, d'Alfred de Vigny, par la Comédie.
23 mars : *Amitié*, de Michel Mourguet, par le Studio d'art dramatique.
1^{er} avril : *Le Temps des Cerises*, d'Auswick, par le Studio d'art dramatique.
25 avril : *Petit péché*, de Birabeau, par les Comédiens du Syndicat des artistes suisses.
14 novembre : *Passy 0845*, d'Alfred Savoir, par le Studio d'art dramatique.
1^{er} décembre : *Gringoire*, de Banville, et *L'Épreuve*, de Marivaux, par M^{me} Greta Prozor et la
Compagnie Jean-Bard.
14 décembre : *Le Gendre de M. Poirier*, d'Augier, par la Comédie.
21 décembre : *Amours*, de Paul Nivoix, par le Studio d'art dramatique.

La Ville a pu payer toutes les dépenses de ces spectacles (bordereau, cachets de troupes, droits des pauvres et d'auteurs, etc.) avec le produit des recettes, le public populaire étant toujours très nombreux aux représentations à 75 ct.

6. *Orchestre romand*

L'Association de l'orchestre romand créée au début de la saison 1935-36, sous la présidence de M. Ansermet, a donné des concerts qui ont été suivis avec un intérêt soutenu aussi bien à Lausanne qu'à Genève.

Nous relevons la liste des concerts de Genève :

- 14 octobre : Grand-Théâtre, direct. Ansermet, sol. Aeschbacher, pianiste.
- 21 octobre : Victoria Hall, direct. Ansermet, soliste Milstein, violoniste.
- 4 novembre : Grand-Théâtre, direct. Vittorio Gui.
- 18 novembre : Cathédrale, direct. von Hoesslin.
- 25 novembre : Victorial Hall, direct. Ansermet, Festival Hugo de Senger (Société de Chant Sacré).
- 2 décembre : Grand-Théâtre, direct. Ansermet, sol. Ricardo Vinès, pianiste, et Bassermann, violoniste.
- 9 décembre : Victoria Hall, direct. Ansermet, sol. M^{lle} Gianini, cantatrice.
- 20 janvier : Grand-Théâtre, direct. Baud-Bovy, sol. J. Aubert, pianiste.
- 3 février : Grand-Théâtre, direct. Ansermet, sol. L. Meyer, cantatrice.
- 9 février : Victoria Hall, concert extraordinaire, direct. Ansermet, avec Société Chant Sacré :
Roi David, Cantate de la Réformation.
- 17 février : Victoria Hall, direct. Baud-Bovy, soliste Loyonnet, pianiste (Concert Art Social et pour la Jeunesse).
- 3 mars : Grand-Théâtre, direct. Ansermet, sol. Feuermann, violoncelliste.
- 8 mars : Victoria Hall, direct. Ansermet, Concert plébiscite.
- 10 mars : Victoria Hall, direct. Barblan, Concert Chant Sacré, *Messe* de Schubert.
- 17 mars : Victoria Hall, direct. von Hoesslin, soliste Szigeti, violoniste.

7. *Comptoir suisse de Lausanne*

Les autorités lausannoises ayant prié le Conseil administratif de s'occuper d'une Journée genevoise du XVII^e Comptoir suisse, nous avons préparé cette manifestation avec le concours de la Musique municipale et de la Compagnie des Vieux-Grenadiers. La Journée genevoise a été une réussite et plus de 1.200 personnes prirent part au voyage en bateau spécial.

CHAPITRE XIII

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

Directeur : M. F. GARDY

COMMISSION. — La Commission a eu le regret de perdre un de ses membres en la personne de M. Auguste GAMPERT, doyen de la Faculté de théologie, qui en faisait partie depuis 1927.

PERSONNEL. — M. Maurice DECORVET, atteint par la limite d'âge, a quitté la Bibliothèque au mois de juillet. Entré en fonctions en 1910, comme commis-distributeur, il avait été nommé en 1921 surveillant de la Salle de lecture ; il s'occupait aussi du prêt interurbain.

Il a été remplacé par M. Eugène SAVIGNY, précédemment bibliothécaire au Musée d'art et d'histoire.

Dépenses pour acquisitions et reliures

Il a été dépensé pour acquisitions et reliures :

I. Imprimés :			
a) Ouvrages neufs	fr.	7.519,90	
b) Ouvrages d'occasion	»	1.258,05	
c) Suites	»	6.939,90	
d) Périodiques	»	18.658,—	fr. 34.375,85
<hr/>			
II. Manuscrits			» 3.724,85
III. Estampes et portraits			» 407,45
<hr/>			
			fr. 38.508,15
IV. Reliures			» 13.019,10
<hr/>			
	Total		fr. 51.527,25

Ces dépenses ont été couvertes par :

I. Crédit prévu au budget :			
a) Intérêts du Fonds Brunswick	fr.	9.620,—	
b) Allocation de la Ville	»	19.380,—	
c) Allocation de l'Etat (selon convention)	»	7.000,—	
d) Taxe universitaire (versement de l'Etat).	»	4.000,—	fr. 40.000,—
II. Ressources extra-budgétaires :			
e) Intérêts du Fonds Disdier (don de l'Université)			» 2.253,25
f) Allocation de la Société médicale			» 1.000,—
g) Intérêts du Fonds Moynier (Société Académique).			» 899,65
h) Prélèvement sur réserve « Taxe universitaire »			» 2.910,55
i) Prélèvement sur compte « Dons et legs ».			» 4.463,80
<hr/>			
	Total		fr. 51.527,25

A cette somme s'ajoutent les achats effectués :

a) Par le Fonds auxiliaire de la Bibliothèque	fr.	991,85
b) Par la Faculté de médecine	»	6.330,30

Département des imprimés

ACCROISSEMENT.

	Volumes	Brochures (incl. brevets)	Thèses et pièces acad.
Dons	2.818	8.734 (6.840)	10.417
Achats	1.837	261 —	—
Remis par cinq sociétés (suivant convention)	1.294	43 —	—
<hr/>			
Totaux	5.949	9.038 (6.840)	10.417

CATALOGUE. — Ont été catalogués : 2.710 ouvrages nouveaux, 457 volumes et fascicules de suites, 1.165 brochures et 1.431 thèses d'Universités suisses et étrangères.

En outre, 326 volumes de la bibliothèque de la Grange ont été catalogués.

1.741 titres ont été imprimés au multigraphe pour la liste collective des bibliothèques genevoises.

Le catalogue collectif alphabétique s'est augmenté de 10.075 fiches et le catalogue par matières de 10.378.

CONSULTATION. — Outre les jours fériés, la Salle de lecture, la Salle Naville et la Salle Moynier ont été fermées du 20 juillet au 31 août.

Salle de lecture. — En 269 jours, 33.346 volumes ont été communiqués à 1.181 personnes (dont 232 étudiants). Ces chiffres comprennent :

1^o Service de la journée : 269 jours, 24.584 demandes d'ouvrages et 32.241 volumes communiqués. Moyenne par jour : 90 demandes et 120 volumes.

2^o Service du soir (20 à 22 h.) : 121 séances, 1.454 lecteurs, 1.105 volumes communiqués. Moyenne par séance : 12 lecteurs et 7 volumes.

Il a été délivré 527 nouvelles cartes d'entrée.

Salle Ernest Naville. — 259 jours, 6.603 consultations par 312 personnes différentes, 4.822 volumes et documents communiqués ¹.

Salle Gustave Moynier (périodiques). — 262 jours, 5.794 consultations (dont 3.186 par des étudiants). Moyenne par jour : 22 lecteurs (dont 12 étudiants).

PRÊTS ET EMPRUNTS A L'EXTÉRIEUR. — 24.630 volumes ont été prêtés à domicile, à Genève, à 1.885 personnes (dont 632 étudiants).

1.507 volumes ont été prêtés à 46 bibliothèques et institutions suisses et 48 volumes à 16 bibliothèques de l'étranger.

La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 708 volumes de 45 bibliothèques genevoises, 714 volumes de 34 bibliothèques et institutions suisses d'autres cantons, et 55 volumes de 19 bibliothèques de l'étranger.

Pour le service du prêt interurbain, la Bibliothèque a reçu 1.800 cartes de demandes d'autres bibliothèques suisses, dont elle a fait suivre 978 ; elle en a adressé de son côté 726.

La BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT, ouverte tous les jours (sauf la période du 1^{er} au 31 août), de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h., a eu en moyenne 23 lecteurs par jour et a prêté à domicile 2.419 volumes.

DONATEURS. — 250 particuliers ont donné 783 volumes et 539 brochures et pièces diverses.

635 institutions, universités, bibliothèques, sociétés, associations, administrations, gouvernements, etc., ont donné 2.035 volumes, 8.175 brochures et pièces diverses (dont 6.840 brevets), et 10.417 thèses et pièces académiques.

PRINCIPAUX DONS ET LEGS. — *Dons.* — La Bibliothèque a reçu entre autres les dons suivants :

De M. Charles MEUNIER (Paris), 22 ouvrages de littérature contemporaine, parmi lesquels de belles éditions illustrées de René Bazin, Henry Houssaye, Pierre Louys, Edgar Poe, etc. et dont plusieurs sont munis d'envois d'auteur et accompagnés de lettres et documents. Ce nouvel envoi du célèbre relieur parisien porte à 765 le nombre des volumes de la collection donnée par lui à la Bibliothèque.

De la BIBLIOTHÈQUE CENTRALE de Zurich, 156 volumes (revues françaises et revue américaine).

Du COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, 146 volumes (périodiques).

De la FACULTÉ DE MÉDECINE, 99 volumes et 14 brochures.

De la RÉDACTION du *Journal de Genève*, 100 volumes et 63 brochures.

De L'UNIVERSITÉ, 150 volumes, 121 brochures et 10.417 thèses et autres publications universitaires.

Le FONDS AUXILIAIRE a fait don de divers ouvrages et a contribué à l'achat d'un incunable genevois, la deuxième édition de l'*Histoire d'Olivier de Castille*, imprimée à Genève par Louis Garbin dit Cruse vers 1492, et ornée de nombreuses gravures sur bois. On ne connaît que cinq ou six exemplaires de cette édition, qui présentent presque tous des variantes et dont deux au moins sont incomplets. C'est un de ces deux derniers dont la Bibliothèque s'est rendue acquéreur ; il lui manque douze feuillets (sur 56) et huit gravures (sur 40).

¹ Ces chiffres comprennent aussi la consultation des manuscrits, des imprimés de la Réserve et des Archives J.-J. Rousseau.

Legs. — M. André THURY, qui avait été l'un des chefs de la librairie ancienne Thury, Baumgartner & C^o, et avec lequel la Bibliothèque avait entretenu d'excellentes relations, lui a légué ses livres et des documents manuscrits. La Bibliothèque s'est enrichie ainsi de 370 volumes, principalement d'histoire locale, et d'un lot de brochures.

Département des manuscrits et des estampes

A. MANUSCRITS

CONSULTATION. — En 259 jours, il y a eu 650 consultations par 115 personnes différentes et 960 volumes et documents communiqués.

26 manuscrits ont été prêtés à 5 bibliothèques suisses et à 4 bibliothèques étrangères. La Bibliothèque a reçu en communication, pour divers travailleurs, 20 manuscrits de bibliothèques ou archives suisses et étrangères.

Archives J.-J. Rousseau. — 28 consultations par 13 personnes différentes, 50 volumes et documents communiqués.

CLASSEMENT. — Les travaux de classement, de cataloguement et d'unification des fichiers ont été continués. Le catalogue des manuscrits de J.-J. Rousseau a été achevé.

DONS. — 7 personnes et 2 institutions ont donné ou légué 62 documents (volumes, lettres, etc.).

ACHATS. — 1.071 documents (volumes, lettres, etc.).

PRINCIPAUX DONS, LEGS ET ACHATS. — *Dons* : De M. le professeur Albert SECHEHAYE vingt cahiers de notes, prises par lui et M. G. Dégaillet aux cours de linguistique de Ferdinand de Saussure.

Legs : De M. André THURY, 38 cahiers de notes de linguistique rédigées par Adolphe Pictet ; manuscrits divers, 43 vol. et cahiers.

Achats : La Bibliothèque a eu la satisfaction de pouvoir acquérir une partie considérable des archives de la famille Töpffer, conservée chez un de ses descendants, et qui consiste essentiellement en lettres écrites ou reçues par des membres de la famille, au nombre de plus de mille, entre autres : lettres d'Adam Töpffer à sa femme, à ses enfants et à divers ; lettres de Rodolphe Töpffer à ses parents, à sa femme, à ses enfants et à divers personnages ; lettres adressées à Rodolphe Töpffer par divers personnages : Xavier de Maistre (50), Sainte-Beuve (10), Alexandre Vinet (16), Auguste de la Rive (30), Mérimée, Sismondi, Fréd. Soret, etc. ; la correspondance de Rod. Töpffer avec J.-J. Dubochet, éditeur des *Voyages en zigzag*, etc. Ces archives contiennent en outre le manuscrit autographe du journal tenu par Rodolphe pendant son séjour à Paris en 1819-1820, ainsi que des fragments et écrits divers qui complètent le fonds des manuscrits de cet auteur qui avaient été légués à la Bibliothèque par sa fille.

La Bibliothèque a acquis en outre quelques lettres d'Amiel, Bellot, Ch. Didier, général Dufour, James Fazy, Imbert Galloix, Pellegrino Rossi, etc.

La FONDATION FAZY, dont les archives sont déposées à la Bibliothèque, a acquis 72 lettres de James Fazy adressées à Léonard L'Huillier (1866-1872).

RETRAITS DE DÉPÔTS. — L'Université a retiré les adresses du jubilé de 1909, qu'elle avait déposées en 1911.

La Section genevoise de la Société de Zofingue a retiré ses archives, dont le dépôt avait fait l'objet d'une convention en 1924.

M. Robert Tronchin a repris possession de tout le reste de ses archives, qu'il avait déposées en 1932 et dont il avait déjà retiré une partie en 1934.

B. PORTRAITS, ESTAMPES, etc.

CONSULTATION. — 58 personnes différentes.

La Salle Lullin a été visitée par 747 personnes et le Musée J.-J. Rousseau par 188.

DONS. — 19 personnes et 5 institutions ont donné ou légué 4 recueils et 140 pièces.

ACHATS. — 1 recueil et 52 pièces.

Un portrait d'Antoine-Elisée Cherbuliez (1797-1869), qui fut professeur à l'Académie de Genève ; peint à l'huile sur carton, probablement par Massot (19 × 25 cm. ; n° 407 du Catalogue).

Un portrait d'Isaac Cornuau (1743-1820) ; fusain rehaussé, attribué à M^{me} Munier-Romilly (15 × 18,5 cm. ; n° 406).

Département des cartes

CONSULTATION. — 13 personnes différentes.

ACCROISSEMENT. — 267 cartes, dont 164 par don du Service topographique fédéral, à Berne.

Grâce à l'obligeante entremise de M. Et. Clouzot, archiviste paléographe, la Bibliothèque a pu se procurer la reproduction en photocopies d'une trentaine de plans de Genève et de la région voisine, datant des XVII^e et XVIII^e siècles et du début du XIX^e, pour la plupart inédits, conservés à la Section technique du Génie, à Paris, aux Archives d'Etat, à Turin, et à la Bibliothèque centrale, à Zurich.

Divers

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT. — L'exécution des travaux prévus par la convention conclue en décembre 1935 entre l'Etat, la Ville et la Société Académique a commencé le 4 juin. Elle a été précédée par l'établissement d'un programme détaillé et d'un contrat, les architectes ayant pris le travail à forfait, et par les mesures préliminaires qui incombait à la direction de la Bibliothèque.

A la fin de l'année, les nouveaux magasins de l'aide sud et de l'annexe étaient achevés, l'ascenseur et les monte-livres installés ; le 17 décembre on a pu commencer le transfert des livres de l'étage supérieur de l'aile sud dans les nouveaux magasins, avec l'aide de trois chômeurs.

L'installation du chauffage a été entièrement renouvelée dans le courant de l'été et les chaudières ont été mises en activité le 10 octobre.

Une commission, composée de représentant de l'Etat, de la Ville, de la Société académique, de l'Université et de la Bibliothèque, a suivi de près l'exécution des travaux. Ceux-ci se poursuivent par la transformation des étages supérieurs, ils seront terminés dans le courant de l'année 1937.

Le Conseil administratif a accordé un crédit de onze mille francs environ pour permettre une opération supplémentaire qui assurera à la Bibliothèque l'espace suffisant pour un plus grand nombre d'années.

La Bibliothèque a été fermée du 20 juillet au 31 août, période pendant laquelle ont été exécutés des travaux bruyants et qui entravaient le service, en particulier la construction de la seconde volée de l'escalier central, destinée à faciliter l'accès au deuxième étage, et celle de l'ascenseur et des monte-livres.

BUDGET. — L'Etat a rétabli son allocation, mais réduite à la somme de fr. 7.000,—, montant fixé par la convention conclue le 15 octobre 1895 entre l'Etat, la Ville et la Société Académique.

EXPOSITIONS. — Les expositions temporaires suivantes ont eu lieu à la Salle Ami Lullin :

En septembre, livres à gravures genevois, à l'occasion du XIV^e Congrès international d'histoire de l'art.

En novembre et décembre, documents relatifs au symbolisme, avec l'obligeante participation de MM. Albert Natural, François Ruchon, Pierre-Eug. Vibert et quelques autres.

La Bibliothèque a pris une part importante à l'Exposition commémorative organisée au Musée Rath, à l'occasion du quatrième centenaire de la Réformation, du 6 juin au 31 juillet.

PUBLICATIONS. — Dans la revue *Genava*, t. XIV, p. 249-265, M. Aug. BOUVIER, bibliothécaire, a publié la suite et fin du *Catalogue de la collection de portraits, bustes, miniatures et médaillons de la Bibliothèque de Genève*.

Dans les *Annales J.-J. Rousseau*, t. XXIV, p. 179-250, M. Fernand AUBERT, bibliothécaire, a publié le *Catalogue des manuscrits de J.-J. Rousseau qui se trouvent à Genève*.

CHAPITRE XIV

BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE

(rue des Alpes ; place de la Madeleine ; Plainpalais ; Servette ; Crêts du Petit-Saconnex)

Conservateur : M. E. DUJARDIN.

1) Bibliothèques

Prêts à domicile. — Le nombre des volumes sortis s'est élevé, en 1936, à 255.156 contre 239.896 en 1935. Il se répartit ainsi :

Alpes	47.947	en 1936	contre	47.930	en 1935
Madeleine	82.233	»	»	73.967	»
Plainpalais	66.518	»	»	62.227	»
Servette	49.488	»	»	46.942	»
Crêts du Petit-Saconnex . .	8.970	»	»	8.830	»

L'augmentation du nombre de livres sortis en 1936, dans nos 5 Circulantes, a donc été de 15.260 ; déjà pour l'année 1935, elle avait été de 19.276 sur l'exercice précédent.

A la Madeleine et à Plainpalais, les romans représentent le 72% des livres empruntés ; à la Servette, le 64% ; aux Alpes et aux Crêts du Petit-Saconnex, le 82%. Les biographies et l'histoire représentent environ le 13%, à la Madeleine et à la Servette ; le 8%, à Plainpalais, et le 5%, aux Alpes et aux Crêts. Viennent ensuite, parmi les autres catégories, les livres de sports, de voyages et de géographie, dont le pourcentage varie, selon les bibliothèques, de 2½ à 7%.

Acquisitions. — Les dépenses pour acquisitions se répartissent ainsi :

593 livres neufs	fr. 1.825,50
786 livres d'occasion	» 1.182,30
Revue et journaux	» 888,50
<hr/>	
Dépense totale	fr. 3.896,30

Les journaux sont à la disposition du public, dans les Salles de lecture de la rue des Alpes et de la rue de Carouge ; les revues, d'abord en lecture dans ces mêmes salles, sont ensuite remises en prêt aux lecteurs dans les 5 Circulantes.

56 donateurs ont offert 437 volumes, en majeure partie des romans.

Il est nécessaire de faire remarquer que le budget des acquisitions et des reliures, ayant été diminué 2 années de suite, ne correspond plus aux exigences de nos 5 Bibliothèques circulantes.

En effet, outre les nouvelles publications que nous devons acheter pour contenter nos lecteurs, nous avons à remettre en état ou à remplacer plus de 2000 volumes qu'il est indispensable de conserver en raison de leur valeur ou parce qu'ils sont très demandés. Cela nous impose un fort supplément de dépenses, d'autant plus que, désormais, il faudra tenir compte de la majoration des prix de librairie.

Inscriptions et radiations. — Après déduction de 1097 radiations, pour cause de départs ou de décès, le nombre des abonnés a augmenté de 737, ce qui porte, au 31 décembre 1936, le nombre des lecteurs inscrits dans nos 5 Bibliothèques circulantes à 9273, parmi lesquels nous comptons 5373 Genevois, 3663 Confédérés et 237 Etrangers.

2) Salles de lecture

a) RUE DES ALPES.

Nouvelles inscriptions. — On a enregistré, cette année, 75 nouvelles inscriptions de lecteurs réguliers et munis de la carte d'identité, soit : 18 Genevois, 42 Confédérés et 15 Etrangers.

Fréquentation. — Le nombre des entrées, en 1936, s'est élevé à 51.110, au lieu de 62.741 en 1935.

Pour raison d'économie, il avait été décidé de ne conserver que des journaux de la localité, à partir de janvier 1936 ; de sorte que plusieurs revues et 6 journaux d'autres cantons suisses furent supprimés.

Nombre de Confédérés manifestèrent leur déception. Ayant demandé instamment, mais en vain, le rétablissement de ces journaux et de ces revues, ils abandonnèrent la Salle de lecture. Ce qui amena aussitôt et régulièrement une forte diminution dans la fréquentation de la Salle.

b) RUE DE CAROUGE.

Nouvelles inscriptions. — On a enregistré 44 nouvelles inscriptions de lecteurs réguliers, munis de la carte d'identité. Ils se répartissent ainsi : 13 Genevois, 25 Confédérés et 6 Etrangers.

Entrées. — Le nombre des entrées s'est élevé à 17.327, contre 16.821, l'année précédente.

Ainsi, il y eut, à Plainpalais, une augmentation de 506 entrées, au lieu d'une forte diminution, comme ce fut le cas pour la rue des Alpes. Cela s'explique par le fait que le public qui fréquente la Salle de lecture de Plainpalais est assez différent de celui de la rue des Alpes et que, tenant avant tout aux journaux de la localité, il a mieux accepté les suppressions imposées.

CHAPITRE XV

BIBLIOTHÈQUE MODERNE

Directrice : M^{lle} Hélène RIVIER

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1936, le stock général des livres a passé de 9.030 à 10.102 volumes ; dans ce chiffre ne sont pas inclus ni les volumes de périodiques ni les volumes de la Section des Jeunes.

Donateurs. — 19 personnes ont donné 120 volumes.

Dépenses pour acquisitions. — Il a été dépensé un total de fr. 5.600,45 (7.967,85 en 1935) pour l'achat de 1.082 volumes et fr. 1.403,40 pour les périodiques et journaux quotidiens.

Frais supplémentaires de reliure. — La bibliothèque est entrée dans sa cinquième année d'activité. Cette courte période a déjà fortement marqué nombre de nos volumes : pour arriver à maintenir notre stock en bon état nous avons dû faire relier à neuf plus de 600 volumes, et en outre nous avons dû retirer de la circulation plus de 100 volumes qui étaient complètement hors d'usage. Ces frais supplémentaires ont dépassé fr. 3.000,— qui nous ont diminué la somme consacrée aux acquisitions.

Emprunteurs. — Au 31 décembre 1936 nous avons 8.242 lecteurs inscrits pour le prêt des livres à domicile. Ce chiffre se décompose comme suit :

Inscriptions au 31 décembre 1935	.	6.844	lecteurs (5.355 en 1934)
Nouvelles inscriptions en 1936	. . .	1.398	» (1.485 en 1935)

Prêts. — En 298 jours ouvrables il a été prêté un total de 107.596 volumes (contre 95.193 en 1935). Ce chiffre comprend 14.109 volumes de la Section des Jeunes. Chez les adultes la moyenne de prêts est de 314 volumes par jour, alors qu'en 1935 elle était de 270.

Ce qui a été lu :	1935	1936	%	(% en 1935)
0. Généralités	693 volumes	840 volumes	0,9	(0,8%)
1. Philosophie	1.511 »	1.823 »	1,9	(1,9%)
2. Religion	986 »	1.175 »	1,2	(1,2%)
3. Sciences sociales	2.343 »	2.762 »	2,9	(2,9%)
4. Philologie	799 »	903 »	0,9	(1%)
5-6. Sciences pures et appliquées .	9.360 »	10.715 »	11,6	(11,8%)
7. Beaux-arts et arts récréatifs.	5.336 »	5.574 »	6	(6,7%)
8. Littérature (romans non com- pris)	6.347 »	7.870 »	8,5	(7,9%)
9. Histoire	4.598 »	5.615 »	6	(5,7%)
91. Géographie et voyages . . .	8.713 »	9.537 »	10,2	(10,8%)
B. Biographies	9.022 »	10.478 »	11,2	(11,2%)
R. Romans	30.700 »	36.195 »	38,7	(38,1%)

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES.

Emprunteurs. — A fin 1936, nous avons 1.018 enfants inscrits pour le prêt des livres à domicile, ce qui représente 66 nouvelles inscriptions pour l'année 1936. Nous avons en outre 78 enfants qui, ayant atteint l'âge de 16 ans, ont passé dans la bibliothèque des adultes.

Stock de livres. — Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1936, le stock de livres a passé de 1.280 à 1.390 volumes.

Prêts. — Durant l'année 1936, soit en 49 jeudis, nous avons prêté un total de 14.109 volumes (contre 14.787 en 1935) ce qui représente une moyenne de 287 volumes par jeudi.

Ce qui a été lu :	1935	1936	%	(% en 1935)
Vulgarisation	2.384 volumes	2.252 volumes	16%	(17%)
Histoire et voyages	1.473 »	1.389 »	9,8%	(7,7%)
Biographies	762 »	688 »	4,8%	(5,8%)
Contes et légendes	2.282 »	2.159 »	15,4%	(15,5%)
Romans	7.894 »	7.621 »	54%	(54%)

Observations. — Comme le montre ce rapport le développement de la Section des Jeunes s'est un peu ralenti cette année par suite du retrait de la subvention du Département de l'Instruction publique qui était de fr. 1.500,— en 1933 et fr. 1.200,— en 1934. Nous n'avons pu acheter que 110 volumes car, à eux seuls, les frais de réparations de reliure ont dépassé les fr. 1.000,— que la Ville consacrait habituellement pour les acquisitions de la bibliothèque des jeunes. Cette diminution de crédit a eu une répercussion immédiate et sur le nombre des lecteurs et sur le nombre des volumes prêtés, mais nous voulons espérer que l'année 1937 permettra à la Section des Jeunes de reprendre son développement normal.

Société des amis de la bibliothèque. — Comme par le passé cette Société a pris à sa charge l'abonnement de plusieurs revues.

CHAPITRE XVI

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Directeur : M. le D^r Pierre REVILLIOD

(Extrait du Compte rendu de l'Administration municipale pendant l'année 1936).

Commission. — Sans changement.

Collaborateurs ; visites et séjours d'études. — Nous avons pu bénéficier de nouveau cette année de la grande obligeance et du bienveillant concours de collaborateurs bénévoles, auxquels nous exprimons ici notre sincère gratitude :

M. J. SIMONET a consacré 48 séances, soit 220 heures de travail aux collections entomologiques ; M. le D^r J. DE BEAUMONT a passé plusieurs semaines à l'étude et la révision de la famille des Sphéridés (Hyménoptères). M. R. CONSTANTIN a copié encore 1900 fiches cette année, ce qui permettra maintenant l'établissement du fichier par matières de zoologie dans notre bibliothèque.

M. B. MOREL et M^{lle} J. MORIN ont, comme l'an dernier, préparé de nombreux ossements pour la collection ostéologique comparative. M. SAVARY a bien voulu s'adjoindre à ce travail depuis novembre.

M. E. JOUKOWSKY a eu comme précédemment l'aide de MM. J. BUFFLE et R. GALOPIN pour l'organisation des collections minéralogiques, grâce à la contribution des Services industriels.

M. le D^r J.-G. BAER, dont la place d'assistant à demi charge de zoologie a été supprimée, nous a encore assuré son concours jusqu'en juin. Nous garderons de son passage trop court au Muséum un souvenir très reconnaissant pour l'aide si efficace qu'il nous a apportée de 1934 à 1936.

M. Ch. LACREUZE, chargé de révision dans la collection régionale d'entomologie a poursuivi pendant quelques semaines l'étude des Microlépidoptères de la Suisse, qu'il a malheureusement du interrompre faute de crédits.

Un certain nombre de savants suisses et étrangers sont venus poursuivre leurs recherches dans nos collections, y trouvant des spécimens complétant leur matériel d'étude, ou introuvables dans d'autres musées. Ont travaillé dans les collections d'ostéologie et de paléontologie des Vertébrés MM. le D^r K. KROMER, de Bâle (crânes humains du Valais), Prof. D^r Ch. BENNEJEANT de Clermont-Ferrand (Dentition des Primates), D^r E. PASSEMARD et D^r H. HEIM DE BALZAC de Paris (Mammifères de Suisse), M. A. DUREL (Craniologie des Canidés). MM. le Prof. D^r E. PITTARD et D^r J.-J. PITTARD ont utilisé la série des crânes de singes anthropomorphes. Dans les collections de paléontologie des Invertébrés et collection Lamarck ont travaillé MM. le Prof. C. RHEIN de Bogota (Colombie) et Prof. D^r J. ROGER de Lyon ; M. le D^r W.-E. RICKER de la Station biologique du Pacifique (Canada) dans les collections entomologiques. M. le D^r A. MONARD de La Chaux-de-Fonds a mis à contribution notre bibliothèque pendant une semaine pour ses recherches bibliographiques sur les Reptiles d'Afrique.

Parmi les naturalistes suisses et étrangers qui nous ont apporté leur précieux et savant concours pour l'étude et la détermination de nos collections, nous citerons M. le D^r G. BOUVIER d'Yverdon (Diptères Tabanidés d'Afrique), M. le D^r K. GÜNTHER de Dresde (Orthoptères) et M. A. THÉRY de Paris, auquel nous devons l'étude de plus de 1100 spécimens de Coléoptères Buprestides, M. le Prof. D^r VAN STRAELEN, Directeur du Musée royal d'Histoire Naturelle de Belgique qui avait entrepris, et a terminé cette année, l'étude de toute la collection des Crustacés fossiles.

Publications. — Le Tome 43 (1936) de la *Revue suisse de Zoologie* compte 34 travaux et communications en 703 pages, 3 planches et 312 figures dans le texte. Nous signalerons entre autres l'étude de M. P. ESBEN-PETERSEN sur les *Neuroptères du Congo belge* (p. 199-206 et 6 figures) dont les spécimens décrits font partie des précieuses collections récoltées par M. J. ROMIEUX, qui en a fait don au Muséum. Une note de M. A. THÉRY : *Description d'un Entomogaster nouveau* (p. 697-699 et 1 figure), *Entomogaster carli* n. sp. de Madagascar (Coll. Junod). Une étude de E. PITTARD et J.-J. PITTARD : *Etude sur le développement cranio-facial des Gorilles, des Orangs et des Chimpanzés* (p. 551-595).

Des exemplaires d'Insectes *Ephemeroptera* de la collection F.-J. PICTET ont fait l'objet d'une publication de D. E. KIMMINS, *The Entomologist*, Vol. 69, 1936, p. 279).

Prêts et Dons du Muséum. — Le Muséum a fait divers dons d'exemplaires doublets pour servir d'objets d'études aux institutions suivantes : Collège de Genève (Oiseaux naturalisés), Institut dentaire (quelques crânes de Mammifères), Ecole des Beaux-Arts et Arts industriels (Papillons et Coquilles), Laboratoire de minéralogie, M. le Prof. GYSIN, des échantillons de Cérutite et d'Anglesite en échange d'un spécimen de Tarbuttite ; au Corps des « Louveteaux » (Oiseaux, Insectes, etc.). à l'Ecole primaire de Tramelan-dessus (Oiseaux, Insectes, minéraux, fossiles, etc.).

Le nombre de prêts de spécimens des collections et de livres de la bibliothèque s'est élevé à 132, dont 113 à Genève et 19 en Suisse et à l'étranger.

Cours. — Il a été donné, par les soins du personnel scientifique du Muséum, qui a droit à toute notre reconnaissance, 9 cours suivis par 398 auditeurs, plus deux démonstrations, et deux cours pratiques aux recrues gendarmes (détermination d'Oiseaux protégés et d'Oiseaux dont la chasse est autorisée). Le détail est indiqué plus loin. Cependant nous désirons exprimer ici nos remerciements pour leur très aimable concours à MM. le D^r J. DESHUSSES, chimiste-entomologiste au service de l'hygiène, L.-M. SANDOZ, D^r ès Sc., J. BUFFLE D^r ès Sc., J. SIMONET.

Dons, Legs et Dépôts. — Il a été fait au Muséum 61 dons d'objets et 30 de publications. — De M. Albert BRUN, D^r ès Sc. h. c., nous avons reçu le très beau bloc erratique de Gneiss qui se trouvait dans sa propriété à l'avenue Pictet-de-Rochemont. Ce spécimen, de fortes dimensions, vient compléter heureusement la série des blocs erratiques des environs de Genève exposés le long de l'allée conduisant à l'entrée du Muséum. D'anciens amis et collaborateurs du Muséum, décédés au cours de l'année, et dont nous garderons un respectueux et reconnaissant souvenir, nous avons reçu des collections offertes par leur famille, soit une série de fossiles de la collection de feu Edmond FLOURNOY, offerte par M. le D^r H. FLOURNOY, un lot de coquilles provenant des récoltes de feu M. Antoine HORNUNG offert par M. R. HORNUNG.

Par les soins de M^{me} F. BROCHER, nous avons reçu un très important legs de feu M. le D^r Frank BROCHER, le distingué entomologiste genevois, qui avait de son vivant déjà témoigné son intérêt pour notre Muséum en faisant don à diverses reprises de préparations entomologiques et des principaux exemplaires de sa collection ornithologique. Il s'agit de sa bibliothèque scientifique, composée de 30 volumes, 545 brochures et 70 Tomes de périodiques. M. le D^r Ch. FERRIÈRE nous a fait don d'une série de périodiques d'entomologie appliquée dont la majeure partie a été remise à l'école cantonale d'Horticulture.

La Société auxiliaire a eu l'heureuse initiative de faire confectionner à ses frais un relief du Salève par M. M. MONNIER, sculpteur genevois. Ce relief a été exécuté au 1:15.000 d'après la carte du Salève établie au 1:25.000 par MM. E. JOUKOWSKY et J. FAVRE pour leur monographie géologique et paléontologique du Salève parue en 1913. Ce relief, très précis dans les moindres détails, grâce au talent de M. M. MONNIER et à la vigilante direction de M. E. JOUKOWSKY, reste la propriété de la Société auxiliaire. Elle a remis au Muséum, à titre de dépôt, une copie teintée en brun et une deuxième copie colorisée géologiquement.

La Société auxiliaire a encore déposé au Muséum un spécimen naturalisé de Blaireau-porc, *Arctonyx collaris* Cuv., genre rare de Mélidé originaire de Sumatra.

Mobilier. — Une vitrine en 3 corps, dont 2 ont été exécutés par les soins du Service des bâtiments, a été établie au Palais Eynard. Elle est destinée à recevoir la collection des minéraux de Suisse.

Collections de zoologie, ostéologie, travaux de préparation. — Deux armoires destinées aux Vers parasites ont été aménagées au Musée régional (Palais Eynard), par les soins de M. le D^r J.-G. BAER qui a confectionné des tableaux représentant les cycles évolutifs des principaux parasites de l'homme et des animaux domestiques.

La révision des collections d'exposition de Mammifères fossiles s'est poursuivie. Une vitrine relative aux Proboscidiens a été aménagée et des tableaux et explications préparés pour les vitrines destinées aux Perissodactyles. Des tableaux explicatifs ont été confectionnés pour diverses vitrines (Chamois, Oiseaux du Nord). Diverses études ont été entreprises sur les Mammifères de Suisse et d'Europe. La collection d'étude comparative d'os d'Oiseaux a été considérablement augmentée grâce au zèle de M. B. MOREL, de M^{lle} J. MORIN et de M. SAVARY.

Il a été construit par les soins de MM. H. LARSEN et F. RIVAROL un rocher représentant une Rookerie dans un paysage maritime de M. Ch. DE ZIEGLER, sur lequel ont été placés une vingtaine d'Oiseaux représentatifs de ces rookeries (Guillemots, Mouettes tridactyles, Macareux, etc.). Des modifications ont été apportées au panorama des Chamois ; un très bel exemplaire mâle a été naturalisé et mis à la place du précédent. D'autres animaux ont été mis en peau et divers squelettes préparés.

Mollusques, etc. — La détermination des spécimens de Mollusques de la collection MORICAND et leur intercalation dans la collection générale a porté sur les genres *Achatina*, *Bulimus*, *Ennea*, et une partie des *Helix* et des *Clausilies*.

Des déterminations de Mollusques ont encore été faites par M. G. MERMOD pour le Musée de Fribourg et l'Institut de Parasitologie de Marseille et des renseignements donnés à MM. FORCART à Bâle, KLEMM à Vienne, SCHOUTEDEN à Tervueren (Musée du Congo).

Des remaniements ont été effectués dans la collection des Vers et d'importantes revisions des collections exposées dans les galeries (nettoyages, changement d'alcool, etc.).

Arthropodes. — Diverses séries d'Insectes, renvoyées par les spécialistes qui les avaient étudiées ont été classées, entre autres les Acridiens de Malaisie déterminés par M. le D^r WILLEMSE, les Neuroptères de Suisse revus par M. EGLIN, des Tabanidés du Congo belge par M. BOUVIER. M. le D^r J. DE BEAUMONT s'est chargé de l'étude des Sphégidés et notamment du genre *Tachysphex*. M. le D^r W. E. RICKER a étudié sur place la collection des Plécoptères de F. J. PICTET, tandis que les Phasmes indo-australiens ont été envoyés pour examen à M. le D^r K. GÜNTHER à Dresde. D'autres spécimens ont été fournis en grand nombre pour comparaison et des renseignements ont été communiqués au D^r R. BENSON du British Museum de Londres, prof. D. BRADLEY de l'Université d'Ithaca, D^r MONARD, Musée de La Chaux-de-Fonds, etc.

Des Coléoptères et Papillons exotiques ont été échangés avec le D^r R. BERGIER à Avignon contre des Arthropodes vivants exposés dans les terrariums du hall d'entrée.

M. J. SIMONET a bien voulu seconder bénévolement M. J. CARL au cours de nombreuses heures de travail en procédant à l'intercalation de diverses séries d'Insectes (Silphides, Tabanides, Buprestides, etc.), puis au triage et à l'étiquetage d'autres groupes. Il a aussi mis en ordre les Bembidiens, tribu de Coléoptères, d'après le catalogue Junck, et trié au Musée régional la collection Ch. MAERKY. M. CARL a continué à développer les vitrines consacrées à la biologie des Insectes au Musée régional et consacré une vitrine nouvelle à la nidification des Guêpes, présentant au public des nids accompagnés de schémas, dessins et explications. De nouvelles préparations, des planches coloriées et des cartes ont été exposées pour l'explication des Insectes nuisibles aux cultures (Doryphore, Hanneton, Cochylis, etc.).

INVENTAIRE DE LA COLLECTION D'INSECTES
au 1^{er} janvier 1937

	Cadres			Total
	Collections	Dépôts	Doubles	
<i>Orthoptères</i>	534	94	71	699
<i>Hémiptères</i>	159	66	15	240
<i>Diptères</i>	60	30	6	96
<i>Neuroptères</i>	44	3	5	52
<i>Pseudoneuroptères</i>	46	40	9	95
<i>Hyménoptères</i>	404	155	218	777
<i>Coléoptères</i>	1.272	376	23	1.671
<i>Lépidoptères</i>	1.128	215	273	1.616
<i>Collections exposées</i>	43	—	—	43
<hr/>				
Total de la Collection générale . . .	3.690	979	620	5.289
Collection régionale				1.296
			Totaux	6.585

Ne sont pas contenues dans ce tableau les collections JURINE et FOREL, qui comptent ensemble environ 315 cadres.

Géologie, Paléontologie, Minéralogie. — La révision générale des Mollusques tertiaires a été poursuivie par M. J. FAVRE, qui a achevé celle des Gastéropodes et Scaphopodes et commencé celle des Lamellibranches (des Ostreidés aux Pectinidés). La collection Ed. FLOURNOY a été en partie déterminée et intercalée (Mollusques tertiaires et fossiles de la région de Genève).

Des Mollusques quaternaires de tufs et de craie lacustre de provenances variées ont été soumis à M. J. FAVRE pour étude par MM. le Prof. A. JEANNET du Polytechnicum de Zürich, Prof. E. GAGNEBIN de l'Institut géologique de Lausanne, C.-E. THIÉBAUD de l'Institut géologique de Neuchâtel, L. BLONDEL archéologue cantonal de Genève.

Les collections d'Ammonites du crétacé ont été étudiées au Muséum par M. le Prof. D^r C. RHEIN de Bogota et la collection LAMARCK examinée par M. le Prof. J. ROGER de Lyon.

La révision de la collection minéralogique par les soins de MM. E. JOUKOWSKY et R. GALOPIN a été terminée. Les spécimens destinés au Musée régional ont été extraits des collections générales et des réserves. La transformation des étiquettes pour les minéraux exposés dans les vitrines horizontales a été exécutée pour 3 vitrines contenant les oxydes, carbonates et métasilicates.

M. J. BUFFLE a terminé l'analyse chimique des boues du lac.

M. M. MONNIER a terminé sous la direction de M. E. JOUKOWSKY le relief topographique du Salève.

Bibliothèque. — Les difficultés de notre bibliothèque restent les mêmes que l'an passé : manque de place qui nous a forcés à augmenter les rayonnages et à des remaniements compliqués ; défaut de crédits qui empêchent la reliure de beaucoup d'ouvrages en fascicules, dont la conservation sous cette forme est moins assurée. Un échange contre la *Revue suisse de Zoologie* nous a permis d'acquérir l'intéressante série des « Notes » du Musée de Leyde. Cet échange se poursuivra.

Nous avons relié nous-mêmes une vingtaine de recueils de brochures et acheté 15 volumes nouveaux.

L'abonnement de la Bibliothèque publique au Concilium bibliographicum, déposé au Muséum, a été supprimé.

Cours donnés en 1936

M. le D^r P. REVILLIOD, directeur :

1. — Les Pingouins et les Manchots.
2. — Les Oiseaux, hôtes d'hiver du Port de Genève.
3. — Démonstration et observation des Oiseaux dans le Port.
4. — Deux cours pratiques aux recrues gendarmes sur la détermination des Oiseaux protégés et de ceux dont la chasse est autorisée.

M. le Dr J. CARL, sous-directeur :

1. — Les métamorphoses des Insectes.

2. — La vie de nos Guêpes.

3. — Démonstration des vitrines sur la biologie des Insectes au Musée régional (Palais Eynard).

M. le Dr G. MERMOD, assistant : Les Echinodermes (Oursins, Etoiles de mer, Holothuries).

M. J. BUFFLE, Dr ès Sc. : Les eaux superficielles et les eaux profondes du Canton de Genève.

M. J. SIMONET : La faune de nos marais et démonstration des aquariums du Muséum.

M. J. DESHUSSES, Dr ès Sc. : Les Insectes parasites de nos arbres fruitiers.

M. L.-M. SANDOZ, Dr ès Sc. : L'histoire des mines suisses.

Dons et legs en 1936.

1. — Animaux, minéraux et divers.

M. L. von ALLMEN : 1 Epervier.

M. Max AMBERGER : Os et dents de cheval fossile de Solutré

M. Max d'ARCIS : 1 Grèbe à cou noir.

M. Edouard BASTARDOT : 1 Rouge-gorge.

M. le Dr J.-G. BAER : 1 Chauve souris (*Myotis nattereri* Kuhl) de Verbier (Valais).

M. D. BENADOR : Une carapace de Tortue franche (*Chelonia mydas* L.).

M. F. BERGERAT : 1 Freux ; 1 nid de Sizerin (*Linaria linaria* L.) ; 1 Bécassine.

M. le Dr E. BERGIER, Avignon : Insectes divers.

M. B. BERTINOTTI : 1 Martinet.

M. J. BOURGEOIS : 1 Canard sauvage, hybride ; 1 Lézard (*Chalcides viridanus* Gray) des Iles Canaries.

M. Albert BRUN : 1 bloc erratique de Gneiss, d'une moraine glaciaire à Genève (Avenue Pictet-de-Rochemont).

M. J. BUFFLE : 1 moulage de Nautilus (*Aturia lingulata* de Buck).

M. H. CAUDERAY : 1 Effraye.

M. J. CASTHELAZ : 1 Buse.

M. M. CHAMBAUD : Divers petits Mammifères et Oiseaux.

M^{me} L. CHEVALLIER : 1 Martin-pêcheur.

M. Ed. DEMOLE : 1 Bécasse avec 4 petits, groupe naturalisé.

M^{me} A. de DONICI : 1 paire de bois de Renne.

M. L. DUTOIT : 1 Canard eider femelle, de Versoix.

M. EGG à Saxon (Valais) : 1 Campagnol agreste (*Microtus agrestis* L.).

M. J. FAVRE : 1 Poisson chat (*Amiurus nebulosus* Lesueur) du Lac du Bourget.

M. J. FLEMMING, à Hamburg : 2 Chauves-souris en peau.

M. le Dr H. FLOURNOY : Fossiles de provenances diverses de la collection de feu M. Edmond FLOURNOY.

M. R. GALOPIN : 1 Pinson.

M. J.-P. GAY : 1 Couleuvre d'Esculape (*Coluber longissimus* Laur.).

M. P. GEROUDET : 1 Canard morillon mâle.

M. L. GIUNTINI : 1 *Mantispa styriaca* Poda.

M. le Dr K. GÜNTHER, Dresden : 7 espèces d'Orthoptères Indo-Australiens.

M. le Prof. M. GYSIN : 1 échantillon de Génévite, 1 de Cornetite ; 1 Tarbutite de Broken Hill, Rhodésie.

M. F. HELLÉ, à Nice : 1 *Morpho hecuba* ssp. *boyi* Kotsch. ; 1 *Cometesia mittrei* G.M. mâle, Madagascar.

M. R. HORNUNG : 1 lot de coquilles terrestres, fluviales et marines récoltées par feu M. Antoine HORNUNG.

M. A. HUSSY : 1 Couleuvre d'Esculape (*Coluber longissimus* Laur.).

M. H. JACQUEMOUD : 1 Chouette chevêche.

JARDIN ZOOLOGIQUE DE GENÈVE : 1 Flamant rouge (*Phoenicopterus ruber* Bonn.) ; 1 Nandou mâle ; 1 Grue sarcogérane (*Sarcogera leucogera* Pall.) ; 1 jeune Kangourou.

- M. le Prof. LAGOTALA : 8 échantillons de *Cepaea subglobosa* du Burdigalien du Vully. ; 1 Géode de Doptase de Renévill (Congo français).
- M. Christian LARSEN : 1 Lézard des souches (*Lacerta agilis* L.) femelle.
- M. A. LOMBARD : 1 Nid de Bruant fou (*Emberiza cia* L.).
- M. R. LOMBARD : 1 Gros-bec femelle ; 2 Mésanges à longue queue.
- MM. LUGRIN & C^{ie} : 1 Tête de Cerf ; 1 *Squilla mantis* L.
- M. M^{me} D^r R. MACK-PERROT : 1 collection de 96 échantillons de roches diverses.
- M. G.-E. MAGNAT : 1 Pinson mâle.
- M. R. MARCHAND : 1 nid de *Vespa vulgaris* L.
- M. le Prof. P. MATTHEY, à Lausanne : 1 Lérot intermédiaire (*Dyromys nitedula intermedius* Nehring) du Tyrol.
- M. P. MAUNOIR : 1 Mésange à longue queue.
- M^{lle} J. MORIN : 1 Ver parasite de *Testudo radiata*, nouvelle espèce, exemplaire-type *Atractis morinae* Baer.
- M. Ph. MOSSAZ : 1 Brochet.
- M. G. PELOUX : 1 Putois.
- M. le D^r Eug. PENARD : 1 exemplaire scalariforme d'*Helix pomatia* trouvé au jardin de l'Observatoire.
- M. F. PERNOUD : 1 Belette.
- M. M. PERREARD : 1 Lézard des souches (*Lacerta agilis* L. mâle.).
- M. le Prof. Eug. PITTARD : 7 outils moustériens.
- POLICE MUNICIPALE : 1 Putois (Parc Bertrand, Genève).
- POSTE DE GENDARMERIE, Bernex : 1 Hironnelle de cheminée.
- M. le D^r P. REVILLIOD : Poissons exotiques et petits mammifères divers.
- M. F. RIVAROL : 1 Milan noir.
- M. ROTTIER : 1 Cobaye monstrueux.
- M. le D^r F. SANTSCHI, à Kairouan : 5 espèces de Fourmis exotiques dont 2 types.
- M. SAVARY : 1 Epervier femelle.
- M. J. SIMONET : 1 Rouge-gorge mâle ; 1 Buse ordinaire, mâle.
- SOCIÉTÉ AUXILIAIRE du Muséum d'Histoire Naturelle (en dépôt) : 1 Blaireau-porc de Sumatra (*Arctonyx collaris* Cuv.). Relief du Salève.
- M. P. SOUVAIRAN : 1 Mouchet chanteur (*Tharrhaleus modularis* L.) femelle.
- M. SCHIFFERLI, Schw. Vogelwarte, Sempach : 1 Chauve-souris (*Vespertilio murinus* L.), femelle.
- MM. WYATT & GROSJEAN : 10 échantillons de Molybdenite et de roches encaissantes.
- M. A. ZANINETTI : 1 paire de Diamants de Gould (*Poephila gouldiae* Gould.) ; 1 Ecureuil des Indes orientales (*Sciurus prevosti* Desm.), femelle.

2. — Volumes, brochures, publications, rapports, etc.

Legs : D^r F. Brocher : 645 volumes et brochures.

Dons : D^r A.-C. D'ARAUJO A SILVA, Rio de Janeiro ; D^r J.-G. BAER ; Dr C. BAYER, Leiden ; BRITISH MUSEUM, Londres ; D^r J. CARL ; M. M. DUBOULOZ ; D^r J.-M. DUSMET Y ALONSO, Madrid ; D^r J. FAVRE ; D^r C. FERRIÈRE, Londres ; D^r GANDOLFI-HORNYOLD ; D^r S. W. GEISER, Dallas, U.S.A. ; D^r GUIMIER, Nancy ; D^r C.-B. HOFFMANN, St-Paul (Minnesota) ; D^r E. JOUKOWSKY ; Musées de : Bâle, La Chaux-de-Fonds ; Colombo, Ceylan ; Fribourg ; Gênes ; Olten ; Pretoria ; Sidney (Australie) ; Soleure ; M^{me} A. PRUVOT-FOL, Sceaux ; D^r P. REVILLIOD ; Royal Zoological Society of New South Wales, Sidney ; Prof. A. SECHEHAYE ; D^r B.C.S. WARREN.

Achats

Peaux et crânes de Mammifères d'Angola (Expedition D^r A. MONARD) ; Moulage du crâne de Steinheim ; Exemplaires naturalisés de : Vison ; *Zorilla striata* Shaw ; Caracal ; *Lachesis wagneri*.

CHAPITRES XVII et XVIII

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Directeur : M. le prof. W. DEONNA

Commissions, Personnel et statistique des entrées

Commissions. — Commission des Expositions temporaires : M. Fréd. SCHMIED, démissionnaire ; M. J. COURVOISIER, décédé, remplacé par M. Jacques JACOBI. — Arts décoratifs : M. A. DUFAUX, conservateur, décédé, remplacé par MM. W. DEONNA et L. GIELLY. — Commission archéologique : M. Paul CHAVAN, décédé.

Personnel. — M. Antoine DUFAUX, conservateur des Arts décoratifs, en fonction depuis le 1^{er} janvier 1921, atteint par la limite d'âge, admis à la retraite le 1^{er} août, est décédé le 31 octobre. Selon décision du Conseil administratif, son poste n'a pas été repourvu, mais demeure indiqué au budget ; ses fonctions administratives et scientifiques seront exercées par M. W. DEONNA, directeur du Musée. M. L. GIELLY, conservateur des Beaux-Arts, a été appelé à faire partie de la commission des Arts décoratifs.

Le Conseil administratif a supprimé les allocations accordées à MM. L. BLONDEL, conservateur du Vieux-Genève, et à M. A. RÖHRICH, conservateur du Cabinet de Numismatique, tout en les maintenant dans leurs fonctions qu'ils exercent désormais à titre bénévole.

M. E. SAVIGNY, bibliothécaire, a été permuté, par décision du Conseil administratif du 23 juin, à la Bibliothèque publique et universitaire, où il a commencé ses nouvelles fonctions le 1^{er} juillet.

M^{lle} G. SANNET, sténo-dactylographe au Musée, qui avait été permutée en janvier au secrétariat du Conseil administratif, a été réintégrée au secrétariat du Musée le 29 juin. Elle a été chargée en plus du soin de la Bibliothèque du Musée, avec M^{lle} BOVAGNE, assistante.

En application du nouveau statut du personnel de l'administration municipale, adopté le 31 mars, M^{lle} J. BOVAGNE, assistante, et M. L. ROCHAT, gardien-nettoyeur, atteints par la limite d'âge, ont été autorisés à conserver leurs fonctions au Musée jusqu'en 1943.

Statistique des entrées :	1936	1935
<i>Entrées.</i> — Entrées payantes.	2.694	2.901
Entrées gratuites.	67.846	66.134
Total.	70.540	69.035

Ajouter à ce chiffre 12.536 entrées gratuites se répartissant comme suit :

651 élèves des écoles primaires et privées,		
274 » du Collège moderne et Ecoles professionnelles,		
308 » de l'Ecole des Beaux-Arts,		
188 » de l'Ecole des Arts et Métiers,		
815 » de l'Ecole secondaire des Jeunes filles,		
4.133 » du Collège,		
66 » d'écoles suisses,		
382 » d'écoles étrangères,		
391 étudiants des cours universitaires.		
<hr/>		
7.208 élèves et étudiants,		
2.930 entrées aux cours et conférences,		
100 entrées au cinéma scolaire,		
2.298 entrées diverses : Expositions, cartes d'études, de membres de sociétés artistiques, etc.		
<hr/>		
12.536 entrées		
soit au total, visiteurs et auditeurs	83.076	81.189

De l'inauguration du Musée (15 octobre 1910) au 31 décembre 1936, le nombre des entrées s'est élevé à 1.690.806, se décomposant comme suit :

Entrées payantes	122.310
Entrées gratuites	1.360.444
Ecoles, cours, conférences.	208.052

Le Conseil administratif a autorisé la fermeture du Musée le lundi, en raison des travaux de nettoyage, et pour permettre de compenser la demi-journée du samedi au personnel de service, tout en réduisant les frais de surveillance temporaire.

Visites scolaires. — Les visites des écoles sont toujours en progression, tout particulièrement pour les élèves du Collège qui pendant leurs récréations visitent le Musée et utilisent la bibliothèque. Au total, 7.208 élèves et étudiants, contre 6.960 en 1935.

Cinéma scolaire. — Le Collège a utilisé la salle de conférences pour une conférence avec film.

Congrès. — Nous avons prêté la salle de conférences le 6 juin à la Société d'Histoire de la Suisse romande, pour sa réunion annuelle. Ses membres, ainsi que ceux du XIV^{me} Congrès international d'Histoire de l'art, les 8 et 9 septembre ont visité le Musée, et y ont été guidés par le directeur et le conservateur des Beaux-Arts. Les participants au Congrès annuel de l'Union internationale des Associations d'alpinisme, tenu à Genève les 27-29 août, ont été aussi reçus gratuitement au Musée.

Ventes. — La vente des divers articles, publications, photographies, cartes postales, etc., a produit la somme de fr. 1.321,10 contre fr. 1.654,50 en 1935.

Travaux d'aménagement.

Travaux d'ateliers. — Le personnel a été occupé une grande partie de l'année aux travaux d'aménagement des salles et d'installation des collections au Musée Ariana, réalisant ainsi une notable économie de main-d'œuvre au budget de ce dernier. Il a pu, néanmoins, en exécuter de nombreux au Musée d'Art et d'Histoire.

Beaux-Arts. — Dans la salle de sculpture contemporaine, nous avons recouvert d'une tenture la peinture de Furet (l'Acropole), qui en occupait le fond, travail exécuté par notre personnel, nettoyé les parois et peint un bandeau en frise. Nous avons remis en état le mobilier des salles Tœpffer et Diday, et remanié les salles 45 et 46 pour permettre de nouveaux arrangements des peintures.

Archéologie. — Nous avons installé deux nouvelles vitrines, faites dans nos ateliers, dans la salle préhistorique; deux nouvelles vitrines et quatre anciennes dans la salle grecque et romaine, pour recevoir la collection de vases antiques provenant du Musée Ariana, qui sera installée en 1937.

Le Conseil administratif ayant décidé de transférer toutes les collections de céramique du Musée d'Art et d'Histoire au Musée Ariana, nous avons transporté et installé dans ce dernier une partie des porcelaines et faïences; le dernier transfert et l'aménagement de ces collections céramiques sera poursuivi en 1937. L'ancienne salle des porcelaines au Musée d'Art et d'Histoire recevra ultérieurement une nouvelle destination.

La galerie des Etains a reçu les collections d'étains du Musée Ariana, et les vitrines en ont été par suite remaniées.

Arts décoratifs. — L'adjonction de deux nouvelles vitrines dans la salle des Emaux a permis le regroupement plus logique et une meilleure présentation des émaux et des miniatures.

Bâtiment

La couverture en zinc de la toiture, les stores sous les vitrages de la galerie des Beaux-Arts ont été partiellement remplacés, travaux exécutés par l'industrie privée sous la direction du Service des Bâtiments.

Restauration — Conservation

Beaux-Arts. — M. Ed. Castres a restauré les peintures suivantes : N° 1900-40, L. Robert, Jeune fille à Capri ; N° 1908-78, W. Hogarth, portrait de la Comtesse de la Vallette ; N° 1936-9, J.E. Liotard, portrait d'Ami-Jean De La Rive ; N° 1909-53, Chintreuil, paysage ; Ecole de Fontainebleau, Adam et Eve.

Archéologie. — Restauration et conservation de nombreux objets en terre cuite, métal, et de meubles anciens. L'outillage en bois qui provient des fouilles préhistoriques de la Praille, faites par L. Blondel, a nécessité un travail minutieux pour en assurer la conservation. Tous ces travaux ont été exécutés par notre atelier de montage et de restaurations.

Classement

Outre les travaux réguliers de classement et d'inventaire des objets nouvellement entrés, nous avons révisé, dans la section des Arts décoratifs, le classement de diverses séries anciennes de céramique, d'émaux, de métaux, d'estampes, donné aux objets exposés une meilleure présentation.

Nous avons reçu au Musée d'Art et d'Histoire diverses pièces provenant des collections de l'Ariana, et, d'autre part, transporté à l'Ariana des pièces provenant du Musée d'Art et d'Histoire. Ces entrées et sorties sont reportées sur des registres de l'un et l'autre musée, pour que l'origine des documents puisse être facilement contrôlée.

Prêts faits par le Musée

Beaux-Arts. — Nous avons prêté pour des expositions temporaires : au Kunsthhaus de Zurich : G. Courbet, « Bords du Doubs » ; au Musée de l'Orangerie de Paris : J. Corot, « Nymphé couchée », « Le Quai des Pâquis » ; au Musée national de Berlin, pour l'Exposition des grands hommes d'Allemagne : H. Rigaud, « La princesse Palatine », J. Darbès, « Portrait de J.-L. Euler » ; à l'Exposition du portrait anglais, Amsterdam : W. Hogarth, « Portrait de la Comtesse de la Vallette » ; à l'Exposition nationale des Beaux-Arts, Berne : P. Baud, « Buste d'homme », bronze ; R. de Niederhausern, « Buste de Verlaine », marbre ; à la Kunsthalle de Berne : F. Hodler, « Bataille de Morat », « Portrait de l'artiste », « Le Petit arbre » ; au Musée des Beaux-Arts, Bâle : C. Witz, « Volets du retable de St-Pierre » ; au Kunsthhaus de Zurich : H. Berger, « Portrait de l'artiste », « Paysage de neige ».

Archéologie. — A la demande du Département de Justice et Police, nous avons remis à la direction de police la collection d'objets d'évasion confectionnés par les détenus de la prison de l'Evêché ; à l'Institut de Médecine légale, l'ancienne guillotine avec ses accessoires.

Prêts reçus par le Musée

Beaux-Arts. — A titre de réciprocité, les Musées nationaux de France nous ont envoyé deux tableaux : J.-F. Millet, « Bergère gardant ses troupeaux » ; Th. Rousseau, « Paysage » ; et la Tate Gallery de Londres, un « Portrait de Lady Dalrympe », par Raeburn. Ces peintures ont été exposées temporairement dans nos salles et rendues à leurs prêteurs.

Archéologie. — Les Musées nationaux de France, par l'aimable entremise de M. Contenau, conservateur au Musée du Louvre, ont déposé dans nos collections une petite série de vases de Nehavend et du Luristan.

Vieux-Genève. — Le Département des Travaux publics du canton de Genève a déposé le relief en cuivre au 1:5000 du canton de Genève, œuvre de M. M. Monnier, que nous avons exposé dans la salle du Vieux-Genève.

Expositions

Nous avons organisé les expositions suivantes :

Janvier-février : Salle n° 7. Gravures. (Collection du Musée).

29 février-5 avril : Salle n° 39 (Beaux-Arts). Estampes japonaises anciennes et modernes.

29 février-5 avril : Salle n° 7. Peintres contemporains. (Collection du Musée).

15 avril-30 mai : Salle n° 7. Gravures anciennes. (Collection du Musée).

1 juin-15 août : Salle n° 7. Peintres-graveurs contemporains. (Collection du Musée).

4 septembre-5 octobre : Salle n° 39 (Beaux-Arts). Art ancien genevois.

4 septembre-5 octobre : Salle n° 7. Dessins originaux d'A.-W. Toepffer, collection du prof. P. Ganz, Bâle.

4 septembre-5 octobre : Galerie du rez-de-chaussée. Documents photographiques. (Collection de l'Université de Marburg).

15 octobre-15 novembre : Salle n° 7. Peintres-graveurs contemporains.

21 novembre-29 novembre : Salle n° 7. Concours Chevalier et Lissignol.

1-30 décembre : Salle n° 7. Peintres graveurs contemporains.

6-17 décembre : Galerie du rez-de-chaussée. Documents et souvenirs de l'Escalade de 1602.

L'exposition d'estampes japonaises anciennes et modernes, avec le concours de la Société des Peintres-graveurs japonais à Tokio, et l'exposition de l'Art ancien genevois de la fin du XVIII^e et de la 1^{re} moitié du XIX^e s., organisée à l'occasion du XIV^e Congrès international d'Histoire de l'art, avec la collaboration de collections privées, étaient placées sous les auspices du Conseil Administratif et ont été très fréquentées.

Comme les années précédentes, l'exposition des documents et souvenirs de l'Escalade, avec la collaboration de la Bibliothèque publique et universitaire, des Archives d'Etat et de la Compagnie de 1602, a attiré l'intérêt croissant des écoles et du public. Nous avons enregistré le chiffre de 9.520 entrées contre 5.440 en 1935.

Bibliothèque

	1936	1935
Lecteurs	4.769	3.895
Volumes consultés	6.715	6.120

Nous avons facilité l'accès de la bibliothèque aux élèves du Collège, pendant leurs récréations et enregistré 2.030 collégions contre 802 en 1935.

La bibliothèque s'est enrichie de 223 volumes, soit :

acquisitions	102	volumes
dons	73	»
périodiques	48	»

Echanges. — Nous recevons 192 publications émanant de sociétés savantes, de musées, et de bibliothèques suisses et étrangères, dont 180 en échange de la revue *Genava*.

Prêts à l'extérieur. — Notre service de prêt a porté sur 127 volumes, dont 67 par l'intermédiaire de la Bibliothèque publique et universitaire. Nous avons prêté à la Bibliothèque de Lausanne une série d'estampes des XVIII^e et XIX^e siècles pour l'exposition organisée à l'occasion du XIV^e Congrès international d'histoire de l'art.

Cours, conférences et excursions

Les cours et conférences qui ont eu lieu conformément au programme imprimé, ont attiré 2.930 auditeurs.

Conférences hors programme

27 février : « Voyage en Hellade », par M. W. Deonna.

12 mars : « Paysages et mœurs au Japon », par M. Inagaki.

30 novembre : « Mari, ville perdue et retrouvée par l'archéologie », par M. Parrot, sous les auspices de la Société auxiliaire du Musée.

Excursions archéologiques

Jeudi 4 juin, l'après-midi, en auto-car, sous la direction de M. A.-E. Roussy, maître au Collège, visite des sites et des monuments de Novéry, de Chaumont, de Sallenove (Hte-Savoie ; 2 cars, 39 personnes).

Samedi 20 juin, excursion d'une journée, en autocar, sous la direction de M. G. Fatio, « Le Tour du lac », avec visite des divers monuments, châteaux, églises, et des fouilles romaines de Vidy (1 car, 16 personnes).

Publicité

Nous avons distribué des petites affiches et des cartes-horaires aux hôtels, pensions, agences touristiques et syndicats d'initiative de Genève, de la Suisse romande, des stations de la Savoie et Hte-Savoie.

ANNEXES DU MUSÉE

A. *Promenade du Pin, n° 5.* — La salle de conférences du 1^{er} étage a été utilisée par la Société d'Histoire et d'Archéologie pour ses séances régulières, par l'Institut des Hautes Etudes internationales, le Conservatoire botanique, le cours de journalisme organisé par l'Entr'aide universitaire internationale.

Les locaux du 1^{er} étage (collections d'estampes et du Vieux-Genève) et du 3^e étage (bibliothèque archéologique et numismatique) sont accessibles au public aux jours et heures fixés par l'horaire.

B. *Musée Rath.* — Durant 11 mois de l'année, les salles d'expositions temporaires ont été concédées aux artistes et aux groupements d'artistes suivants :

		Entrées		Recettes
Février :	A. Milson, J. Falquet, A. Rochat et J. Viollier . . .	4.529	fr.	285,95
Mars :	Section de Genève de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes	2.918	»	69,35
Avril :	E. Deck, H. Deluc, H. Dufaux, J. Courvoisier et H. Latour	4.927	»	392,30
Mai :	Société pour l'amélioration du logement	3.250		—
Juin-Juillet :	Commémoration du IV ^e centenaire de la Réforme .	6.638	»	244,30
Août-Septembre :	Exposition de l'art alpin	5.144	»	301,05
Octobre :	Ed. Castres et Luc Jaggi	3.700	»	144,35
Novembre :	Th. Beer-Zorian, Ch. Beer, L. Jacot-Guillarmod, A. Lambert, H. Theurillat.	4.143	»	442,20
Décembre :	Section de Genève de la Société Suisse des Beaux- Arts	2.894	»	64,20
	Total	38.143	fr.	1.943,70
		1936		1935
	Entrées payantes	2.151		1.949
	Entrées gratuites	35.992		44.140
	Total	38.143		46.089

Le produit net des entrées, fr. 1.026,— et du pourcentage sur les ventes, fr. 917,70, s'est élevé à fr. 1.943,70 contre fr. 1.516,60 en 1935. Le droit des pauvres est supporté par les visiteurs.

C. *Halle de la Maison de Ville.* — Nous continuons à entretenir régulièrement chaque semaine les canons et pièces d'armures exposés. Ces dernières ont fait l'objet d'un nettoyage complet et ont été recouvertes d'un vernis spécial les préservant de la rouille. Travaux exécutés par notre personnel des ateliers.

D. *Villa romaine de la Grange.* — Les vestiges romains et les abords ont été entretenus au cours de la belle saison. Nous avons remis en état les écriteaux.

CHAPITRE XIX

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

PARC MON-REPOS

Directeur : M. le Professeur Eugène PITTARD

La commission du Musée d'ethnographie n'a pas subi de modifications. Elle se compose de M. le conseiller administratif Marius NOUL, président ; MM. Eugène PITTARD, directeur du Musée ; Lucien BRUNEL, Th. BURNIER, missionnaire ; André CHAIX, délégué de la société de géographie ; le D^r Alec CRAMER ; Marcel GROSJEAN ; Gustave MAUNOIR ; Raoul MONTANDON, délégué de la société auxiliaire du Musée d'ethnographie ; E. UNGER, député et conseiller administratif.

Nos collections se sont enrichies de 208 nouveaux objets durant l'année 1936. Nous sommes heureux de constater qu'un grand nombre de spécimens provenant de chez les Esquimaux du Groenland pourront prendre place dans nos vitrines, car, jusqu'à ce jour la représentation de la vie matérielle de ce peuple était relativement pauvre. Les vitrines concernant l'Afrique verront également de nouveaux objets s'y incorporer.

Nous tenons à remercier ici les donateurs qui sont : le Gouvernement Hongrois, la société auxiliaire de notre Musée, M. et M^{me} Fréd. MONTANDON, M. GUTZEIT, M. AMANN.

Voici une rapide énumération des nouvelles acquisitions faites durant l'exercice 1936 :

Afrique. — 1 casse-tête, 2 cuillères à manioc dites « Lupawa ya bunga », 1 canne de chef, 1 jouet, des cordes d'arc, 1 calebasse pyrogravée servant de pipe, 1 pointe de sagaie, 1 spatule en bois, 1 sommet de canne de chef, 1 couteau de sculpteur sur bois, 1 chevet, provenance : Haut Katanga, Kassai, Mussonoi (Congo Belge), don de M. G. Gutzeit ; 4 coupes en bois du Kassai, 11 couteaux de types différents, Congo Belge ; 5 haches, 2 sabres, 1 poignard, Congo Belge ; 1 sabre de Mauritanie ; 1 grand fétiche de village Sankuru, Congo Belge, don de la Société auxiliaire de notre Musée ; 1 Byéri, fétiche de puissance et de richesse, rapporté du Gabon par M. Grébert, missionnaire ; 1 plat en bois sculpté et peint, Guinée portugaise, don de M. Amann ; 8 bobines de tisserand, 6 statuettes, 1 marteau d'instrument de musique, 4 manches de chasse-mouches, finement sculptés, 4 masques de danse, 1 peigne en bois et 2 épingles à cheveux en bois sculpté, 6 cuillères en bois sculpté, 2 poteries, 2 poignards à manche sculpté avec gaine en cuir, 11 haches en pierre, dites « pierre à tonnerre » dont l'une a servi d'amulette corporelle, 1 sabre votif en bois finement sculpté, objets provenant de différentes régions de la Côte d'Ivoire, rapportés par le D^r Hans Himmelheber.

Amérique. — 2 supports de courroie de Kayak, en ivoire et en bois, 6 « Toupilek », objets en bois sculpté incarnant les mauvais esprits, 1 crochet à graisse, 1 corne interne de narval, 24 bouchons à blessure, 1 « Itidi », séchoir à viande, 7 cuillères dont 4 en os et 3 en bois, 2 couteaux de femme, manche en os, 1 couteau à manche en bois, 1 vieux couteau de travail trouvé dans une tombe, 1 petite scie en bois, 7 jouets d'enfants représentant : 1 phoque, 1 traîneau, 1 arbalète et des poupées, 1 raclor à glace, 1 raclor à peaux, 2 objets en bois sculpté, 1 fourchette à viande, 1 assouplisseur de courroie, 1 propulseur, 1 pointe de harpon, 1 poignard de kayak en bois flotté, 1 reproduction en bois d'un morse, 1 long poignard, 1 perçoir avec archet, 1 cerceau de tambour, 2 paires de « kamik » (bottes) pour hommes, 1 paire de « kamik » pour enfants et 1 paire pour femmes, 1 pelote de fil en tendons de phoque, et 1 pelote de fil en tendon d'ours, 1 séchoir à gants, 4 arrêteurs de courroies, 2 courroies de harpon, 1 harpon à ailettes, 1 paire de « timizi » (gants d'hiver) en fourrure de phoque, 1 vêtement de femme « krati », costume de fête, 1 « anorak » veste d'enfant en fourrure de phoque, 1 veste de femme en peau de phoque, 1 veste à capuchon pour homme, en peau de phoque et capuchon en peau de chien, 1 pantalon d'homme en peau de phoque, des morceaux de peaux de phoques, préparés pour

le travail, « mekridi » et « matama », 1 harpon à oiseaux dit « noukit », 1 gros harpon de chasse, 1 harpon d'hiver, 2 propulseurs en bois flotté, 2 pagaies doubles, 1 « kamioun » objet de bois servant à assouplir les kamiks, 1 dent de narval, 1 crochet pour les gants, 4 masques. Tous ces objets ont été rapportés par M. Michel Perez, de l'expédition franco-suisse au Gröenland. Ils peuvent être incorporés aux collections municipales grâce à la générosité de la Société de Géographie qui a favorisé cette expédition d'une importante subvention.

1 Kérou, vase en bois peint et sculpté, Pérou précolombien ; 2 Tzantzas, têtes momifiées d'Indiens Jivaros, l'une déposée par le Laboratoire d'Anthropologie, l'autre est un don de la Société auxiliaire du Musée d'Ethnographie.

Asie. — 1 tête d'oiseau dont le bec est sculpté dans sa partie antérieure, 2 mentonnières d'armures, Japon, don de M. et M^{me} Fréd. Montandon.

Europe. — Une série de photographies sur verre représentant des scènes de folklore hongrois (dances, récoltes, troupeaux, types humains, costumes, etc.) don du Gouvernement hongrois par l'entremise de M. Velich, Ministre plénipotentiaire ; 1 maquette du paquebot Rochambeau, 1 tableau du peintre Sebillé représentant le Rochambeau, don de la Compagnie générale transatlantique.

EXPOSITIONS. — Au début de l'année nous avons exposé une série de peintures éthiopiennes. Le samedi 15 février a eu lieu l'inauguration de l'Exposition d'art nègre. Cette exposition a eu un tel succès qu'il a été obligatoire de la prolonger jusqu'à la fin de l'année.

CONFÉRENCES. — 1. M^{lle} M. DELLENBACH, assistante au Musée : *L'habitat rural en Suisse* (avec projections lumineuses).

2. M. Adrien BOVY, Directeur de l'École des Beaux-Arts : *Quelques remarques esthétiques à propos des arts primitifs* (avec projections lumineuses).

3. M. le Professeur Eugène PITTARD a fait une conférence à l'Association des Ingénieurs-prospecteurs de l'Université de Genève sur ce que les ingénieurs doivent rapporter de leurs voyages au Musée d'Ethnographie. Cette conférence a été suivie d'une visite au Musée.

4. Le 25 avril, le déjeuner du Cercle de la Presse en l'honneur de MM. Gouzy et Dufaux était placé sous les auspices de l'Ethnographie. M. le professeur Eugène Pittard y prononça un discours en faveur de nos collections et tous les participants se rendirent ensuite au Musée visiter les spécimens les plus remarquables qu'il possède.

PUBLICATIONS : M. DELLENBACH : *Bambous gravés de la Nouvelle Calédonie* (description de deux magnifiques bambous déposés au Musée) Arch. s. d'Anthrop. gén. Genève, 1936.

Durant l'année qui vient de s'écouler le Musée a reçu la visite de plusieurs spécialistes, directeurs eux-mêmes de collections similaires. Ils se sont plu à rendre hommage à nos efforts, tout en faisant courtoisement remarquer combien nos richesses seraient plus utiles si elles pouvaient être plus confortablement logées. Hélas, en effet, un très grand nombre d'objets entreposés dans les greniers et dans les caves pourraient ainsi être exposés. De ce fait, l'utilité si évidente des collections d'ethnographie, pour les artistes, les artisans, les ouvriers d'art, les professeurs de disciplines diverses, deviendrait une réalité. Il est douloureux pour ceux qui ont la charge du Musée d'ethnographie de penser que tant de choses qui devraient être sous les yeux du public ne peuvent lui être présentées. Pour une partie de notre population, pour l'artisanat en particulier, pour l'enseignement aussi, c'est un « manque à gagner » certain qu'il faut absolument supprimer. Exposées dans de meilleures conditions que celles qui lui sont offertes aujourd'hui, les collections du Musée d'ethnographie prendraient aussitôt une valeur pédagogique qu'elles ne peuvent avoir maintenant. Elles élèveront aussitôt d'un très haut pourcentage leur utilité ; elles deviendront ce qu'elles doivent être, des richesses accessibles à tous, compréhensibles à chacun, susceptibles de satisfaire les aspirations, si diverses, de tous les visiteurs. Nous avons le très grand espoir de voir réaliser sans tarder les transformations projetées.

Grâce à la générosité de la Société auxiliaire du Musée d'ethnographie, nos collections se sont enrichies de deux objets particulièrement précieux. C'est tout d'abord un magnifique fétiche de village Sankuru, acquis à Bruxelles dans des conditions très favorables. Cette pièce est certainement une des plus impressionnantes et des plus représentatives qui soient. On pourrait s'en rendre compte en visitant, à titre de comparaison, les vitrines du Musée du Congo à Tervueren, qui est le plus riche des Musées africains. C'est, ensuite, une tête momifiée d'Indien Jivaro d'un type différent des deux spécimens que possèdent déjà nos collections américaines. Pour cette dernière acquisition, la Société auxiliaire a été aidée par quelques amis du Musée. Une seconde tête d'Indien Jivaro, préparée comme celle dont il vient d'être parlé a été déposée dans nos vitrines par le Laboratoire d'anthropologie. Le Musée possède maintenant une très belle représentation de ces objets dont la fabrication est absolument interdite et dont l'exportation est sévèrement défendue.

CHAPITRE XX

MUSÉE ARIANA

Fondation G. Revilliod

Directeur : M. le Professeur W. DEONNA

Rez-de-chaussée

Vestibule. — Continuation de l'aménagement du vestibule, installation de *vitrines*. Le *plancher en bois* recouvrant le centre du vestibule, à l'endroit où un escalier menant à la galerie aurait dû être construit, a été remplacé par de la mosaïque. Le moulage de la *Fontaine de Nîmes* par Pradier, jusqu'alors à l'extrémité du couloir sud, a été placé au centre du vestibule. Le groupe en marbre, le *Sommeil et la Mort*, qui occupait cette place, a été transféré dans le parc. Nous avons aussi sorti de la salle de porcelaine européenne et de l'ancienne salle des vases antiques les grandes *tables de marbre* que nous avons mises dans les couloirs latéraux du rez-de-chaussée. Nous avons descendu dans les dépôts des *statues en marbre* sans valeur. Le vestibule subira encore diverses modifications.

Salle de céramique de la Suisse allemande. — L'aménagement de l'ancienne salle des vases antiques, dite « des Etrusques », dont nous avons refait les vitrines l'an dernier, a été complété et cette salle a été affectée à la céramique de la Suisse allemande dont l'installation est presque achevée.

Salle de céramique de la Suisse romande. — Nous avons vidé la salle de céramique d'Extrême Orient de son contenu, transformé ses vitrines désuètes, refait le fond avec une nouvelle tenture, remplacé un nouveau rayonnage, installé de nouvelles vitrines, rebadigeonné les murs. Ainsi transformée, nous avons affecté cette salle à la céramique de la Suisse romande, soit à la porcelaine et à la faïence de Nyon et de Genève. L'installation en a été achevée dans le courant de l'automne 1936. Cependant, nous prévoyons déjà une modification consistant à reporter la céramique de Genève dans l'ancien salon contigu et à laisser à la céramique de Nyon la salle précédente. Cette transformation sera effectuée en 1937.

Salle de porcelaine européenne. — Nous avons apporté des transformations analogues à la grande salle de porcelaine européenne, c'est-à-dire placé des tentures dans le fond des vitrines, installé une nouvelle vitrine, rebadigeonné les parois. Le classement et l'installation des porcelaines pourra être fait dans le courant de 1937.

Premier étage

La *galerie* a reçu quatre grandes vitrines murales où nous exposerons les collections d'Extrême Orient. Celles-ci ont été examinées et classées par M. Loup et leur installation se fera dans le courant de 1937.

Salles japonaises. — Nous avons entièrement débarrassé les deux salles du 1^{er} étage où étaient exposés, dans l'une, des dessins et peintures sans valeur qui ont été descendus dans les dépôts, dans l'autre, des peintures de Carlos Schwab qui ont rejoint la collection de peinture dans les salles en face. Ces salles ont reçu jusqu'aux deux-tiers de leur hauteur un placage en bois recouvert d'étoffe. Les parois en ont été badigeonnées à nouveau et nous y avons installé des vitrines (anciennes vitrines transformées par nos soins). Elles recevront contre les parois la collection d'estampes japonaises achetée à M^{me} Cuchet-Albaret, que nous venons de faire encadrer. Les vitrines recevront la céramique japonaise.

Galerie de Tableaux. — La collection des tableaux de l'Ariana a été étudiée par M. L. Gielly ; de nombreuses œuvres de valeur artistique médiocre et des faux ont été placés au dépôt ; toutes les attributions ont été révisées. Après ce travail préparatoire, les tableaux ont été classés et disposés dans les quatre salles affectées à la peinture. Les peintures de Carlos Schwab ont été jointes à ceux-ci et placées dans une salle spéciale. Un catalogue par fiche a été établi, et des catalogues dactylographiés ont été mis dans les salles à la disposition des visiteurs.

Dépôts. — Dans le sous-sol, une grande salle claire, concédée jusqu'alors à la S. D. N. pour y placer ses documents d'archives nous a été restituée. Nous l'avons aménagée en salle de dépôts, pourvue de rayonnages, et nous y avons descendu des pièces diverses qui ne méritaient pas de rester dans les salles d'exposition, en les y classant méthodiquement. De plus, nous avons établi de grands casiers en bois dans une autre salle du sous-sol pour en faire le dépôt exclusif des peintures.

Transferts. — Nous avons transféré au Musée d'Art et d'Histoire les collections d'étains, de verrerie suisse, de vases antiques, ainsi que quelques pièces disparates. Inversement, nous avons transféré du Musée d'Art et d'Histoire à l'Ariana toutes ses porcelaines qui ont été fusionnées avec celles de l'Ariana. Elles conservent leur numéro d'inventaire et doivent être considérées comme un dépôt fait par le Musée d'Art et d'Histoire à l'Ariana. Il en est de même pour les pièces transférées de l'Ariana au Musée d'Art et d'Histoire qui sont inscrites dans un registre spécial de sortie.

Aménagements ultérieurs. — Nous poursuivrons en 1937 ces aménagements, soit l'installation des salles que nous avons préparées et la transformation de salles nouvelles. Ces travaux ne peuvent être faits que lentement, vu la pénurie du personnel et des crédits et l'impossibilité d'exécuter les travaux minutieux pendant la période d'hiver, le musée n'étant pas chauffé. Nous avons utilisé pour un grand nombre de ces travaux les employés spécialistes du Musée d'Art et d'Histoire, menuisiers, tapissier, monteur, serrurier, qui ont rendu de grands services et évité au budget de l'Ariana des dépenses qu'il ne peut pas supporter.

Entrées. — Statistique des entrées et des ventes de cartes postales.

	Entrées		entrées	Recettes ventes	Total
	gratuites	payantes			
Avril	1.443	—	fr. —	fr. 13,75	fr. 13,75
Mai	1.589	72	» 26,—	» 29,30	» 55,30
Juin	1.002	75	» 25,50	» 24,35	» 49,85
Juillet	1.475	177	» 58,25	» 29,10	» 87,35
Août	2.247	281	» 98,75	» 40,30	» 139,05
Septembre	1.261	175	» 72,—	» 47,70	» 119,70
Octobre	1.407	—	» —	» 26,50	» 26,50
Total 1936	10.424	780	fr. 280,50	fr. 211,—	fr. 491,50
Total 1935	8.524	653	» 237,75	» 256,70	» 494,45

CHAPITRE XXI

CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES

Directeur : M. le D^r Prof. B.P.G. HOCHREUTNER.

1. — Conservatoire botanique

Le Conservatoire et le Jardin botaniques, désormais associés au laboratoire de botanique systématique et à l'Herbier Boissier de l'Université, constituent l'*Institut de botanique systématique*; l'activité de ce dernier doit par conséquent trouver ici son expression. Dans notre exposé, nous ajouterons donc chaque fois entre parenthèses ce qui concerne plus spécialement l'Herbier Boissier.

Personnel. — L'Office du chômage a continué de nous envoyer des collaborateurs, deux pendant le premier semestre et un pendant le second, de sorte qu'ils ont fait en tout 78 semaines de travail représentant 429 journées. (A l'Herbier Boissier, le même Office a envoyé une collaboratrice pendant toute l'année, ce qui représente 286 journées.)

Pour éviter les trop nombreux apprentissages, on a bien voulu accorder 3 mois de travail consécutifs à ces collaborateurs, mais lorsqu'on les change tous les trois mois, la perte de temps est encore considérable et l'on nous permettra d'émettre ici le souhait que les périodes de travail soient prolongées, ce qui améliorerait beaucoup le rendement.

Travaux. — Les collections reçues ont toutes été fixées. Il en a été de même pour les plantes de Briquet, du Jura savoisien et pour celles de Baehni, d'Amérique. De plus, 16 paquets de Conifères ont été mis en papiers et fixés.

M. Macbride, de Chicago, a séjourné à Genève, au printemps, pendant un peu plus de trois mois et, de même que l'année dernière, son séjour a été utilisé par la direction pour ranger un certain nombre de familles, afin d'en extraire les doubles qui serviront de matériel d'échange.

En 1936, dans l'Herbier général, nous avons commencé l'application régulière d'une réforme à laquelle nous avons réfléchi et travaillé depuis plusieurs années : nous avons renoncé au classement systématique des genres à l'intérieur des familles et des espèces à l'intérieur des genres, parce que cela prend trop de temps ; il faudrait vingt botanistes pour mettre tout notre herbier dans cet ordre et ensuite pour l'y maintenir malgré l'afflux des collections nouvelles. Nous avons donc adopté définitivement l'arrangement alphabétique que nous avons appliqué déjà, à titre provisoire, dans plusieurs familles. Il est un peu moins scientifique, mais plus pratique. Cette méthode est suivie à Zurich, dans tous les herbiers américains et elle vient d'être introduite à l'herbier du Museum de Paris depuis que celui-ci a été transféré dans le nouveau palais construit spécialement pour lui au Jardin des Plantes.

En outre, nous avons ajouté un classement géographique partiel qui facilite beaucoup les recherches : dans les grands genres, et seulement chez ceux-ci, nous classons les espèces en deux groupes : Ancien Monde et Nouveau Monde. Nous nommons grands genres ceux qui comptent plus de 4 paquets. Dans les très grands genres, comptant plus de 10 paquets et qui sont plus particulièrement encombrants, nous distinguons 6 groupes géographiques : Europe, Asie, Afrique, Océanie, Amérique du Nord et Amérique du Sud. Naturellement, à l'intérieur de chacun de ces groupes, les espèces sont rangées alphabétiquement. Ces groupes géographiques sont indiqués par des étiquettes de couleurs variées, mais spéciales à chaque groupe, comme dans les herbiers anglais.

Dans l'application de l'ordre alphabétique, nous avons fait exception seulement pour un petit nombre de familles qui avaient été déjà rangées d'après des monographies toutes récentes et qui sont facilement accessibles. Provisoirement, nous avons donc laissé intacts ces quelques familles, cela permet d'avancer plus vite pour le classement général.

Cette réforme facilite beaucoup le travail et le résultat n'a pas tardé à se faire sentir, puisque plus de 2.500 paquets ont été organisés ainsi. Comme chaque paquet contient, en moyenne, environ 100 spécimens, on se rendra compte qu'il n'est peut-être pas exagéré de dire que tous les records ont été battus et l'on entrevoit dans l'avenir le moment où notre herbier sera complètement rangé.

La recherche des matériaux pour les très nombreux emprunts qu'on nous fait sera alors énormément facilitée, parce que, dans les familles ainsi disposées, on pourra intercaler directement les arrivages à leur place respective. Autrefois, tout ce que nous pouvions faire, c'était d'intercaler par familles ; à la suite de chacune d'elles, les spécimens reçus s'accumulaient donc, sans grand espoir de rejoindre ceux du même genre et encore moins ceux de la même espèce.

L'activité individuelle des assistants peut se résumer comme suit :

M. CAVILLIER a terminé l'arrangement de la grande famille des Rosacées, il a continué avec les Connaracées, Platanacées, etc. jusqu'aux Hernandiaceées, en tout 873 paquets. Il en a sorti les doubles ; pour la seule famille des Crucifères, ceux-ci se sont montés à 1.060 spécimens, répartis en 14 séries. Le même a réparti par familles tous les nouveaux arrivages, environ 10.000 spécimens. Dans ce total, il a pu intercaler, à l'intérieur des familles rangées d'après la nouvelle méthode, tout ce qui était déterminé, de sorte que ces familles resteront désormais « à jour ». Enfin, il a réparti par familles toutes les collections qui restaient à intercaler dans l'Herbier de l'Europe centrale, soit près de 12.000 spécimens.¹ Il a aussi collaboré, comme ses deux collègues, à la recherche de matériaux destinés à être consultés ou prêtés et à la correction des épreuves de *Candollea*.

Absent pour cause d'accident, il a été suppléé dans une certaine mesure, pendant un mois, par Madame Laval.

M. BECHERER a terminé l'arrangement des Fougères et il a continué avec le reste des Cryptogames vasculaires, les Gymnospermes et le début des Monocotylédones, soit 191 paquets, Fougères non comprises. Pour ces dernières, une appréciation exacte est difficile, parce que M. Becherer y a travaillé depuis le milieu de l'année 1933. A titre d'orientation, nous dirons qu'elles comprennent 396 paquets. M. Becherer a fait également la révision des Fougères du Jardin et il a prêté son aide pour le contrôle de la bibliothèque et les achats de livres.

M. BAEHNI, avec l'aide des collaborateurs chômeurs sus-mentionnés, a rangé par espèces les familles de Gamopétales, des Labiées aux Composées, soit 1.507 paquets. En outre, dans toutes les familles du 2^{me} étage, sauf deux, les genres ont été classés par ordre alphabétique.

Sous sa direction, un index sur fiches de toute notre collection de portraits de botanistes a été établi et a déjà été très utile, par exemple pour le Prof. Combes, de la Sorbonne, venu à Genève spécialement afin de consulter notre iconothèque. M. Baehni est également chargé de l'intercalation des fiches du Gray Index (environ 1.000 fiches par trimestre) et de celle des fruits, graines et matériaux du Musée. Enfin, il a vérifié l'origine ou déterminé l'espèce de diverses plantes du jardin et des serres et de parasites de végétaux apportés par des particuliers. Il a établi des plans à l'échelle pour l'arrangement du Jardin d'hiver et pour les plantations le long de l'avenue de la Paix. Il a été appelé par le Tribunal de 1^{re} instance pour fonctionner comme expert dans un litige de dommages causés aux cultures.

Conférences. — Comme l'année passée, la direction du Conservatoire botanique a participé aux conférences publiques, organisées par les Musées de la Ville.

Le 13 février, à la Salle de la Promenade du Pin, M. le Dr Wyss-Chodat a parlé des vitamines, activateurs des fonctions vitales. Le 25 avril, M. Hochreutiner a fait visiter à un nombreux public les serres et installations nouvelles du Jardin botanique, dont il a expliqué le fonctionnement. Le 30 avril, M. le Dr Beauverd a parlé de la culture de l'olivier et du mûrier blanc en Savoie et de la flore qui les accompagne. Le 10 mai, une excursion d'une journée, en autocar, au lac du Bourget par Culoz, Aix-les-Bains et Abîmes de Myans, a permis de vérifier les conclusions de M. Beauverd. Le 14 juin, une excursion d'une demi-journée au pied du Jura, le long des marais jalonnant l'ancien fleuve quaternaire, a permis de voir la région dont M. Beauverd avait parlé en 1935.

¹ Comme nous n'avons pas acquis cette année de plantes destinées à l'Herbier de l'Europe centrale, il est nécessaire d'expliquer qu'il s'agit ici d'anciennes collections locales que l'on n'avait jamais pu encore classer.

Ces excursions, accompagnées de démonstrations, ont attiré un public si nombreux qu'il a fallu mobiliser deux grands autocars et que, pour la seconde, même, une vingtaine de personnes n'ont pu trouver de place ; c'est pourquoi elle sera répétée en 1937.

Divers. — Pour loger les 200.000 fiches du Gray Index, apportées de Chicago par M. Baehni, ainsi que les suites de cet ouvrage, nous avons fait construire deux meubles identiques à celui de l'Herbier Boissier, où se trouve la première série, de sorte que ces meubles pourront être juxtaposés facilement dès que ce sera possible. Les fiches reçues jusqu'à aujourd'hui sont donc entièrement en ordre à l'heure actuelle et sont consultées journellement par ceux qui s'occupent de flores américaines. C'est un instrument de travail de premier ordre et, si nous sommes bien informés, notre institution est la seule en Europe à l'avoir au complet.

L'année passée, nous avons déjà signalé que le manque de place commence à se faire sentir. Nous tenons donc à répéter ici qu'il faut prévoir l'avenir et songer à agrandir les locaux dont nous disposons.

Acquisitions. — Les ressources destinées aux achats par la Fondation auxiliaire du Conservatoire botanique ont été fortement diminuées, comme nous l'avons dit dans nos précédents rapports. C'est donc par des échanges seulement, que nous avons pu continuer à maintenir le niveau de nos acquisitions.

Nous pouvons indiquer les entrées suivantes (achats, échanges et dons) :

Herbier général :

Europe :

BABCOCK, Prof., Crepis de Grèce	2
Botaniska Museet, Stockholm, Flora Suecica	89
BREISTROFFER, M., diverses variétés de <i>Clypeola</i>	9
Herbarium Florae U.R.S.S., nos 2801-2850 (avec plusieurs nos <i>a</i> et <i>b</i>), divers collecteurs	59
HULTEN, Eric et autres, <i>Taraxacum</i> de Scandinavie	20
LITARDIÈRE, R. de, Plantes de Corse	4
PODPERA, J., Flora exsiccata reipublicae Bohemicae Slovenicae, Cent. XI	119
RODIÉ, J., <i>Ranunculus Revelieri</i> et v. <i>Rodiei</i>	2
SENNEN, F., Mauricio, etc. Plantes d'Espagne	230
(BEAUVERD, G., Phanérogames de Savoie et de l'Ain)	123
» (Plantes de Grèce)	256
(LITARDIÈRE, R. de, <i>Melampyrum</i> du Lautaret)	3
(COQUOZ, Espèces critiques du Valais)	35

Asie :

BABCOCK, Crepis du Kashmir et d'Asie Mineure	4
FIELD, Plantes de l'Iran	345
GRESSITT, J. S., Plants of Hainan Island	445
GROSSHEIM, Plantes de Transcaucasie	141
LITARDIÈRE, R. de, Plantes de Syrie et Palestine	6
(AARONSOHN, Plantes de Palestine)	12
(HUBER, Plantes d'Asie Mineure, <i>Inula</i>)	3
(POPOW, Herb. Fl. Asiae Mediae)	75

Afrique :

BABCOCK, Crepis de l'Afrique du Nord	3
FRIES, Plantes de Rhodésie ; 30 nos et 8 photos	38
HUNDT, Otto, Pflanzen aus Angola	108

LEBRUN, ROBYNS, etc., Plantes du Congo Belge	400
MAIRE, R. et autres, Plantes de l'Afrique du Nord	84
MAIRE et WILCZEK, Plantes du Maroc	83
SCHLIEBEN, H.-J., Plantes du Tanganyika Terr.	264
(HERZOG, Hepatiques du Congo Belge)	5
<i>Amérique du Nord :</i>	
BAEHNI, Ch., Plantes du Middle West et Etats-Unis	615
EKMAN, LINDMAN, HOLMGREN, etc., Plantes du Grœnland et Iles Arctiques	122
EYERDAM, W. J., Plants of Washington	280
Field Museum, Chicago, Plantes de l'Amérique du Nord	117
Plantae exsiccatae Grayanae, Cent. VI	101
LITARDIÈRE, R. de, Cypéracées du Canada	13
PORTER, C. L., Plants from Western U.S.A.	23
Université de Berkeley, Plantes de Californie	134
WILLIAMS, Louis, Plants from the Rocky Mountains	395
Plants of Washington	232
PARKS, TRACY, etc., California Fungi	99
(COPELAND, Plants of S. Oregon, California)	100
(FARLOW, Herb., Harvard Univ., Cryptogames divers)	205
(MASON, Phanérogames de Californie)	41
(Field Museum, Chicago, Cryptogames américains.)	1200
(New York botan. Garden, Cryptogames d'Amérique)	1600
<i>Amérique centrale et méridionale :</i>	
DUSÉN, P., Plantæ Brasilienses	196
EKMAN, E. L., Plantæ Indiæ Occidentalis	292
HASSLER, Plantæ in itinere secundo per Boliviam lectæ	77
HEINRICH, E., Plantes de l'Equateur	137
HERTER, G., Plantes de l'Uruguay	126
KRUKOFF, B., Plantes du Brésil	80
MACBRIDE, Plantes de l'Amérique du Sud	1369
MACBRIDE & FEATHERSTONE, Plantes de l'Amérique du Sud	237
Field Museum, fragments de types	1675
MALME, Gust., Lichenes Austroamericani Hb. Regn.	25
ORTEGA, J. G., Plantes du N.O. du Mexique	222
SCHIMPF, H. J. F., Plantes de l'Equateur	75
SCHIPP, W. A., Flora of British Honduras, n ^{os} 1314 à 1379, plus 13 n ^{os} S.	78
SKOVSTED, A., Interspec. hybrids of Gossypium	24
Botan. Museet, Stockholm, Plantes de l'Amérique du Sud	55
Field Museum, Plantes de l'Amér. Centrale et du S.	430
» » Photos de Pl. de l'Amér. Centrale et du S.	398
<i>Océanie :</i>	
DEGENER, Otto, Plants of Hawaii	246
HUBBARD, C. E., Flora of Queensland	270
<i>Divers :</i>	
BAUER, E., Musci europæi et americani exs. s. 45, n ^{os} 2201-2250	54
GROUT, J., Musci perfecti n ^{os} 301-325	25
VERDOORN, Fr., Hepaticæ sel. et crit. ser. IX	50

14.347 spécimens ont donc été intercalés. Sur ce nombre, 6.609 sont dus à des échanges (et 3.652 ont été acquis par l'Herbier Boissier).

Bibliothèque. — Comme l'année passée, par raison d'économie, nous ne donnerons pas la liste des acquisitions et nous nous bornerons à dire que nous recevons 341 périodiques (Herb. Boissier 40), et que 54 livres et 344 brochures ont été intercalés. Parmi celles-ci, 161 tirés-à-part ont été envoyés au Conservatoire botanique par leur auteur et 183 ont été envoyés à M. Hochreutiner et donnés par lui à l'institution.

Visiteurs. — Ne seront signalées ici que les personnes venues pour travailler dans les herbiers et dans la bibliothèque pendant l'année 1936. Les visiteurs du musée seront passés sous silence parce qu'ils sont trop nombreux.

83 personnes appartenant à 16 nationalités différentes ont effectué 428 journées ou séances de travail. (Herb. Boissier : 45 personnes de 14 pays différents, avec 306 visites). Il faut rappeler, en outre, les visites des élèves de l'École d'horticulture, des étudiants du cours de botanique systématique et surtout de l'Association des Organes officiels de contrôle des champignons de la Suisse, présidée par le prof. Däniker, de l'Université de Zürich, pour laquelle nous avons organisé une petite exposition des nombreux documents et collections mycologiques que nous possédons. Ces messieurs vinrent à la fin du mois de décembre 1935 mais c'est en 1936 seulement que nous avons reçu le compte rendu dont nous reproduirons ces quelques lignes :

« ...puis le directeur du jardin botanique de Genève, M. le prof. Dr B.P.G. Hochreutiner, eut l'amabilité de montrer les superbes collections de planches et préparations du domaine de la mycologie du musée botanique. Le travail gigantesque entrepris par le musée botanique au point de vue mycologique mérite une attention spéciale et les remerciements des autorités. De telles collections sont l'outil indispensable des contrôleurs des marchés de champignons. C'est là qu'ils devront chercher en dernière instance la solution de tous les cas douteux, car le contrôle des denrées alimentaires, tel qu'on le conçoit aujourd'hui, ne peut être basé que sur les données de la science. »

Zürich-Bienne, 1^{er} avril 1936.

Prêts et renseignements. — Nous avons répondu à 91 demandes de prêts et renseignements. (Herbier Boissier : à peu près autant).

Publications. — Les publications sont mentionnées dans la liste qui suit. Cependant, il est nécessaire de rappeler les faits dont l'importance dépasse le cadre habituel. Il y en a trois qui méritent cette mention.

1) Pendant cette année a paru le *tome VI de Candollea*, un très beau volume de 488 pages, débutant par une introduction consacrée à John Briquet « In Memoriam », avec pagination distincte, de I-LXXXVI, accompagnée d'un portrait. A la fin du volume figure aussi une planche hors-texte : le portrait de M. Saint-Yves.

2) Nous avons pensé devoir réunir les travaux intéressant notre institution, et n'ayant pas pu trouver place dans *Candollea*, pour les envoyer aussi à nos correspondants. Pour cela, nous avons créé un périodique, paraissant à époques irrégulières, dont les fascicules peuvent être de formats variables et que nous avons nommé *Boissiera*, par analogie avec *Candollea*. Le premier fascicule contient un mémoire posthume de J. Briquet, cité plus loin. Il a été distribué avec le vol. VI de *Candollea*.

3) (Grâce à une libéralité des enfants de William Barbey, l'Institut de botanique systématique a pu procéder à une réimpression du volume I du *Flora orientalis*, de Boissier, qui compte près de 1.100 pages et qui avait été tiré à un nombre d'exemplaires beaucoup plus faible que les volumes subséquents. Il manquait dans la plupart des bibliothèques et cette réimpression est saluée avec satisfaction par tous les botanistes.)

Nous terminerons par l'énumération des travaux exécutés à l'aide de matériaux de nos herbiers ou pour lesquels notre bibliothèque ou nos collections ont été mises à contribution.

- ALSTON, A.H.G. — The Brazilian species of Selaginella. (Fedde Repert. XL, p. 303-319, Berlin 1936).
- BAEHNI, Ch. — Sur un genre nouveau de la Famille des Icacinacées, Neoleretia. (Compte-rendu Soc. Phys. Hist. Nat. LIII, p. 33-35, Genève 1936).
- Idem.* — Ipomoea heptaphylla in Georgia and Mexico. (Rhodora XXVIII, p. 164, Cambridge 1936).
- Idem.* — Plantes nouvelles du Pérou. (Candollea VII, p. 133-136, Genève 1936).
- Idem.* — Un cas de convergence générique chez les Iridées. (Compte-rendu Soc. Phys. Hist. Nat. LIII, p. 79-81, Genève 1936).
- Idem.* — Revision des genres Neoleretia, Mappia et Humirianthera. (Candollea VII, p. 167-184, Genève 1936).
- Idem.* — (Avec M. MACBRIDE) — Basistemon, genre de Bignoniacées. (Candollea VII, p. 185-188, Genève 1936).
- BECHERER, A. — Conservation d'homonymes génériques dans les Fougères. (Candollea VII, p. 137-139, Genève 1936).
- Idem.* — Fortschritte in der Systematik und Floristik der Schweizerflora (Gefässpflanzen) in den Jahren 1934 u. 1935. Avec appendice : Die Cambridger Regeln und die Nomenklatur der Schweizerflora. (Berichte der Schweiz. Bot. Gesellschaft, XLV, p. 248-296, Zürich 1936).
- Idem.* — Zur Systematik und geographischen Verbreitung der Gattung Ornithogalum. (Verh. Schweiz. Nat. Ges. 117. Jahresvers., p. 309, Solothurn 1936).
- Idem.* — Uebersicht der floristischen Neufunde im Jura in den letzten dreissig Jahren. (Verh. Schweiz. Nat. Ges., 117. Jahresvers., p. 309, Solothurn 1936).
- Idem.* — J. Briquet, Prodrome de la flore corse, continué par R. de Litardière. (Archivio Storico di Corsica, XII, n° 4, p. 569-570. Livorne 1936).
- Idem.* — (Avec LARDERAZ, Ch.) — Observations sur la flore rudérale et adventice du Jardin botanique de Genève. (Bull. Soc. Bot. Genève, 2^{me} sér., XXVI, p. 154. 1936).
- BREISTROFFER, M. — Révision systématique des variations du Clypeola Jonthlaspi L. (Candollea VII, p. 140-166, Genève 1936).
- CAMUS, A., M^{lle}. — Bambusées et Agrostis des Plantæ Hochreutineranæ (Candollea VI, 413-415 et 421).
- CAYLLIER, Fr. — Liste complémentaire des publications de J. Briquet. (Candollea VI, p. III-VI, Genève 1936).
- Idem.* — Noms et combinaisons de noms de plantes créés par J. Briquet. (Candollea VI, p. VII-LXXXVI, Genève 1936).
- CHASE, Mrs. — Graminées des Plantæ Hochreutineranæ (Candollea VI, 400-413 et 415-420).
- CORE, E.L. — The American species of Scleria. (Brittonia II, n° 1, 105 p. New York 1936).
- DANSER, A. — Loranthacées des Plantæ Hochreutineranæ (Candollea VI, p. 457-459).
- EPLING, Carl. — Synopsis of the South American Labiatae. (Fedde Repert. Beih. LXXXV, 2, p. 97-192, Berlin 1936).
- EVES, D.S. — A revision of the genus Axinaea (Melastomaceæ). (Bull. Torrey Bot. Club vol. 63, n° 4, p. 211-226, New York 1936).
- FRANCEY, P. — Monographie du genre Cestrum L. (2^{me} partie). (Candollea VII, p. 1-132, Genève 1936).
- HAUMAN, L. et BALLE, S. — Les Alchemilla de l'Abyssinie et de Madagascar. (Bull. du Jard. Bot. de l'Etat XIV, fasc. 1, p. 1-55, Bruxelles 1936).
- HOCHREUTINER, B.P.G. — Plantæ Hochreutineranæ, étude systématique et biologique des collections faites par l'auteur au cours de son voyage aux Indes néerlandaises et autour du monde. Fasc. IV. (Candollea VI, p. 399-488, Genève 1936). (Toutes les familles sauf celles qui furent élaborées par des collaborateurs cités dans la présente liste).
- Idem.* — John Briquet, in memoriam. (Candollea, préface du vol. VI, 1936).

- Idem.* — La botanique systématique à Genève. (Bull. de l'Institut national genevois LI, A, fasc. 1, p. 1-7, 1936).
- Idem.* — Réimpression du volume I du Flora orientalis de Boissier, Genève 1936.
- Idem.* — Nouvelles publications de l'Institut de botanique systématique de l'Université. (Compte rendu des séances de la Soc. Phys. Hist. Nat. Genève LIII, 3, p. 147-148, 1936).
- Idem.* — La valeur relative des groupes systématiques. (Mélanges dédiés au prof. Lucien Daniel par l'Université de Rennes, p. 321-327, in-4°, 1936).
- JOHNSTON, J.M. — A study of the Nolanaceæ. (Contrib. Gray Herb. CXII. Proceed. Amer. Acad. Arts and Sciences 71, n° 1 p. 1-87, Boston 1936).
- KERR, A.F.G. — Genre Blumea in Floræ Siamensis Enumeratio. II, part 3, p. 255-264.
- KILLIP, E.P. — New species of Pilea from the Andes. (Contrib. U.S. Nat. Herb. vol. 26, part 8, p. 367-394, Washington 1936).
- KOSTERMANS, A.J.G.H. — Revision of the Lauraceæ. I. (Rec. Trav. bot. néerland. XXXIII, p. 719-757, Amsterdam 1936).
- Idem.* — Labiatae in Pulle, Flora of Surinam IV, p. 334-353, Amsterdam 1936.
- KÜKENTHAL, G. — Cypéracées des Plantæ Hochreutineranæ. (Candollea VI, 421-432).
- LITARDIÈRE, R. de. — Prodrome de la Flore Corse de J. Briquet. Tome II, partie 2, XXVIII et 216 pp. Paris 1936.
- MACBRIDE, F. — Flora of Peru, part I, n° 3 et part VI. (Field Museum of Nat. Hist. Publications 363, p. 421-770 et 364, 261 pp., 1936).
- MEYER, Kurt H. et LOTMAR, Walter. — Sur l'élasticité de la cellulose. (Helvetica Chimica Acta XIX, fasc. 1, p. 68-86, Bâle 1936).
- MOLDENKE, H.N. — A monograph of the genus Callicarpa as it occurs in America and in cultivation. (Fedde Repert XXXIX, p. 288-317 et XL, p. 38-131, Berlin 1936).
- Idem.* — A monograph of the genus Cornutia. (Fedde Repert. XL, p. 153-205, Berlin 1936).
- Idem.* — A monograph of the genus Priva. (Fedde Repert. XLI, p. 1-76, Berlin 1936).
- Idem.* — A monograph of the genus Svensonia. (Fedde Repert. XLI, p. 129-143, Berlin 1936).
- MURBECK, S. — Nachträge zur Monographie der Gattung Verbascum. (46 p., 8 pl., Lund 1936.)
- REGEL, K. — Ueber Rumex confertus Willd. (Scripta Horti Bot. Univ. Vytauti Magni, IV, p. 83-98, Kaunas 1936).
- RYTZ, W. — Systematische, ökologische u. geographische Probleme bei den Brassiceen. (Ber. Schweiz. Bot. Ges. XLVI, p. 517-544, Zürich 1936).
- SCHLECHTER, R. — Orchidacées des Plantæ Hochreutineranæ. (Candollea VI, 437-455).
- SCHMIDT, O.C. — Beiträge zur Kenntnis der Aristolochiaceæ. II. (Fedde Repert. XL, p. 133-135, Berlin 1936).
- SHERFF, E.E. — Additions to the genus Euphorbia L. and to certain genera of the Compositæ. (Bot. Gazette 97, n° 3, p. 580-609, Chicago 1936).
- SHERFF, E.E. — Revision of the genus Coreopsis. (Publ. Field Mus. Nat. Hist., Bot. Ser. XI, p. 279-475, no 6, Chicago 1936).
- STANER, P. — Revision des espèces congolaises du genre Dombeya Cav. (Ann. Soc. Scient. Bruxelles, ser. B, LV, p. 56, 1936).
- THOMMEN, E. — Nouvelles acquisitions pour la flore du canton de Genève et du Jura bugeysien. (Bull. Soc. Bot. Genève 2^{me} sér., XXVI, p. 169-170, 1936).
- Idem.* — Une plante nouvelle pour l'Ain ; stations nouvelles. (Bull. Soc. Nat. et Archéol. Ain, L, p. 234-241, Bourg 1936).
- VALETON, T. — Zingiberacées des Plantæ Hochreutineranæ. (Candollea VI, 433-437).

2. — Jardin botanique

Personnel. — A partir du 1^{er} janvier, le Conseil Administratif a retiré deux ouvriers de notre service : MM. Van Dedem et Zimmermann. Cependant, en présence des difficultés existantes, M. Zimmermann nous a été rendu le 1^{er} avril. Pour le reste, nous avons pu nous tirer d'affaire avec une équipe de chômeurs que l'Office du chômage a bien voulu mettre à notre disposition, soit 11 hommes qui ont fait 6.388 heures de travail, représentant une somme de fr. 6.825,—, à laquelle il faudrait ajouter les heures faites au Conservatoire, représentant fr. 4.290,—, soit fr. 11.115,— qui ont été entièrement économisés par la Ville (plus : fr. 2.860,— à l'Herbier Boissier, économisés par l'Etat). Nous tenons à dire ici que tous ces travaux faits au jardin avec la collaboration de chômeurs ont été rendus possibles à cause de la bonne volonté du personnel et du jardinier-chef.

Travaux extraordinaires. — Pendant le premier semestre, le Service des Promenades, avec une équipe de chômeurs, a continué les terrassements rendus nécessaires par le bouleversement dû à la création des voies d'accès au Palais de la S. D. N. Ces terrassements ont été menés avec rapidité et la remise en état du terrain a été complètement terminée le 11 juin. Le résultat est satisfaisant et, n'étant l'envahissement de certaines pelouses par le liseron, nous aurions pu commencer immédiatement la mise en place de la collection d'arbustes. C'est un gros travail qui reste en suspens.

Nous avons déjà dit, l'année passée, que la grande serre, désaxée par rapport à l'allée des platanes, avait été masquée par une plantation d'arbustes. On y a ajouté une plate-bande de roses très décorative. En outre, devant l'entrée de cette grande serre, un mur en pierres sèches a été construit pour soutenir le talus et nous l'avons garni de plantes alpines du plus gracieux effet.

Sur la colline créée près de la campagne Duval, pour dissimuler la voie du chemin de fer, nous avons planté trois groupes de végétaux ligneux qui permettront plus tard d'avoir trois exemples d'associations végétales typiques : la pinède, la hêtraie et la brousse à *Corylus*. Elles serviront d'illustration aux travaux nombreux qui se font dans le domaine de la phytogéographie. En tout, 154 arbres et 47 arbustes.

D'un autre côté, à l'avenue de la Paix, nous avons pu réaliser les plantations d'arbres annoncées dans notre dernier rapport et offertes par la S. D. N., parce qu'elles masquent les usines de Sécheron à la vue du Palais. Nous avons planté là 44 arbres dont beaucoup étaient déjà grands et qui appartenaient à 30 espèces différentes, en grande majorité manquant à nos collections. Nous avons pu ainsi reconstituer partiellement nos cultures d'arbres, saccagées lors de la construction de l'avenue de la Paix et il n'en a pas coûté un sou à la Ville. Il faut ajouter à cela encore 8 transplantations qui ont permis de donner de l'air à certains groupes trop serrés et de placer beaucoup plus favorablement quelques beaux spécimens. Pour que la valeur matérielle de ces travaux ne soit pas sous-estimée, nous dirons qu'ils ont largement dépassé fr. 2.000,—.

A l'avenue de la Paix, le Département des travaux publics a remplacé le chabauris provisoire par un treillis de fer. Le long de cette clôture, ainsi que le long de la barrière de la rue de Lausanne, une haie de houx a été plantée, qui dissimulera plus tard ces clôtures toujours peu esthétiques.

Travaux ordinaires. — Dans la grande serre, le jardin d'hiver a été aménagé avec des allées dallées et deux bancs où les âmes romantiques pourront désormais aller rêver sous les palmiers, les bananiers et les orchidées à grandes fleurs.

Les « ruclons » ont été transportés sur leur emplacement définitif et entourés de plantes vertes pour en masquer la vue.

Dans la parcelle près du lac, une conduite d'eau très ancienne qui avait constamment des fuites et qui était couverte d'une épaisseur énorme de remblais a dû être entièrement refaite. On en a profité pour la placer plus près de la surface, où elle sera désormais facilement accessible.

Le grand portail a été repeint et une série d'écriteaux ont été refaits.

De nombreuses cultures d'expérience ont été exécutées sur la demande de professeurs et d'étudiants de notre université et pour des recherches d'intérêt général, soit par MM. les prof. Lendner, et Hochreutiner, MM. Beauverd, Vuarambon, Wyss et Wanner.

Acquisitions et dons. — A côté des plantations de la S. D. N. mentionnées plus haut, nous tenons à signaler tout spécialement un don de fr. 600,— d'une généreuse anonyme — pour la culture du *Nelumbium speciosum*. Avec cette somme, nous avons fait construire, près de la grande serre, un large bassin rectangulaire en ciment armé, de 2 m. de profondeur qui a été garni de terreau jusqu'à 1,20 m. environ et rempli d'eau. Les maigres *Nelumbo* que nous avons y ont été plantés et pourront s'y développer en toute liberté. Ils ont déjà fleuri cette année, mais, en attendant qu'ils aient poussé, nous avons garni le bassin aussi avec des *Nymphaea* et d'autres plantes aquatiques.

Nous avons reçu une belle série de végétaux tropicaux du prof. Guillaumin, directeur des Cultures au Muséum de Paris ; la plupart sont des plantes utiles, telles que cotonnier, kapok, poivriers, baobab, etc., très importantes pour les démonstrations ; elles trouveront une place tout indiquée dans notre jardin d'hiver. Avec elles, étaient aussi des *Hibiscus macrosolandra* Hochr., une magnifique espèce de Madagascar — peut-être la plus belle — que nous avons eu le plaisir de décrire et de baptiser il y a plusieurs années d'après des spécimens séchés et récoltés par Perrier de la Bâthie.

Les Jardins botaniques de Bâle, Berne, Lausanne et Zurich nous ont envoyé aussi des plantes de serre et de pleine terre. M. le prof. Balme, de Mexico, nous a expédié de nombreuses graines et M^{me} Kestner nous a donné une belle série de fougères, ainsi que deux *Musa japonica*. M^{mes} Hudry, Delétra, Collet, nous ont donné diverses plantes, ainsi que MM. Beauverd, Becherer, Frick, Kenner, Larderaz, Lendner, Thommen, Weber et Zimmermann. A tous ces généreux donateurs nous adressons nos sincères remerciements.

Visiteurs. — Il ne nous est pas possible d'en établir la statistique : ils furent trop nombreux, malgré les obstacles que leur ont opposés les terrassements pendant la plus grande partie de l'année. Néanmoins, les visites des étudiants en pharmacie de Genève et ceux de l'Université de Lausanne, ainsi que les élèves de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf (en Valais) sont à noter. Qu'on nous permette aussi de mentionner les visites réitérées de M. Herriot, qui s'intéresse aux jardins botaniques surtout à cause du Jardin de Lyon et qui vient parfois oublier ses soucis parmi nos fleurs.

Prestations. — Comme les années précédentes, nous avons fourni des matériaux au Collège, à l'Ecole d'horticulture, à l'Ecole des Beaux-Arts et Arts industriels et à l'Université. En outre, nous avons donné à cette dernière deux grands *Ficus* que nous ne pouvions pas loger. Ils décorent maintenant la Salle des pas perdus du premier étage. Nous avons remis aussi 12 palmiers au Service des Parcs et Promenades. Nous avons également fourni des matériaux d'études et des renseignements à divers laboratoires et à des hommes de sciences ; nous citerons plus spécialement le prof. Kurt Meyer, parce qu'il nous a personnellement déclaré avoir trouvé dans les bractées d'iris que nous lui avons soumises le matériel parfaitement adapté à ses savantes recherches sur la structure des molécules de cellulose.

Nous avons expédié 7.535 sachets de graines aux jardins botaniques avec lesquels nous échangeons et nous en avons reçus 917.

Enfin, notre service d'essais de germination des graines prend un développement toujours plus grand. Cette année, les essais ont porté sur 718 échantillons (177 en 1934).

CHAPITRE XXII

PRIX UNIVERSITAIRES

a) *Fondation Disdier.* — C'est dans sa séance du 12 septembre 1865 que le Conseil municipal a accepté le legs fait à la Ville de Genève par M. Henri Disdier, avocat, décédé à Genève le 5 octobre 1864, d'une somme de fr. 40.000,— à charge par elle d'en verser annuellement les intérêts à l'Académie pour le fondation du prix Disdier (philosophie morale) et de ses deux rameaux, les prix Humbert (philosophie) et Ador (histoire).

La Ville de Genève, propriétaire du legs, gère le capital et assure le versement des intérêts au compte de l'Université de Genève.

b) *Fondation Amiel*. — Par sa donation, en date du 20 avril 1885, M^{me} Laure Stroehlin-Amiel a constitué un fonds inaliénable de fr. 25.000,— capital qui est administré par la Ville de Genève, à charge par elle de servir les intérêts qui sont affectés à un prix de fr. 2.000,—, à décerner tous les deux ans, à la suite d'un concours par la Faculté des Lettres, à l'auteur d'un ouvrage du domaine de la philosophie ou de la littérature.

Cette donation faite par M^{me} Stroehlin-Amiel en souvenir de son frère, le professeur Henri Frédéric Amiel, et afin d'encourager dans l'Université de Genève les études auxquelles il a consacré sa vie, a été acceptée par le Conseil municipal, le 8 mai 1885.

CHAPITRE XXIII

FONDATIIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND

Fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier et Ateliers de la Maison du Faubourg

Le Conseil administratif a adopté, dans sa séance du 24 novembre, les propositions de la commission pour l'attribution des bourses en 1937.

Bourses de 1^{re} année. — M^{lle} Claire-Lise ALBARET, peintre, Genevoise et M. Edouard-Albert NIERLE, peintre, Genevois.

Bourses de 2^{me} année. — MM. Paul-Louis NYAULD, peintre, Genevois et François-André RAPHOZ, peintre, Genevois.

Bourses de 3^{me} année. — MM. Robert-Antoine COPPEL, peintre, Genevois et Pierre PITTELOUP, peintre, Genevois.

Ateliers d'artistes :

2^{me} année. — M. Alexandre JEANRENAUD, peintre, Genevois et Neuchâtelois.

1^{re} année. — M^{me} Fredda BORETTI, peintre, Genevoise et MM. Jean LATOUR, peintre, Neuchâtelois ; Jacques-Henri RHYN, peintre, Bernois et Jean-Pierre JAQUES, peintre, Vaudois.

A bien-plaire :

M. Roger FERRIER, sculpteur, Neuchâtelois.

Dans sa séance du 27 novembre, le Conseil administratif a appelé M. Waldemar DEONNA, directeur du Musée d'art et d'histoire, à faire partie de la commission des fondations Théodore Lissignol et Jean-Isaac Chevalier.

Bourse Charles Galland

La bourse Charles Galland n'a pas pu être organisée cette année et le Conseil administratif a décidé de bloquer exceptionnellement les deux années 1936 et 1937, ce qui permettra d'accorder deux bourses.

Dans sa séance du 9 octobre, le Conseil administratif a décidé de consacrer le prochain concours Galland au *meuble d'énénisterie* et de faire coïncider la remise des travaux avec l'exposition de « La quinzaine genevoise ».

Ont été appelés à faire partie de la commission, en qualité de membres permanents : MM. W. DEONNA, directeur du Musée d'art et d'histoire et M. Adrien BOVY, directeur de l'école des Beaux-Arts et des arts industriels et, comme membres spécialement désignés pour ce concours : MM. L. AMIGUET, ensemblier ; E. COLLET, professeur et A. GUYONNET, architecte, auxquels ont été adjoints, comme suppléants : MM. C. BRUNNER, professeur et P. PERNET, ensemblier.

Le règlement de la bourse Galland 1936-1937 a été adopté par le Conseil administratif, le 15 décembre.

Le Conseil administratif étudie une proposition de M. W. DEONNA de réorganiser les diverses bourses et concours de la Ville (bourses Lissignol et Chevalier et concours Galland) en vue de grouper les revenus de ces fonds et fondations, afin de récompenser annuellement chaque catégorie artistique et technique, suivant une répartition de bourses, au total six.

CHAPITRE XXIV

ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES

Le rapport du Conseil d'Etat traite des questions relatives à l'enseignement et au corps enseignant.

Le chapitre XXXI du présent compte rendu renseigne sur les travaux de réparations effectués dans les bâtiments scolaires et le chapitre V Service social, expose l'aide apportée par la Ville à la jeunesse scolaire.

Le Conseil administratif s'est mis d'accord avec le Conseil d'Etat pour fixer dans une convention adoptée en mai, les conditions du transfert des bâtiments scolaires à l'Etat. Cet objet a été soumis au Conseil municipal, dans sa séance du 26 juin 1936, cependant que de son côté le Conseil d'Etat déposait un projet d'arrêté législatif au Grand Conseil. Des commissions ont été désignées par ces Autorités, mais n'ont pas encore déposé leur rapport.

Bien que le crédit pour courses scolaires ait été supprimé au budget de 1936, par le Conseil municipal, les maîtres ont été autorisés à organiser des excursions en demandant aux parents une contribution maximum de fr. 1,— à fr. 5,— par élève suivant le degré.

Les fonds Schaub et Georg ont été répartis entre les élèves des écoles du Petit-Saconnex de la façon proposée par le Département, soit : 5^{me} et 6^{me} années, fr. 2,50 par élève ; 4^{me} année, fr. 2,— par élève, aucun subside n'étant versé aux enfants des 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} années, puisque l'excursion qu'ils ont été autorisés à faire ne devait pas dépasser le prix modique de fr. 1,—.

M. le président du Conseil administratif Jean UHLER, accompagné de conseillers municipaux a procédé à la visite des Colonies de vacances, le 20 août.

Un accord a été conclu en décembre avec le Département de l'instruction publique pour l'inspection et l'entretien réguliers par le Muséum d'histoire naturelle des collections zoologiques des écoles primaires et secondaires.

Répondant à une observation que lui avait présentée le Conseil administratif concernant les attributions dévolues aux membres du Conseil municipal, le Département de l'instruction publique a reconnu que l'état de fait résultant de la fusion des communes des Eaux-Vives, Plainpalais et Petit-Saconnex avec la Ville ne permet plus de demander aux membres de la commission des écoles de la Ville agrandie, la surveillance définie par l'art. 85 de la loi sur l'instruction publique.

Le Département estime, toutefois, hautement désirable que la collaboration de la commission des écoles du Conseil municipal lui soit maintenue. Cette collaboration ne doit point être réduite à quelques points particuliers ; il est désirable qu'elle intervienne d'une façon générale et plus spécialement dans les questions qui intéressent aussi bien l'hygiène et l'entretien que les améliorations à apporter dans les installations et les bâtiments scolaires.

La Ville a assumé cette année encore l'organisation des promotions des écoles enfantines et primaires et le Conseil administratif a décidé de donner des jouets à tous les élèves puisque, si un accord intervenait pour la remise des bâtiments scolaires à l'Etat, ce serait la dernière fois qu'elle organiserait les promotions.

Ces fêtes se sont déroulées par le beau temps, le jeudi 2 juillet pour les écoles enfantines et le dimanche 5 juillet pour les écoles primaires, selon les programmes adoptés par le Conseil administratif le 29 mai.

Les crédits ouverts ces dernières années ont été de fr. 33.000,— en 1932 ; fr. 31.000,— en 1933 et 1934 ; fr. 28.000,— en 1935 et fr. 26.000,— en 1936. Il a été dépensé fr. 25.569,90, soit une dépense *en moins* de fr. 430,10 sur le crédit voté et de fr. 7.430,10 sur le crédit de 1932.

Le prix de revient par élève a été de fr. 2,87 pour un total de 8.906 élèves y compris les enfants soignés à l'Hôpital ou en séjour à la montagne et à la mer.

STATISTIQUE DES ÉCOLES ENFANTINES
au 31 décembre 1936

<i>Cité :</i>	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Cropettes	3	38	47	21	61	3	85
Terreaux	3	37	30	12	47	8	67
Môle	6	86	76	27	98	37	162
Saint-Antoine	6	61	74	48	63	24	135
	18	222	227	108	269	72	449
<i>Plainpalais :</i>							
Roseraie	5	64	69	34	75	24	133
Cluse	3	29	38	31	24	12	67
Hugo de Senger	4	58	56	34	63	17	114
Carl Vogt	5	57	69	47	51	28	126
Coulouvrenière	4	44	47	21	59	11	91
	21	252	279	167	272	92	531
<i>Eaux-Vives :</i>							
Ancienne mairie	2	30	15	9	25	11	45
Montchoisy	4	69	41	49	43	18	110
Villereuse	4	52	48	38	49	13	100
	10	151	104	96	117	42	255
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Asters	5	75	65	47	78	15	140
Geisendorf	1	17	12	13	15	1	29
Charmilles	4	53	57	43	59	8	110
Vieusseux	2	16	15	11	19	1	31
Crêts	1	15	21	14	19	3	36
St-Jean	3	34	44	30	44	4	78
Sécheron	2	32	34	23	28	15	66
Aire (enfants domiciliés sur la ville)	1	10	8	5	12	1	18
	19	252	256	186	274	48	508
Totaux	68	877	866	557	932	254	1.743

STATISTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES
au 31 décembre 1936

<i>Cité :</i>	Nombre de classes	Filles	Garçons	Genevois	Confédérés	Etrangers	Total
Croquettes	13	177	214	102	239	50	391
Necker	6	0	132	36	74	22	132
James Fazy	18	467	0	126	267	74	467
Rue de Berne	10	0	279	83	146	50	279
Rue de Neuchâtel	10	231	29	47	153	60	260
Grutli	11	0	318	95	153	70	318
Malagnou	12	271	75	168	132	46	346
Casemates	6	0	187	81	66	40	187
	86	1.146	1.234	738	1.230	412	2.380
<i>Plainpalais :</i>							
Roseraie	19	235	292	202	248	77	527
Cluse	6	122	42	57	71	36	164
Hugo de Senger	13	176	166	109	184	49	342
Coulouvrenière	5	94	41	32	74	29	135
Mail	18	228	256	172	234	78	484
	61	855	797	572	811	269	1.652
<i>Eaux-Vives :</i>							
Rue des Eaux-Vives	17	248	226	178	204	92	474
Rue du 31-Décembre	13	181	187	159	159	50	368
	30	429	413	337	363	142	842
<i>Petit-Saconnex :</i>							
Servette	6	0	186	77	89	20	186
Asters	6	190	0	70	105	15	190
Geisendorf	4	47	53	31	58	11	100
Charmilles	4	82	35	43	61	13	117
Vieusseux	1	9	8	1	14	2	17
Sécheron	6	112	91	81	86	36	203
Saint-Jean	16	193	234	128	258	41	427
Crêts	6	81	81	62	76	24	162
Chemin d'Aire (domiciliés sur la ville)	2	13	15	3	24	1	28
	51	727	703	496	771	163	1.430
<i>Etablissements spéciaux :</i>							
Classes spéciales	14	80	107	41	134	22	187
Maison des Charmilles	3	2	39	11	24	6	41
Ecole-jardin Varembe	3	0	26	6	15	5	26
Foyer de la Forêt	1	7	14	8	8	5	21
Home des enfants sourds	3	17	13	9	12	9	30
	24	106	199	75	183	47	305
Totaux	253	3.263	3.346	2.218	3.358	1.033	6.609

CHAPITRE XXV

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

Chef de service : M. Eric Bois.

Personnel. — Le personnel du Service des parcs et promenades comptait au 31 décembre 1935

Ouvriers jardiniers réguliers	59
Mécanicien	1
Charpentier	1
	—
	61
Supplémentaire engagé en 1936	1
Jardinier transféré du jardin botanique	1
	—
	63
Mis à la retraite en 1936	4
	—
Total du personnel ouvrier au 31 décembre 1936 . .	59
Soit une diminution de deux hommes.	

Le Service des promenades a en outre employé un certain nombre de chômeurs pour les travaux spéciaux et de chômage (quai Gustave Ador, Jardin Anglais, Jardin Botanique, parc Mon Repos, stade de Varembe, square avenue Weber, etc.) ; leur nombre a atteint en janvier le total de 45, ce qui a porté notre effectif à 104 ouvriers. Pendant l'été et l'automne et par suite d'arrangements conclus entre le Département de l'hygiène et assurances sociales, l'office du chômage et le Conseil administratif, nous avons utilisé les services de chômeurs âgés qui travaillaient la demi-journée et d'autres seulement cinq jours entiers. Ces hommes étaient préposés aux balayages en été et au ramassage des feuilles mortes en automne. Sans le concours de cette main-d'œuvre inexpérimentée mais de bonne volonté, notre service aurait éprouvé les plus grandes difficultés à assurer l'entretien des parcs et promenades dont l'étendue et la décoration augmentent chaque année. C'est même avec une certaine appréhension que nous voyons sans cesse augmenter les emplacements à entretenir (avenue Ch.-Martin, gazons à Rive, place des Eaux-Vives, route de Malagnou, route de Ferney, route de Pregny, angles chemin Rieu, route de Lyon, etc.).

Peut-être n'est-il pas inutile de citer ici quelques chiffres du personnel utilisé par le Service des promenades pour marquer l'effort poursuivi afin d'en perfectionner le rendement tout en le réduisant au minimum possible avec un bon entretien des jardins.

En 1914-15 : 48 hommes en service — (il n'y avait pas le Parc des Eaux-Vives, la Grange, le Jardin Anglais, Moynier, la Perle du Lac, le parc Bertrand, ni les trois communes suburbaines).

En 1933, 67 hommes en service après la fusion, ramenés actuellement à 59 unités. Mais l'organisation actuelle donne un rendement bien supérieur et a permis de développer les décorations et l'entretien dans de fortes proportions.

Un piqueur, M. Jaquenoud, a été victime d'un grave accident le 24 novembre en tombant d'une échelle. Il est actuellement en bonne voie de guérison.

A part l'entretien général et les travaux ordinaires qui se font chaque année suivant les saisons et sur lesquels il est inutile de s'arrêter, le Service des promenades a effectué diverses modifications dont les principales sont seules indiquées ci-dessous.

Jardin Botanique. — Les importants travaux d'aménagement se sont terminés le 11 juin, après 9 mois de travail, et, malgré les gros ferrages de chemins ayant nécessité l'achat de plusieurs milliers de mètres cubes de pierres et de graviers, la location d'un rouleau compresseur et les semis de gazon qui ont consommé 1.500 kg. de graines environ, le devis établi en 1935 par notre service n'a pas été dépassé.

Pendant l'été, des jardiniers avec une de nos faucheuses à moteur ont aidé à la coupe de ces nouveaux gazons. Les semis de ces derniers ont été effectués par le personnel des promenades, par contre le reste du travail par des chômeurs commandés par un de nos piqueurs.

Quai Gustave Ador. — En application du plan d'aménagement du Département des travaux publics, des pelouses nouvelles ont été complètement aménagées entre la rue du 1^{er}-Juin et le débarcadère des Eaux-Vives et les gazons semés au printemps. Ce travail sera complété au début de 1937 par la création d'une décoration florale.

Entre le parc la Grange et celui des Eaux-Vives, nous avons transplanté à la transplanteuse, 44 platanes déjà très forts. Ce travail pénible et délicat a donné de bons résultats et tous les arbres ont repris facilement. Entre le parc des Eaux-Vives et Genève-plage, il a été planté 63 platanes qui ont aussi très bien poussé. La plantation n'a pas été terminée vers le débarcadère à cause des projets du Grand-Prix automobile qui finalement n'a pas eu lieu. L'aménagement complet entre le débarcadère des Eaux-Vives et Genève-plage est encore à faire lorsque notre Service en recevra l'ordre. Tous ces travaux ont été exécutés partie par des chômeurs et partie par notre personnel. L'achat des arbres et la main-d'œuvre (10 chômeurs) ont été payés sur le crédit spécial du Département des travaux publics.

Refait toutes les pelouses de l'ancien quai depuis le Jardin Anglais ; créé huit plates-bandes de rosiers pour la première fois dans nos promenades ; les résultats paraissent excellents.

Stade de Varembe. — Continué l'aménagement commencé en 1935 par la remise en état du jeu inférieur, soit reprise des niveaux, terrassement, semis de gazon, roulage, le tout par des chômeurs sous les ordres d'un piqueur.

Parc Mon Repos. — Terminé les travaux commencés en hiver 1935, soit, mise en état du côté rue de Lausanne avec création de deux grandes plates-bandes de fleurs ; passage Mon Repos-Moynier avec deux plates-bandes fleuries (cette modification a constitué une énorme amélioration pour les promeneurs) ; aménagement vers le monument aux morts avec passage vers la campagne Moynier ; planté un millier de primevères variées dans les gazons. L'arrangement complet de cette partie du parc se fera lorsque le monument sera transféré à sa nouvelle place.

Campagne Moynier. — Suite des plantations en sous-bois, modifié l'escalier de rocailles, impraticable, par un escalier rustique en rondins, les côtés garnis de rocailles et de fleurs appropriées ; transporté la statue qui se trouvait derrière le monument aux morts dans un bosquet près des serres de la Perle du Lac.

Planté 12 fusains en haie basse vers la loge.

Perle du Lac. — Aménagé une grande terrasse entre le jeu d'enfants et le restaurant avec bordure de gazon sous les arbres. Planté des primevères et des pervenches en sous-bois (essais). Il a été mis à la disposition du public pour la première fois, 50 chaises qui ont été très appréciées.

Campagne Lamermoor (anc. propriété de M^{me} Barton). — Quoique la destination de cette propriété, léguée à la Confédération, ne soit pas encore décidée, notre Service l'a entretenue toute l'année par l'envoi d'équipes volantes, puis, à partir de septembre, par un jardinier des promenades qui seconde le jardinier de feu M^{me} Barton resté dans le domaine en attendant que sa situation soit fixée. Nous avons utilisé les serres, les terrains de culture et les hangars pour nos services trop à l'étroit.

Parc Bertrand. — Par suite de la construction d'un W.C. du côté du chemin des Cottages, nous avons aménagé l'emplacement et effectué quelques plantations d'arbustes verts. Dans le parc, continué à enlever peu à peu les broussailles et végétations spontanées (ronces, épines, cornouillers, ifs, etc.). Construit par notre personnel un abri pour protéger notre matériel roulant : galère et brouettes, derrière l'ancien abri trop petit.

Quai Wilson. — Augmenté les garnitures florales par la création de 10 grands massifs et la plantation de 4 plates-bandes de rosiers qui ont donné de bons résultats. Actuellement chaque pelouse est fleurie.

La pelouse située à l'entrée des bains des Pâquis a aussi reçu une décoration de rosiers.

Au parc des Eaux-Vives. — Construit par nos soins un abri pour remplacer l'ancienne buanderie. Aménagé les talus de la nouvelle terrasse de la buvette.

Ile Rousseau. — Création d'un jeu de sable. Réfection totale, par notre personnel, des grillages des enclos aux cygnes. Ce travail urgent a conservé les cygnes et canards à l'Ile Rousseau et rajeuni l'enclos.

Les niches côté Ile, ont été à demi fermées afin que les volatiles puissent couvrir en paix à l'abri de la vue du public, et des arrêts en béton au bord des perrés ont permis de placer un peu de sable, nécessaire à ces animaux. Ces derniers se portent très bien et augmentent sans cesse. Nous avons fait l'achat de 2 couples de cygnes à col noir et de deux paires de canards mandarins. De son côté la Société protectrice des animaux a fait don de quelques canards d'espèces que nous ne possédions pas.

Promenade de St-Jean. — Commencé au début de décembre le gros travail d'une transformation complète de la promenade par la suppression des grilles, des murs et des haies épaisses qui l'enserraient de toutes parts et par la démolition du transformateur électrique désaffecté. Ce travail, effectué par des chômeurs, sera terminé pour le printemps 1937. Il sera complété par la création de massifs de fleurs, la plantation d'arbres et d'arbustes fleuris. Le dégagement de ce joli jardin en éloignera certainement une clientèle interlope qui en faisait son quartier général.

Jardin Anglais. — Le 15 janvier, avec des jardiniers et 4 chômeurs, début de la transformation nécessitée par l'enlèvement des barrières. Ce travail important et qui a suscité de vives polémiques, a fini par remporter tous les suffrages lorsqu'on a pu juger du résultat. Il a été replanté 291 arbustes à fleurs, 70 plantes vivaces et 43 rosiers qui, déjà en 1937, commenceront à produire leur effet.

L'essai tenté de plantations de plantes bulbeuses dans les gazons a donné de bons résultats, mais des huit espèces de plantes utilisées, seuls les crocus, jonquilles et narcisses peuvent être retenus. Leur floraison a été un émerveillement. Hélas, les chiens commettent sur ces plantes de gros dégâts et il semble que le public pourrait nous aider largement à ce sujet.

Promenade des Bastions. — Refait tous les bosquets de l'entrée à gauche, garni les murs des W.C. d'ampelopsis et de fusains, gardé la rocaille exécutée à l'occasion de l'exposition internationale d'horticulture ; refait les gazons de trois grandes pelouses et transféré l'emplacement pour les jeux d'enfants en haut de la promenade, ce qui permettra la création de motifs fleuris autour de la statue de David. L'entrée de cette promenade sera donc plus accueillante à l'avenir. Un rajeunissement plus complet des Bastions est en préparation.

Bois de la Bâtie. — Le Nant-Manant a été envahi par des coulées de boue au début de l'année et, pour éviter des accidents, il a fallu couper tous les arbres qui le surplombaient à droite en montant, travail assez dangereux à faire, les hommes étant parfois encordés. Refait presque toutes les marches des escaliers ainsi que de nouveaux clayonnages dans tous les sentiers pour remplacer les anciens, disparus.

Ces réparations seront désormais suivies chaque année, car ce travail a pris plus de deux mois. Ensuite, le Département des travaux publics a colassé tous les sentiers, refait les brèches des allées, puis toute la plateforme devant le petit lac a été ferrée et colassée, ainsi que les petits chemins qui l'entourent.

Cet endroit est devenu très joli et nous y avons ajouté 11 bancs de bois, très appréciés.

Le petit lac a été creusé à nouveau en grande partie pour que l'eau fasse le tour de l'île et nous avons bâti plusieurs niches pour les oies et canards qui se plaisent beaucoup à cet endroit et forment peu à peu une colonie importante.

Travaux divers. — Aménagement d'un hors-ligne au chemin des Tranchées ; talus devant Notre-Dame ; plantation de thuyas derrière le Monument Claparède sur la place du même nom ; refait gazons en bas de la Tertasse et à la rue Diday ; au bas de la Tertasse, planté des Ampelopsis et une haie de Troènes panachés provenant de nos cultures ; remis en état les arbres de la Promenade Charles-Martin ; refait les gazons du Square F.-Hodler et placé trois bancs ; créé une pelouse et un massif de fleurs route de Ferney-S. D. N. ; placé 20 grandes jardinières sur le toit des Bains des Pâquis avec vigne du Canada et fleurs ; placé 6 jardinières fleuries dans le kiosque à musique sur la Rotonde des Pâquis ; posé et garni 40 jardinières (payées par l'Association des intérêts de Genève) autour des barrières de l'Île Rousseau.

Colassages. — Colassé et réparé les chemins de : la Perle du Lac, Moynier, Mon Repos, Crochettes, parc des Eaux-Vives, Saint-Jean et promenade du Pin (ces deux dernières par la Voirie).

Bancs. — Reverti les bancs du jardin anglais, promenade du Pin, Bastions, parcs Mon Repos et Perle du lac. Remplacé par notre menuisier 180 plateaux de bancs de bois.

Traitement des arbres. — Grâce au crédit spécial voté par le Conseil municipal, nous avons pu acheter une pompe à moteur pour nos pulvérisations et louer une poudreuse à moteur pour la destruction des Galéruques des ormes par poudrages au *Pirox*. Ce dernier traitement a été parfait et, d'après nos calculs minutieux, il a été détruit sur la Treille, au moins 4 millions de larves. Ces traitements seront continués, vu leurs résultats favorables. Pour le transport des liquides en tonneaux et le déplacement de notre pompe à moteur, nous avons acheté de rencontre une petite camionnette qui, vu le développement de nos travaux a été utilisée presque tous les jours ce qui nous a permis de ne plus louer de camions.

La taille des arbres d'alignement a débuté le 4 novembre et s'est poursuivie rapidement, grâce au temps favorable.

Arbres arrachés. — 1 orme sec rue de la Croix-Rouge, 1 érable sec place Lefort, 1 érable école de chimie, 1 chêne dangereux pour la circulation chemin des Cottages, 1 marronnier pourri à Saint-Antoine, 1 orme sec aux Bastions, 2 ormes secs chemin de Beau-Séjour, 1 cèdre en face de l'école de chimie, 1 orme sec au pré l'Évêque, 8 ormes secs avenue d'Aire, 2 ormes 1 tilleul plaine de Plainpalais, 1 orme place des Augustins. Total 22 arbres.

Arbres plantés. — 9 tilleuls et 3 marronniers plaine de Plainpalais, 5 marronniers et 6 celtis aux Bastions, 1 érable place des Augustins, 2 érables plateau de Champel, 1 tilleul à Coutance, 1 érable place Lefort, 1 érable crêts de Saconnex, 1 érable école de chimie, 1 érable école de Montchoisy, 3 érables terrasse parc des Eaux-Vives. Total 34 arbres.

Matériel. — Acheté une scie circulaire qui marche avec le moteur d'une de nos faucheuses, pour scier le bois à la Grange. Fabriqué par notre atelier de menuiserie, 8 brouettes, 65 châssis de couches, en dehors du travail ordinaire. Remplacé le matériel d'arrosage (tuyaux) complètement inutilisable. Acheté 5 échelles doubles pour la taille. Préparé par notre personnel des planches et piquets de béton armé pour la confection de couches simples et doubles pour 200 châssis.

Pépinière. — Miné le terrain ensemencé en avoine en 1935 à Châtelaine et planté plusieurs milliers d'arbres et d'arbustes semés et bouturés dans nos cultures et greffés en été. En outre, cultivé 6.000 chrysanthèmes rustiques pour nos décorations d'automne. L'installation d'eau a été faite par notre mécanicien. Une haie de rosiers pour nous protéger des jeux de football qui bordent nos cultures, nous donnera les roses pour les cortèges des promotions ; elle a 122 m. de long sur 3 m. de hauteur. En 1937 nous commencerons à utiliser les premiers arbres et arbustes.

Service technique. — Le service technique, à part le travail habituel, a étudié les projets suivants : 4 projets d'aménagement du quai du Mont-Blanc ; aménagement promenades de St-Jean et des Croupettes ; déplacement du monument aux morts à Mon Repos, voies d'accès entre la campagne Barton et Perle du lac, avec plan d'ensemble des parcs de Sécheron, etc.

Une grande Exposition Internationale d'Horticulture et un Congrès International de la Société Française du Dahlia se sont tenus à la Promenade des Bastions et au Palais Eynard, avec l'autorisation des autorités municipales de la Ville de Genève.

Les Sociétés horticoles genevoises et romandes avaient demandé au chef du Service des promenades, M. E.-J. Bois, de prendre la présidence des comités d'organisation et à M. E. Chouet, de fonctionner comme secrétaire général.

Ces manifestations ont remporté un immense succès à tous les points de vue, ainsi que la décoration florale de la promenade exécutée à cette occasion.

Cultures. — Elles ont été beaucoup développées sans augmentation de personnel, ce qui nous permet de diminuer nos commandes aux horticulteurs de 52.000 à 25.000 plantes (commandé en 1934, 92.000).

Par contre, il a fallu acheter beaucoup de poterie et augmenter nos couches de 150 châssis, dont 65 fabriqués dans nos ateliers.

Nous avons planté 250.811 plantes dans toute la ville (208.657 en 1934 et 217.024 en 1935) et repiqué pour le printemps 1937, 115.000 pensées, pâquerettes, myosotis, cheiranthus, phlox, etc.

Panté en automne 10.000 crocus et 3.000 jonquilles et narcisses dans les gazons des parcs suivants : Mon Repos, Perle du lac, Jardin anglais, Bastions. Ces plantations seront généralisées peu à peu dans tous les parcs suivant nos moyens. Mais il faudrait que le public ne laisse plus vagabonder les chiens sur les pelouses.

La concentration de nos cultures en un seul endroit nous permettrait d'augmenter la décoration générale de la Ville et de perfectionner notre production. C'est une question très importante et dont la solution devient urgente à cause de l'état de délabrement de toutes nos serres, état sur lequel nous avons déjà attiré l'attention l'an dernier.

L'orangerie des Croupettes a été démolie pour cause de vétusté et danger d'effondrement, et celle du parc des Eaux-Vives a été transformée en buanderie. Cette réduction de locaux ne facilite pas notre travail.

Dégâts. — Les vols de fleurs paraissent être en diminution, par contre les jeux d'enfants ont été souvent et intentionnellement abîmés.

Ces faits se passent pendant l'absence des gardes ; il en est de même des déprédations des chiens qui sont toujours très importantes ; elles augmentent même dans les parcs privés de clôtures et nous applaudirons à toute mesure qui permettrait de limiter les dégâts.

CHAPITRE XXVI

ÉTAT CIVIL

Chef de service : M. Eug. JAQUES, officier d'état civil

Pendant l'année 1936, il a été célébré 1064 mariages en diminution de 94 sur l'exercice précédent.

Ils se répartissent comme suit :

85	entre genevois et genevoises	contre	104	en 1935
149	» genevois et confédérées	»	176	»
80	» genevois et étrangères	»	88	»
101	» confédérés et genevoises	»	84	»
357	» confédérés et confédérées	»	375	»
112	» confédérés et étrangères	»	132	»
29	» étrangers et genevoises	»	38	»
75	» étrangers et confédérées	»	78	»
76	» étrangers et étrangères	»	83	»

Les publications se sont élevées à 1477, contre 1633 en 1935.

Les divorces à 272, soit 22 de plus qu'en 1935.

Les naissances ont atteint le chiffre de 1592 contre 1685 en 1935 :

soit :	813	masculins légitimes	contre	822	en 1935
	699	féminins légitimes	»	786	»
	42	masculins naturels	»	44	»
	38	féminins naturels	»	33	»
	1.592			1.685	

Répartition des naissances d'après la nationalité :

471	genevois	contre	527	en 1935
782	confédérés	»	782	»
339	étrangers	»	376	»
1.592			1.685	

DÉCÈS

866	masculins	contre	842	en 1935
885	féminins	»	970	»
22	morts-nés masculins	»	26	»
16	morts-nés féminins	»	20	»
1	inconnu	»	1	»
1.790			1.859	

Répartition d'après la nationalité :

730 genevois	contre 721 en 1935
579 confédérés	» 658 »
480 étrangers	» 479 »
1 inconnu	» 1 »
—	—
1.790	1.859

Il a été délivré en 1936, 4.958 expéditions d'actes contre 5.202 en 1935, soit :

2.368 extraits de naissances
1.071 extraits de décès
1.228 extraits de mariages
108 états de famille
183 livrets de famille (duplicata).

Le produit des actes s'est élevé à la somme de fr. 15.853,60.

Ont été délivrés gratuitement :

301 actes de naissances, décès et mariages,
364 certificats de publications.

Le tronc placé dans la salle des mariages a produit : fr. 929,85 contre fr. 969,— en 1935, versés à l'Hospice général.

52 mariages ont été célébrés en dehors des jours officiels et ont produit fr. 520,—.

Le service des renseignements a procédé à diverses demandes, laissant un bénéfice de fr. 70,50.

Les opérations se résument ainsi :

		Augmentation	Diminution
1. Déclarations de naissances	1.592		93
2. Déclarations de décès	1.790		69
3. Mariages célébrés	1.064		94
4. Inscriptions de divorces	272	22	
5. Publications de mariages	1.477		156
6. Expéditions d'actes	4.958		244
7. Livrets de famille	1.247		162
8. Légitimations par mariage	29		4
9. Légitimations après mariage	8	3	
10. Communications d'office	7.450		550
11. Fiches p. Reg. famille (fin 1936)	18.522	2.671	
12. Extraits p. Reg. famille	108	9	
13. Dossiers Service renseignements	10		15

Suivant décision du Conseil administratif du 23 juin 1936, M^{me} Steiger, qui avait été appelée au Service social le 1^{er} février 1936, a repris ses fonctions à l'Etat civil dès le 29 juin, à la même date, M. Jean Mosimann, commis principal, a permuté au Secrétariat général du Conseil administratif.

CHAPITRE XXVII

POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES

Chef de service : M. Marcel HENNINGER

A. Pompes funèbres

Le service des Pompes funèbres municipales a organisé pendant l'année 1936, 1.165 convois dont 217 d'incinération (1.232 et 223 en 1935), soit :

Convois payants adultes	839
Convois payants enfants	39
Convois gratuits, adultes 265, enfants 22	287
Total	1.165

Le nombre des convois organisés par le service municipal et par les entreprises particulières à destination des cimetières de la Ville de Genève et du crématoire de Saint-Georges s'est élevé à 1.501, dont 577 pour inhumation et incinération par les entreprises particulières.

Les convois effectués par le service des pompes funèbres dans les différents cimetières des communes se répartissent comme suit :

Saint-Georges 473 ; Châtelaine 135 ; Petit-Saconnex 100 ; Carouge 24 ; Chêne-Bougeries 13 ; Veyrier 17 ; Veyrier-Israélite 24 ; Carouge-Israélite 7 ; Thônex 16 ; Grand-Saconnex 2 ; Genthod 5 ; Feuillasse 10 ; Bernex 5 ; Cologny 8 ; Lancy 7 ; Vernier 7 ; Versoix 3 ; Compesières 4 ; Chêne-Bourg 4 ; Meyrin 1 ; Vérenaz 1 ; Aire 1 ; Avully 1 ; Satigny 2 ; Troinex 4 ; Vandœuvres 7 ; Anières 1 ; Cartigny 2 ; Céligny 1 ; Collonge-Bellerive 1 ; Confignon 1 ; Hermance 2 ; Onex 4 ; Peney 2 ; Jussy 5 ; Dardagny 2 ; Chambésy 4 ; Choulex 3 ; Russin 3 ; Plan-les-Ouates 3 ; Meinier 2 ; Perly 2 ; Peissy 1 ; Pregny 2.

Nous avons été chargés de 26 transports de corps, dont 18 en Suisse et 8 à l'étranger.

Des urnes ont été expédiées en divers pays.

Les convois payants se répartissent comme suit :

	Hors-classe	1 ^{re}	2 ^{me}	3 ^{me}	4 ^{me}	5 ^{me}	6 ^{me}	Total
Adultes	6	29	226	296	158	89	35	839
Enfants 0 à 1 an					19			19
» 1 à 6 ans		1	2	1	10			14
» 6 à 13 ans			3	2	1			6

Répartition des convois officiels et des convois gratuits par communes :

Genève 240, autres communes 39, police 8.

Répartition des convois officiels et gratuits par nationalités :

Genève 115, Confédérés 106, France 22, Italie 22, Allemagne 5, divers 11, inconnus 2.

Le corps des porteurs a effectué 3.999 courses contre 4.391 en 1935. Il comprend 1 chef avec 105 courses et 15 porteurs à la course avec 3.894 courses.

Le service a fourni 1.148 cercueils (1.220 en 1935), 109 corbillards à chevaux (97), 181 voitures à chevaux (316), 1.011 corbillards automobiles (1.061), 915 voitures automobiles (970), 55 fourgons automobiles (51), 829 draps mortuaires (903).

Le service des voitures à chevaux est assuré par notre matériel. Nos chevaux sont également utilisés dans les cimetières et par les entreprises privées de pompes funèbres.

Notre service, chargé officiellement des levées de corps pour le Département de justice et police, a participé à 130 opérations, dont 5 transports de détenus, dans le cours de l'année.

Par l'intermédiaire de son service de pompes funèbres, la Ville de Genève assure gratuitement l'inhumation des assistés des établissements suivants :

Hôpital cantonal, Asile de Bel-Air, Maternité, Clinique infantile, Enfants malades (Gourgas), Hospice du Prieuré, Asile des vieillards, Asile de Loëx, Asile de Vessy, Institut Victor Emmanuel.

Pour l'ensemble du service, le chiffre d'affaires s'est élevé à fr. 410.464,15 contre 445.368,05 en 1935. Le bénéfice de 1936, pour le service des Pompes funèbres et crématoire s'élève à fr. 42.152,20.

Le déficit du service des Cimetières s'élève à fr. 68.833,45.

Nous devons remarquer que cette année nous avons eu 60 décès de moins que l'année précédente, pour la Ville de Genève seulement, ce qui justifie, avec la crise, ces résultats.

Personnel. — M. Albert Gaille, garde, est décédé le 11 mai 1936.

M. Casimir Romand, garde, est mis à la retraite dès le 1^{er} août 1936.

M. Albert Polliand, cocher, a été pensionné dès le 1^{er} août 1936 pour raison d'âge.

Ont été nommés : MM. François Battiaz et Georges Rémy, gardes de cimetières ; MM. Marcel Descombes, Auguste Odot et Robert Lugeon, manœuvres dans les cimetières.

Décisions administratives. — Le 10 mars 1936, sur la demande des Eglises de Genève, le Conseil décide de ne prévoir les inhumations le dimanche que jusqu'à 9 heures le matin.

Le 10 mars : Le Conseil décide de modifier les articles 25 (interversion de texte), 41, 43 et 47, du règlement des Cimetières.

Le 24 juillet 1936, le Conseil accorde à M. Maurice Sandmeier une concession pour l'entretien des tombes du cimetière de Châtelaine.

B. Cimetières

CIMETIÈRE DE SAINT-GEORGES. — 1.083 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 1.173 en 1935.

Il a été procédé à 80 exhumations dont 11 avant le terme légal.

Les marbriers ont posé 613 monuments et en ont transféré 61 sur d'autres tombes.

700 permis d'orner ont été délivrés aux jardiniers et 708 aux marbriers, dont 34 pour le columbarium.

Les jardiniers entretiennent 4.217 tombes dans ce cimetière.

26 titres de concession ont été dressés, 11 de première catégorie, 4 de seconde et 11 de troisième, dont 5 de 99 ans.

Un corps est en dépôt au dépôt provisoire.

Nous avons procédé à la désaffectation de divers quartiers.

Un nouveau quartier des cendres a été créé faisant suite à l'ancien, les rangées de tombes sont séparées par un rideau d'ifs du plus joli effet.

Les anciennes avenues des quartiers 54 et 61 ont été supprimées et remplacées par des plantations de thuyas pyramidaux.

Nous avons construit des caisses en ciment pour les débris du cimetière, et les avons entourées d'une plantation de buis.

Le nombre des massifs à décorer ne subit point de changement ; les garnitures habituelles du printemps, en pensées, ont été remplacées par des plantations de tulipes.

L'entretien des avenues a été rendu très difficile du fait des pluies persistantes, et de la réduction de la main-d'œuvre.

Nous avons continué nos drainages de quartiers.

Dans le courant de l'année nous avons utilisé nos chevaux pour le service de voirie aux cimetières de Saint-Georges, Châtelaine et divers petits transports, pour un total de 172 journées.

CIMETIÈRE DE CHATELAINE. — 229 entrées ont été enregistrées dans ce cimetière, contre 247 en 1935.

Nous avons procédé à 16 exhumations, dont 2 avant le terme légal.

15 urnes ont été inhumées.

231 monuments ont été posés et 12 transférés sur d'autres tombes.

Nous avons délivré 231 autorisations pour la pose de monuments et 228 permis d'orner aux jardiniers.

Les jardiniers entretiennent 1.042 tombes dans ce cimetière.

9 titres de concession ont été dressés, 5 de première catégorie, 3 de seconde et 1 de troisième.

Nous avons terminé les inhumations dans la partie agrandie de ce cimetière le 25 mars 1936.

Nous avons planté ce nouveau quartier d'ifs et de thuyas.

CIMETIÈRE DE PLAINPALAIS. — Pas d'inhumation en 1936. Les chambres mortuaires ont reçu 61 corps en dépôt contre 77 en 1935. Nous avons procédé à l'exhumation et à 1 inhumation d'urne.

381 tombes sont encore entretenues dans ce cimetière par notre service, ainsi que 72 dans les autres cimetières.

Le travail est effectué par le jardinier attitré du cimetière aidé au besoin par des ouvriers supplémentaires.

Des plaintes se rapportant à l'exiguïté des chambres mortuaires et du lieu de culte sont toujours formulées par des familles.

CIMETIÈRE DU PETIT-SACONNEX. — 159 entrées ont été enregistrées, contre 163 en 1935.

Il a été procédé à 16 exhumations.

Il a été posé 163 monuments, et 11 ont été transférés d'anciennes tombes sur de nouvelles.

163 permis d'orner ont été délivrés à des marbriers et 153 à des jardiniers.

Nous avons inhumé 31 urnes dans ce cimetière.

9 titres de concession ont été dressés, 7 de première catégorie et 2 de seconde.

Les jardiniers entretiennent 1.158 tombes dans ce cimetière.

Nous avons remplacé les arbres de l'avenue centrale, tous malades, par une plantation de thuyas pyramidaux.

CRÉMATOIRE. — Au cours de l'année il a été procédé à 350 incinérations, soit : 185 hommes, 162 femmes, 1 enfant et 2 ossements ensuite d'exhumations.

Destination des cendres : Columbarium 42, quartiers des cendres 40, autres quartiers du cimetière de Saint-Georges 48, de Châtelaine 15, du Petit-Sacconnex 28, de Plainpalais 1 ; domicile 49, caveau Faculté de médecine 23, désintéressé 20, autres cimetières du canton 46, de Suisse 18, de l'étranger 5, dépôt provisoire 5.

Nous avons procédé à 7 décorations de la Chapelle du crématoire et l'orgue a été utilisé à l'occasion de 29 cérémonies.

Nous avons fait procéder à la réfection complète du four N° 2.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — Le personnel d'exploitation et de surveillance se répartissait comme suit au 31 décembre 1935.

Le chef jardinier, 3 concierges, 3 gardes, 3 gardes supplémentaires pris parmi les porteurs, 3 piqueurs, 17 ouvriers réguliers, 6 manœuvres supplémentaires.

Dans le cours de l'année nous avons occupé temporairement 16 manœuvres.

Les quatre cimetières comptent au total 34.051 tombes et cases de columbarium, soit :

	St-Georges	Pt-Sacconnex	Châtelaine	Plainpalais
Adultes à la ligne	16.715	3.497	4.909	650
» quartiers réservés	1.360	644	285	
Caveaux	172	43	148	
Grands enfants	442	71	133	44
Petits-enfants	1.519	111	460	820
Quartiers des cendres	564	140	90	
Columbarium	1.234			
	22.006	4.506	6.025	1.514

CHAPITRE XXVIII

STADES MUNICIPAUX

Chef de service : M. Marcel LADÉ

La convention passée en janvier 1931 entre la Municipalité de Plainpalais et la Société des gravières de Champel autorisait l'utilisation du chemin circulaire privé du stade du *Bout-du-Monde* par les camions des gravières. Elle a été remplacée par un nouvel accord réservant à Pelgrave S.A. un droit de passage limité à la partie de ce chemin conduisant directement de la route du Bout-du-Monde aux gravières d'Arve.

L'entretien de cette partie du chemin privé est à la charge des gravières qui disposent en outre d'une petite place de croisement.

Nous avons renoncé à créer un chemin destiné à assurer une meilleure dévestiture aux gravières, ces transformations exigeant une dépense élevée.

Les travaux de construction du pont en béton armé franchissant l'Arve au Bout-du-Monde et reliant les plateaux de Champel et de Vessy ont beaucoup avancé. La Ville de Genève a alloué au Syndicat d'aménagement de Vessy et environs une subvention de fr. 20.000,— à titre de contribution unique au coût de construction du pont et de continuation de la chaussée jusqu'au chemin de l'Etang. Le groupe d'initiative s'occupe aussi de l'aménagement d'un réseau d'égouts assurant l'écoulement des eaux usées du plateau de Vessy.

Le stade de *Frontenex* est toujours plus utilisé pour la pratique de différents sports. Fort bien installé et situé au milieu de beaux ombrages, il est extrêmement demandé pour des manifestations sportives. Un horaire très précis de répartition des terrains a dû être établi pour permettre un entraînement judicieux de toutes les sociétés et des groupements scolaires s'exerçant à Frontenex.

Cette année, nous avons transformé les installations de basket et commencé la construction d'un terrain de basket remplaçant les deux terrains devenus inutilisables. Cela a nécessité la modification du sol et des drainages. Le terrain a été recouvert d'un bitume spécial et entouré de barrières. Des panneaux d'un nouveau modèle ont été placés. Ce terrain pourra servir pour les rencontres les plus importantes.

A *Varembé*, le nouvel horaire établi pour le terrain de basket, d'entente avec l'Association cantonale genevoise de basket-ball, a été très apprécié.

Les deux terrains de football se sont révélés insuffisants pour la quantité d'équipes jouant à Varembé. Des arbitres laissant disputer des matches sur un sol détrempe et trop malléable quand il serait indispensable pour ne pas abîmer les terrains d'interdire toute rencontre, nous avons pris des dispositions permettant de supprimer les matches certains dimanches. Il a fallu pour cela s'entendre avec les fédérations auxquelles se rattachent les clubs de Varembé (Association suisse de football et d'athlétisme, Association cantonale genevoise de football et d'athlétisme et Satus).

La réfection et la transformation complète du terrain B de football nous ont obligés à le fermer pendant la saison 1936-37. Pendant cette période, le stade du Bout-du-Monde a été partiellement employé par les sociétés de Varembé.

Poursuivant l'organisation du service médical dans les stades municipaux, nous avons modifié le service de samaritains à Varembé.

Dans l'ancienne propriété *Trembley*, également à la rue Chauvet, un emplacement est réservé au football et aux jeux des écoliers. De plus, nous avons installé un terrain de football réglementaire destiné à décharger ceux de Varembé.

Les terrains de football du *Bois-des-Frères* et ceux situés près de l'*Usine à gaz* sont à disposition de divers clubs.

Les emplacements de gymnastique de la *rue Sturm* et de l'*avenue Gallatin*, la place de sports des *Crochettes* et même les terrains du *Bouchet* et du *quai Charles-Page* servent aux gymnastes, aux basketers et aux écoliers.

Au *parc des Eaux-Vives*, nous avons entrepris l'aménagement de deux jeux de basket pour les jeunes sportifs.

Le *contrôle médical sportif* créé par le Département de l'instruction publique a inauguré tout au début de l'année ses installations du boulevard de la Cluse. La Ville qui lui assure une subvention a déjà pu constater les heureux résultats de ce contrôle médical.

Le Conseil administratif a reçu, à la salle communale de Plainpalais, les gymnastes genevois ayant pris part au *Concours fédéral de Winterthour*. La fête de Winterthour a prouvé la grande vitalité de la gymnastique.

CHAPITRE XXIX

ABATTOIR

Directeur : M. Ernest LANDRY

ETAT COMPARATIF DE L'ABATAGE EN 1935 ET 1936

	1935	1936	plus	moins
Bœufs et taureaux	1.125	1.398	273	—
Vaches et génisses	5.664	4.851	—	813
Chevaux, mulets, ânes	122	214	92	—
Porcs	17.069	14.773	—	2.296
Veaux	19.347	16.952	—	2.395
Moutons	9.505	9.270	—	235
Agneaux	3.551	3.642	91	—
Chèvres	9	14	5	—
Chevreaux	15	27	12	—
Totaux	56.407	51.141	473	5.739

Soit, pour 1936, une diminution de 10% environ. Cette régression est générale en Suisse, où elle atteint même 12% sur l'ensemble des grands abattoirs. La rareté et la cherté du bétail en sont la principale cause. Cette rareté a même nécessité la réouverture de notre frontière à l'importation de bétail étranger, de porcs notamment que, depuis nombre d'années, la Suisse produisait en quantité largement suffisante.

Voici le détail de ces importations et des pays de provenance :

Pays	Taureaux	Bœufs	Moutons	Porcs	Chevaux	Totaux
Hongrie	4	240	888	—	10	1.142
France	—	55	—	—	—	55
Danemark	231	105	—	995	—	1.331
Irlande	—	27	—	—	—	27
Autriche	—	—	—	76	10	86
Hollande	—	—	—	80	—	80
Italie	—	19	560	—	—	579
Yougoslavie	17	10	—	—	10	37
Pologne	—	—	269	—	—	269
Totaux	252	456	1.717	1.151	30	3.606

Ces animaux sont arrivés à l'abattoir en 123 wagons (22 en 1935). En outre, du territoire zonien, nous sont parvenus : 91 taureaux, 60 bœufs, 651 vaches, 170 génisses, 1.119 veaux et 442 porcs. Soit, pour le gros bétail, 97 % du contingent admis, pour les veaux 37 % et pour les porcs 46 %.

Basse-Boucherie. — Dès le 16 mai, nous avons commencé à exploiter l'étal de basse-boucherie, 7, rue Guillaume-Tell, où sont débitées, par les soins du Syndicat de la boucherie et sous le contrôle de la Ville, les viandes déclarées conditionnellement propres à la consommation par l'inspection cantonale et municipale. Ces viandes, vendues à prix réduit, trouvent tant d'acheteurs qu'il a fallu instituer un système de cartes d'acheteur organisé par le Secrétaire-adjoint. Un rapport détaillé a été adressé au Conseil administratif sur ce premier exercice, qui solde par un déficit à la charge de la Ville de fr. 444,80, sur un chiffre d'affaires de fr. 15.570,10, dont fr. 13.239,45 sont revenus aux propriétaires de ces viandes.

Personnel. — Atteint par la limite d'âge, M. John MASSON, visiteur à l'entrée, a quitté ses fonctions dès le 1^{er} juillet 1936. Il n'a pas été remplacé et son travail est assuré par les trois peseurs, à tour de rôle.

TRAVAUX.

A part les travaux d'entretien courant, nous avons procédé à :

Remise en état du bureau de la halle aux cuirs, plancher, dallage, murs et plafond.

Remise en état du plafond du W-C. N° 2 du magasin N° 22 et de l'atelier 17/19 (triperie du Syndicat).

Repeint les murs du même atelier 17/19.

Nettoyage et peinture de toute l'armature métallique de la halle d'abatage à bétail étranger.

Réfection d'une partie de la toiture et de sa garniture métallique à la même halle.

Installation sous le marché couvert d'un local pour l'inspection des viandes foraines, soit : réfection du dallage de ciment et de la chaussée avoisinante, pose de tables en ciment et éclairage par 4 lampes 300 w.

Réparation et peinture des volets du bâtiment principal d'administration.

Réparation du portail d'entrée principal.

Réfection de la façade des bâtiments loués, av. des Abattoirs et angle bd Carl-Vogt.

Remplacement des cheneaux rue F. côté loges et rue D. côté écuries.

Réfection complète du sol des loges nos 7 et 57.

Réparation de deux conduites d'eau W-C. 1 et 2.

Réparation du plafond de la chambre à lessive et de sa cheminée.

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES.

La question des ambulants et des apprentis autorisés à exercer à l'abattoir a été réglée par un ordre de service en date du 9 avril.

Le Conseil administratif a modifié, le 15 avril, les articles 17 et 86 du règlement général des Abattoirs du 1^{er} mai 1903. Cette mesure a été prise en vue de faire respecter l'horaire et de limiter l'entrée après les heures officielles de fermeture aux cas urgents (abatage d'un animal blessé ou malade, etc.) et de faire respecter le statut du personnel qui interdit les casuels.

Ces modifications ont été approuvées par le Conseil d'Etat, le 29 avril.

Un accord, conclu le 1^{er} mai 1936, fixe à nouveau la répartition du produit de la recette d'inspection des viandes foraines entre l'Etat et la Ville : les commerçants du dehors vendant sur nos marchés viendront dès le 1^{er} juin faire inspecter au préalable leurs viandes à l'abattoir. 50 % de sa recette totale d'inspection sera rétrocédé par la Ville à l'Etat.

Le 11 décembre 1936, le Conseil administratif accepte le principe de l'ouverture d'un concours d'idées pour la reconstruction de l'abattoir au bois des Frères.

CHAPITRE XXX

SERVICE IMMOBILIER MUNICIPAL

Chef de service : M. Alb. GIUNTINI

A. Commission des travaux publics

Le Conseil municipal, dans sa séance du 24 janvier 1936, sur la proposition de M. Balmer, conseiller municipal, a porté l'effectif des membres de la Commission des travaux publics, prévue par l'art. 21 de la loi sur l'Administration des communes, de 13 à 15. La Commission est composée de : MM. les Conseillers municipaux F. Bornand, G. Bovy, P. Corbat, A. Dédo, A. Ecoffey, T. Engel, C. Marti, L. Martin, E. Métraux, M. de Mirbach, H. Muller-Dumas, P. Naine, A. Probst, H. Rossire et H. Sésiano.

En 1936, la commission a tenu 17 séances plénières, 2 séances de sous-commission pour l'aménagement de Saint-Gervais et 5 séances de sous-commission pour le « plan directeur ». Elle a rapporté sur les questions qui lui ont été renvoyées par le Conseil municipal ; elle a donné un préavis sur les objets qui lui ont été soumis par le Conseil administratif.

La Commission a été présidée par M. le Conseiller administratif E. Unger.

B. Opérations immobilières

Le Conseil municipal a voté, en 1936, les acquisitions et ventes ci-après en vue d'opérations d'aménagement de quartier :

Acquisitions. — 16 juin : acquisition des immeubles rue du Petit-Perron, N^{os} 7 et 12.

18 décembre : acquisition de l'immeuble rue de Cornavin N^o 11.

Vente. — 18 décembre : vente de deux parcelles de terrain détachées de la partie supérieure de l'ancienne propriété Trembley à front de la promenade des Crêts.

Le 18 février, une modification de la limite territoriale, entre les communes de Genève et Grand-Saconnex, a été adoptée.

INCORPORATIONS AU DOMAINE PUBLIC

En exécution d'arrêtés spéciaux et de l'arrêté général du Conseil municipal du 10 mai 1932, les opérations suivantes, résultant de l'observation des plans d'aménagements ou de la rénovation des plans cadastraux, ont été conclues en 1936.

I. Incorporation de hors-ligne antérieurement réunis à la voie publique :

Rue Agasse, rue Baudit, avenue de Champel, chemin du Châtelet, rue Daubin, chemin Ferrier, avenues Godefroy et des Allières, rue de l'Industrie, Plaine de Plainpalais et chemin de la Tour de Champel, soit au total : 14.169,75 m².

II. *Incorporation de hors-ligne résultant de la construction de nouveaux bâtiments ou de l'observation du plan d'aménagement :*

Avenue des Abattoirs	25,00 m2
Avenue de Champel	20,00 »
Rue Chauvet	271,00 »
Route de Chêne	18,00 »
Chemin Ferrier	46,00 »
Route de Florissant	514,60 »
Avenue de France	3.456,80 »
Rue F.-Hodler	917,00 »
Rue J.-Jaquet	1,00 »
Rue de Lyon	21,60 »
Route de Malagnou	1.211,50 »
Promenade Charles-Martin et route de Malagnou	10.889,00 »
Rue de la Servette	6,50 »
Rue de la Terrassière	244,70 »
Rue du Vuache	60,00 »
Chemin du Velours	117,00 »
	<hr/>
Total	17.819,70 m2

Par contre, des rectifications d'alignements ont impliqué l'incorporation au domaine privé de parcelles provenant du domaine public : Avenue de Champel, chemin des Crêts, Terre-plein de l'Île, Plaine de Plainpalais, soit une surface totale de 7.177 m2.

Toutes ces opérations ont occasionné l'établissement, d'un acte notarié, et de 36 recueils de titres ou procès-verbaux de bornage et rectification de limites.

Les incorporations au domaine public des hors-ligne dont il est parlé ci-dessus ont nécessité l'intervention du Service immobilier en vue de la radiation de 22 inscriptions hypothécaires, de la modification de 311 cédulas hypothécaires et obligations foncières, et de la radiation de 21 inscriptions de servitudes sur le domaine public.

Le service a fait procéder aux opérations suivantes :

— Radiation, par suite de l'achat des fonds dominants, de diverses servitudes grevant la promenade des Crêts, le Bois de la Bâtie et l'ancienne propriété Charbonnet, attenante à ce Bois.

— Inscription d'une hypothèque de fr. 20.000,— garantissant l'exécution des conditions stipulées, en faveur de la Ville, dans l'acte de cession de la promenade Charles Martin.

— Réunion et division de diverses parcelles pour adapter l'état cadastral à l'état des lieux et à la destination des fonds.

— Radiation d'inscriptions hypothécaires garantissant d'anciennes créances réglées.

— Inscription d'une servitude de passage, sur les immeubles rue Lamartine 14 et 16, assurant une dévestiture future sur cette rue à la promenade Geisendorf.

— Cession, en vertu de l'arrêté général du 10 mai 1932, de tous les droits de la Ville dans la parcelle 109, de m2 3,—, sise au Petit-Sacconnex, enclavée dans une propriété privée.

Malgré de nombreuses démarches, nous n'avons pu obtenir la cession de la petite terrasse faisant saillie sur le chemin Krieg, et appartenant à la S. I. Malagnou B.

C. Aménagements de quartiers

I. PLANS

Préavis du Conseil municipal

En application de l'art. 4 de la loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers du 9 mars 1929, le Conseil municipal a formulé, le 3 mars 1936, son préavis sur le projet de correction et d'élargissement de la route de Lausanne, entre le jardin botanique et le chemin de Chambésy (commune de Pregny).

Enquêtes publiques

Les projets d'aménagements suivants, élaborés par l'Autorité cantonale, ont été soumis à l'enquête publique :

Du 23 décembre 1935 au 5 février 1936, plan N° 3475/708, daté du 23 mai 1934, pour la correction et l'élargissement de la route de Lausanne, tronçon compris entre le jardin botanique et le « Vengeron ».

Du 6 juillet au 19 août 1936, plan N° 4703/242, daté du 29 juin 1936, pour l'aménagement du mas compris entre les rues du Môle, du Nord, J.-A. Gautier et des Pâquis.

Plans d'aménagement

Le projet suivant, élaboré par l'Administration cantonale, a été transformé en plan d'aménagement au sens de l'art. 4 de la loi sur l'extension des voies de communications et l'aménagement des quartiers du 9 mars 1929 :

Arrêté du Conseil d'Etat du 11 mars 1936. Plan 3475/708, daté du 23 mai 1934 (préavis municipal du 3 mars 1936) pour la correction de l'élargissement de la route de Lausanne, tronçon compris entre le jardin botanique et le chemin de Chambésy.

Plans d'extension

Le Grand Conseil a transformé en plan d'extension, au sens de l'art. 9 de la loi sur l'extension des voies de communications et l'aménagement des quartiers du 9 mars 1929, le plan d'aménagement suivant :

Loi du 23 mai 1936 : plan N° 6265/708, daté du 23 mai 1934 (ancien N° 3475/708, daté du 23 mai 1934), préavis municipal du 3 mars 1936, pour la correction et l'élargissement de la route de Lausanne, entre le jardin botanique et le chemin de Chambésy.

II. ÉTUDES ET NÉGOCIATIONS

Terrains de la Ville. — La Ville de Genève possède pour environ 23 millions d'immeubles et terrains acquis en prévision d'opérations de voirie. Cet investissement devrait constituer un fonds de roulement permettant d'acquérir de nouvelles parcelles, au moyen du produit de la vente des terrains utilisables sur les tracés adoptés.

Mais, comme nous l'avons rappelé dans le précédent compte rendu, la loi de 1929 a abrogé les plans d'alignement ou d'extension adoptés antérieurement. Depuis la loi de 1929 de nombreuses études d'aménagement de quartiers ont été faites — quelquefois plusieurs successivement pour un même quartier — mais très peu de tracés ont été adoptés au sens de cette dernière loi.

Cette situation gêne considérablement les opérations immobilières, aussi insistons-nous auprès du Département des travaux publics, auquel la loi a attribué l'élaboration des plans d'aménagement, afin qu'il hâte l'étude des projets et les fasse adopter.

Plan directeur. — La sous-commission, désignée par la commission des travaux, a poursuivi l'étude du plan directeur soumis par le Département des travaux publics. Elle a entendu la commission cantonale d'urbanisme.

La sous-commission a admis le principe du régime des circulations prévu dans ce projet. Elle a admis le tracé des grandes voies de pénétration (artères internationales) jusqu'à la limite de la Ville ; elle a émis des réserves et formulé des suggestions quant aux tracés de ces artères sur le territoire de la Ville, recommandant d'une manière générale que ces tracés empruntent des artères existantes.

La commission estime que les artères secondaires (venant de la campagne genevoise) doivent aboutir en Ville aux artères de ceinture.

La commission s'est préoccupée, d'autre part, des conséquences juridiques du plan directeur et a tenu à connaître l'avis du Département des travaux publics sur ce point.

Le Département considère que le plan directeur est un canevas schématique déterminant les éléments (voies de communications terrestres, fluviales et ferrées, les ports nautiques et aériens,

les gares, réserves de verdure, terrains de sports et de délassement, quartiers d'affaires et de résidence, zones industrielles, etc.) devant servir de base à l'établissement des plans d'aménagement de quartiers prévus par la loi du 9 mars 1929.

Le « plan directeur » ne doit pas être approuvé « ne varietur ». Il doit conserver une grande souplesse d'application et être en perpétuelle évolution pour être toujours actuel. D'après le Département des travaux publics, le plan directeur ne doit donc comporter aucun effet juridique ; il n'est pas opposable aux tiers et doit être considéré comme une directive dont le principe et l'esprit devront guider l'établissement des plans partiels d'aménagement.

La Commission des travaux ne s'est pas encore prononcée et la nouvelle Commission cantonale d'Urbanisme a repris l'examen de détail du tracé du plan directeur.

Quartier du Bout du Monde (Pont de Vessy). — Le Conseil municipal a voté, le 4 décembre 1936, la contribution de la Ville de Genève au coût des travaux entrepris par le Syndicat d'aménagement du Plateau de Vessy et environs.

Le nouveau pont était achevé à fin 1936 mais n'était pas encore ouvert à la circulation, les voies d'accès n'étant pas achevées.

Ponts sur les voies du chemin de fer. — Le Conseil municipal a voté, le 22 septembre 1936, le crédit nécessaire pour l'élargissement du pont des Délices.

Le pont du chemin des Sports et le pont de l'avenue Gallatin nécessitant également une amélioration, une étude a été demandée au Département des travaux publics.

Haute Ville. — Les inconvénients, souvent signalés, du maintien d'immeubles évacués ont conduit le Conseil administratif à proposer la démolition de lots de bâtiments vétustes à l'angle de la Pélisserie et de la rue Calvin ainsi qu'au bas du Perron.

Le Conseil municipal a voté les crédits nécessaires à ces démolitions les 24 janvier et 16 juin 1936. Les travaux ont été entrepris immédiatement.

Nous poursuivons nos démarches auprès du Département des travaux publics pour que soient arrêtés les alignements qui permettront de mettre les terrains libérés en valeur.

D'autres démolitions doivent être envisagées prochainement notamment au bas de la rue de la Fontaine où des bâtiments vides depuis longtemps ne peuvent plus être maintenus sans danger.

Quartier de Saint-Gervais. — Le Conseil administratif a poursuivi ses démarches auprès du Conseil d'Etat et du Département des travaux publics pour que l'Autorité cantonale se prononce sur les observations présentées par le Conseil administratif, d'accord avec la commission des travaux, au sujet de la portée financière et des possibilités d'exécution du projet d'aménagement adopté conditionnellement en 1933.

Il importe en effet que les constructions puissent être entreprises sur les terrains nus du quai Turrettini dès que l'avancement des travaux de construction du mur de quai le permettra. Il convient également de pouvoir attaquer, dans un prochain avenir, le mas Corps-Saints-Cornavin-Terreaux, dans lequel la Ville possède de grandes surfaces et où les immeubles sont particulièrement vétustes et insalubres.

Le 4 décembre, le Conseil municipal a voté un crédit pour la démolition des immeubles rue de Cornavin, 17, 19, 21, 23, ruelle des Terreaux, 1 et rue des Terreaux-du-Temple 48 et 52.

Ces immeubles, en très mauvais état et partiellement évacués, ne méritaient plus aucune réparation.

Quai Turrettini. — Le Conseil municipal a voté le 22 septembre un crédit de fr. 855.000,— en vue de la reconstruction et de la rectification du mur du quai Turrettini. Cette dépense sera couverte par des allocations de chômage de l'Etat et de la Confédération, à concurrence de fr. 330.000,—. Le solde, fr. 525.000,— sera amorti par un supplément de un centime additionnel pendant cinq ans.

Les travaux ont été entrepris immédiatement.

Prolongement du chemin Rigot. — Sous les auspices du Département des travaux publics est intervenu un accord entre les C.F.F. et l'Hospice général, en vue de la prolongation du nouveau chemin Rigot jusqu'à la Voie-Creuse, à travers les propriétés des C.F.F. et de l'Hospice général.

Les terrains seront livrés gratuitement au domaine public. La Ville contribuera aux frais d'établissement du tronçon sur la propriété de l'Hospice général par le moyen du budget des travaux publics.

Chemins privés. — A la suite de démarches poursuivies, de concert avec le Département des travaux publics, en vue de la remise en état des chemins privés, notre Administration a incorporé au domaine public les chemins suivants :

Avenue de Champel prolongée,
Partie inférieure du chemin de la Tour de Champel,
Chemin Ferrier,
Avenues Godefroy et des Allières,
Rue de l'Industrie,
Rue Baudit.

Outre les chemins privés sus-indiqués, notre Administration a incorporé au domaine public le chemin du Châtelet et la rue Daubin, remis en état antérieurement.

Requêtes en autorisation de construire. — En 1936, le Service a examiné 358 demandes préalables et requêtes en autorisation de construire, transformations diverses, etc., soumises par le Département des travaux publics au préavis de la Ville. Certaines requêtes ont nécessité des recherches au Registre Foncier et des études en vue de déterminer la contribution de plus-value due, en raison des gabarits autorisés, ainsi que les conditions d'incorporation des hors-ligne au domaine public.

* * *

Le Service Immobilier a examiné des offres d'immeubles adressées à l'administration municipale. La situation financière n'a pas permis au Conseil administratif de donner suite à certaines propositions intéressantes au point de vue de l'aménagement des quartiers.

D. Divers

Terrains dans la commune de Vernier. — A l'occasion d'un projet de morcellement de terrains privés, près de l'usine à gaz, le Service Immobilier a été appelé à revoir la répartition des propriétés affectées aux Services industriels.

A ce propos, il a paru indiqué de délimiter la zone des propriétés de la Ville, entourant l'usine, qui doit être réservée à l'extension future de la dite usine.

Le morcellement projeté implique, d'autre part, l'établissement d'un réseau d'égouts se déversant dans les canalisations établies par la Ville pour les besoins de ses propriétés et ceux de l'usine à gaz.

Nous avons insisté pour que le régime de ces égouts soit conforme aux directives données par le Département des travaux publics, à l'appui de la revision du réseau d'égouts du canton qu'il a entreprise et à laquelle le Conseil municipal a décidé de contribuer (arrêté du 24 janvier 1936).

Prêts hypothécaires consentis par la Ville. — Il a été procédé à une revision des évaluations des immeubles sur lesquels la Ville a consenti des prêts hypothécaires.

Cette revision a été complétée par une expertise confiée à MM. F. Fulpius, C. Vetterli et H. Rossire, architectes.

Il en résulte que pour un premier lot de huit immeubles, sur lequel le capital prêté s'élève à fr. 835.342,50, le revenu des immeubles est suffisant pour assurer le service de la dette, aucune mesure spéciale ne s'impose.

Pour un second groupe de trois immeubles (capital prêté, fr. 759.000,—), des mesures s'imposent pour assurer la sécurité de la créance de la Ville. Les pourparlers entrepris dans ce but se sont poursuivis en 1937.

Des arrangements devront également intervenir pour un troisième lot de 4 immeubles (capital prêté, fr. 303.750,—).

Propriétés municipales. — Le Service Immobilier a été chargé de procéder, avec la Comptabilité centrale et le Service des Loyers et Redevances, à la revision des valeurs des propriétés de la Ville pour le Bilan et pour l'assurance.

Cette revision a nécessité un travail préliminaire de coordination des états cadastraux et des inventaires comptables, de regroupement des propriétés par catégorie, de mensuration, de calcul des cubes et d'établissement d'états descriptifs. Ce n'est qu'après l'achèvement de ce long travail préparatoire, qui s'est poursuivi en 1937, que l'on a pu aborder l'évaluation proprement dite.

Reconstruction des Abattoirs. — Le Service Immobilier a préparé, en collaboration avec la direction de l'Abattoir, la documentation nécessaire à l'ouverture d'un concours d'idées en vue de la reconstruction des abattoirs sur un nouvel emplacement.

Usine à incinérer les ordures. — Le Département des travaux publics et le Conseil administratif ont reçu un certain nombre de propositions pour la construction d'une usine à incinérer les ordures.

Le Département des travaux publics estime que le système actuel d'épandage n'est plus tolérable et que la construction d'une usine n'augmenterait pas la dépense actuelle en raison de l'économie des frais de transport qui en résulterait.

Les projets présentés ont été soumis à une première expertise par le Département des travaux publics. Puis, le Conseil administratif et le Département ont décidé d'élargir la consultation.

Il convient tout d'abord de trancher la question du principe puis de se prononcer sur le système.

La documentation nécessaire a été réunie et des experts seront désignés pour examiner la question du point de vue de la Ville.

Piscine de natation. — Les pourparlers ont été poursuivis avec divers groupes qui se proposaient d'utiliser les terrains de la rue de la Rôtisserie pour la construction d'une piscine de natation.

Les promoteurs se sont heurtés à des difficultés d'ordre financier qu'ils n'ont pu résoudre jusqu'ici.

Champ de foire. — Depuis 1936, le Service Immobilier a été chargé de la confection du plan de répartition des métiers sur le champ de foire de la plaine de Plainpalais et de la délimitation, sur place, des emplacements attribués aux forains pour les fêtes de fin d'année.

Promenade du Lac. — La construction, sur la promenade du Lac, d'un petit bâtiment pour les douanes a fait l'objet d'une entente avec les propriétaires des immeubles situés au Grand Quai, les droits des parties restant réservés en ce qui concerne les servitudes grevant la promenade.

Locaux sous les voies du chemin de fer. — Notre Service, d'accord avec les Départements des travaux publics et de l'instruction publique, a procédé à une nouvelle répartition des locaux situés sous les voies des chemins de fer, derrière l'Ecole des Arts industriels. Cette répartition a permis à la Ville de louer un local.

Quai du Mont-Blanc. — Le Département des travaux publics a procédé à l'élargissement du quai du Mont-Blanc entre la rue Adhémar-Fabri et la rue du Léman.

L'emprise faite sur le trottoir a fait disparaître une rangée d'arbres.

Cet aménagement améliore l'aspect du quai et facilite la circulation des véhicules.

Plateau de Champel. — Le projet de construction d'un édicule, sur le plateau de Champel, qui a fait l'objet du concours ouvert par le Département des travaux publics, a soulevé les protestations des propriétaires et habitants du quartier.

Le Conseil administratif a renoncé à ce projet et a cherché un autre emplacement pour l'édification du dépôt d'engins de secours contre l'incendie que l'édicule du Plateau devait abriter.

Noms de rues. — Par arrêté du 4 mars 1936, le Conseil d'Etat a donné le nom de *rue Royaume* à l'artère actuellement dénommée rue de la Paix, tendant de la rue de l'Ecole à la rue du Môle, dans le quartier des Pâquis.

Par arrêté du 13 juin 1936, le Conseil d'Etat a donné le nom de *promenade Charles Martin* à l'avenue débouchant sur la route de Malagnou et aboutissant au chemin de la Petite-Boissière (arrondissement des Eaux-Vives).

Par arrêté du 4 novembre 1936, le Conseil d'Etat a donné le nom de *rue Sautter* à l'ancien chemin Sautter, tendant de la rue Micheli-du-Crest à l'avenue de Champel (arrondissement de Plainpalais).

CHAPITRE XXXI

SERVICE DES BATIMENTS

I. ENTRETIEN

Comme les années précédentes, pour ne pas allonger ce rapport, nous ne détaillerons que les travaux présentant une certaine importance, nous contentant de signaler en bloc, sous la rubrique travaux ordinaires d'entretien, ceux qui sont les mêmes chaque année, tels que réparation du mobilier, bancs, pupitres, planches noires, engins de gymnastique, stores, appareils de chauffage, installations sanitaires, entretien des toitures, préaux, etc.

A) Bâtiments scolaires et mobilier scolaire

Arrondissement Cité

ECOLES PRIMAIRES.

Ecole du Grutli. — Repeint entièrement le placage et les garnitures métalliques sur toiture, ainsi que les grands vitrages en fer. Remplacé la boiserie des couronnements de ces vitrages, ainsi qu'une partie des garnitures. Réfection des murs et plafond d'un local du sous-sol et transformation de l'éclairage électrique. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole des Casemates. — Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans un local du sous-sol ; posé 8 diffuseurs. Remplacé la plonge et remis en état le fourneau et le service d'eau chaude des Cuisines scolaires. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole rue Ferdinand Hodler. — Remplacé une partie des garnitures métalliques sur toiture. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de la rue Necker. — Repeint entièrement les classes 6 et 11. Remplacé les rideaux intérieurs dans les classes 6, 7, 9, 10, 11, 12. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole du bd James Fazy. — Installé une cuisine pour le concierge dans une partie de la salle N° 1, côté boulevard. Transformé le système d'écoulement des éviers et bassins à lessive classes de l'enseignement ménager, au rez-de-chaussée. Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans les classes 17, 19, 20, 22 ; posé des diffuseurs. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole des Cropettes. — Remise en état de la toiture, des garnitures métalliques ; remplacé le placage complet du clocheton, ainsi que les parties de boiserie en mauvais état, plates-bandes, virevents, poinçons. Repeint les fenêtres, berceaux, garnitures métalliques, toutes les boiserie extérieures des quatre façades et de la toiture. Réfection complète de l'appartement du concierge et de la loge (changement de titulaire). Remise en état des vitrages sur les préaux couverts, serrurerie, vitrerie et peinture. Transformé l'écoulement dans les W.C. ; remplacé des cuvettes dans ceux du rez-de-chaussée. Créé une cheminée de visite sur la canalisation extérieure. Pour le reste du bâtiment, travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de la rue de Berne. — Transformé l'installation de l'éclairage électrique dans la classe 17. Posé des diffuseurs. Remis en état le parquet de la classe N° 10. Remplacé des parcelles du soubassement en faïence dans le bâtiment annexe. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire et enfantine, rue de Neuchâtel. — Remplacé par un placage en tôle galvanisée Tasma, la couverture en ardoises du bâtiment côté rue de la Navigation (insuffisance de pente).

Repeint entièrement la classe N° 12bis. Réfection du dallage en ciment de la chaufferie et création d'une petite fosse pour récolter les eaux et permettre l'installation d'un giffard. Travaux ordinaires d'entretien. Les classes enfantines installées au rez-de-chaussée ont été transférées, dès la rentrée de septembre, dans le bâtiment de la rue du Môle.

ÉCOLES ENFANTINES.

Ecole de St-Antoine. — Remplacé une partie de la grille du préau du rez-de-chaussée. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole des Terreaux et école des Cropettes. — Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de la rue du Môle. — Réfection complète de l'appartement du concierge (changement de titulaire). Réinstallé dans cette école, les classes enfantines de la rue de Neuchâtel. Travaux ordinaires d'entretien.

Arrondissement des Eaux-Vives

Ecole primaire rue des Eaux-Vives. — Bâtiments N°s I, II, III. Réfection complète de l'appartement du concierge (changement de titulaire). Remplacé l'application bitumineuse sur le préau couvert ; réfection de la dalle en béton et ravalement de la pierre de taille. Modifié l'emplacement du jeu de basket-ball dans la salle de gymnastique et installé un nouveau but. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire rue du 31-Décembre et enfantine rue de la Mairie et rue de Montchoisy. — Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole enfantine de Villereuse. — Repeint entièrement la classe N° 4. Travaux ordinaires d'entretien.

Arrondissement de Plainpalais

Ecoles primaire et enfantine de la Roseraie. — Remplacé une partie du carrelage du vestibule du 1^{er} étage. Remplacé l'application bitumineuse sur le préau couvert de droite et réfection de la toiture des porches d'entrée. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole primaire de la Cluse. — Repeint entièrement deux classes au 1^{er} étage. Remplacé le placage sur toiture chambre à lessive. Installé un radiateur dans le bureau du 1^{er} étage. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles enfantine de la Cluse et primaire et enfantine du bd Carl Vogt. — Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire et enfantine rue Hugo-de-Senger. — Réfection complète des garnitures métalliques sur toiture et peinture des dites et placages. Repeint les fenêtres et les portes des façades, rue Hugo de Senger, rue Rodo et sur préau école enfantine. Remplacé des éléments à la chaudière de l'école enfantine. Transformé l'éclairage électrique de 3 classes, posé des diffuseurs. Réfection du sol des préaux, application du bitume. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole primaire du Mail. — Réfection du doublage du corps central. Peinture des barres à neige de tout le bâtiment. Remplacé des parcelles de soubassement en faïence dans le vestibule du rez-de-chaussée et dans le local des douches. Transformé l'éclairage électrique de 4 classes, posé des diffuseurs. Travaux ordinaires d'entretien.

Annexe : Salles de gymnastique. — Réfection de la chaudière du chauffage ; remplacé la section frontale. Remplacé l'application bitumineuse de la toiture couvrant le local des douches et refait le plafond en planches de roseaux. Installé un jeu de basket-ball dans la salle du rez-de-chaussée, avec protection des vitrages et portes.

Ecoles primaire et enfantine de la Coulouvrenière. — Repeint entièrement quatre classes au rez-de-chaussée et 1^{er} étage. Travaux ordinaires d'entretien.

Salle de gymnastique, rue des Vieux-Grenadiers. — Remplacé la chaudière du chauffage central. Transformé la distribution d'eau chaude aux douches. Remplacé une partie du sol en linoléum. Installé un jeu de basket-ball. Travaux ordinaires d'entretien.

Arrondissement du Petit-Saconnex

Ecoles primaire et enfantine de Saint-Jean. — Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire et enfantine des Crêts. — Repeint les boiseries des façades côté préau. Réfection du sol des préaux, application de bitume. Remplacé le réservoir d'eau chaude et diverses pièces à l'installation du chauffage. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire et enfantine de Sécheron. — Repeint entièrement les classes 7, 8, 9, 14, 15. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire et enfantine des Asters. — Remplacé la colonne montante alimentant les W.C. et lavabos. Remplacé le linoléum d'une classe. Réfection complète de l'appartement du concierge, école enfantine (changement de titulaire). Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole de la Servette. — Travaux ordinaires d'entretien.

Ecoles primaire et enfantine des Charmilles. — Démonté complètement la chaudière, remplacé les bagues entre les éléments. Transformé l'installation des sonneries électriques. Travaux ordinaires d'entretien. Etude pour l'agrandissement du préau.

Ecole de la rue de Lyon, 56. — Réfection du sol des chemins, terrasse autour du bâtiment ; application de bitume. Travaux ordinaires d'entretien.

Ecole enfantine de la Cité-Vieusesseux. — Travaux ordinaires d'entretien.

Il a été fourni 100 pupitres et chaises, modèle A.S.E.N. qui ont été répartis dans les écoles enfantines des Charmilles et de la Coulouvrenière, ainsi que 25 chaises longues pour l'école de plein air du bois de la Bâtie.

Statistique des concessions de salles dans les bâtiments scolaires :

Nombre de sociétés ayant utilisé des locaux en 1936 : 145.

Nombre de séances tenues dans les locaux par ces sociétés : 7.586.

Nombre de concessions diverses en 1936 : 82.

B) Bibliothèques, Musées, Collections

Entretien et Mobilier

Bibliothèque publique et universitaire. — Réfection et peinture des garnitures métalliques sur toiture. Remplacé le bassin de la chambre à lessive et modifié la distribution de l'eau. Reconstruction des canaux de fumée du chauffage qui étaient fissurés et non pourvus de poteries ; posé des tubulures en tôle d'acier. Supprimé sur la toiture d'anciennes souches de cheminées inutilisées. Etablissement d'un drainage dans le talus contre le mur face annexe salle de lecture. Le chef de service adjoint a suivi, comme délégué de la Ville, les séances de la commission, ainsi que les travaux de transformation et d'aménagement que fait exécuter dans ce bâtiment la Société académique de Genève.

Bibliothèques circulantes (Alpes 10, Asters, Madeleine, Moderne, Plainpalais) et Muséum d'histoire naturelle. — Travaux ordinaires d'entretien.

Annexe (Palais Eynard). — Réfection et peinture complète des garnitures métalliques sur toiture, placages, cheminées, etc. Fourni une vitrine en fer, pour la partie réservée à la minéralogie, Réfection complète des chambres du logement de la concierge.

Musée d'Art et d'Histoire. — Suite de la réfection des grands vitrages sur toiture (partie rue Ch.-Galland, galerie des Beaux-Arts). Remplacé des velums entre vitrages. Remplacé les doublages des chéneaux, côté cour. Remplacé les gueulards des chaudières N^{os} 1 et 2. Revisé les installations de chauffage ; remplacé les écrans sur les batteries du sous-sol, les membranes des thermostats et humidostats. Réfection du sous-linoléum dans le bureau du directeur. Nettoyage des murs et plafonds de la galerie des Beaux-Arts.

Annexes : a) *Promenade du Pin, 5.* — Travaux ordinaires d'entretien.

b) *Musée Rath.* — Remplacé le placage en métal sur la toiture (2^{me} étape, partie sur les salles). Travaux ordinaires d'entretien.

Musée d'ethnographie. — Réfection et peinture des garnitures métalliques, placage et vitrages sur toiture. Fourni une vitrine en fer à quatre faces pour la salle du rez-de-chaussée. Travaux ordinaires d'entretien.

Musée Ariana. — Réfection des vitrages sur toiture. (2^{me} étage, N^{os} 1, 2, 4, 8). Application bitumineuse sur le placage de la toiture. Fourni 4 vitrines pour la galerie (collections porcelaines). Transporté dans le parc 1 statue et 1 buste. Complété la dalle en béton et le sol en mosaïque dans la partie centrale du hall du rez-de-chaussée.

Conservatoire botanique. — Remplacé la chaudière du chauffage à vapeur et revisé tous les radiateurs du bâtiment. Surélevé la cheminée. Réfection de la couverture en ciment ligneux et des garnitures métalliques du hangar. Travaux ordinaires d'entretien.

C) Bâtiments divers

Hôtel municipal. — Réfection et peinture des garnitures métalliques et placages sur toitures des deux bâtiments (côté rue et côté Treille). Revision générale de la couverture. Fourni un meuble à plans pour le Service immobilier. Posé des stores à projection aux fenêtres du bureau du Secrétariat général, à celle du secrétaire des spectacles et concerts. Travaux ordinaires d'entretien.

Annexes : a) *Rue de l'Hôtel-de-Ville, 5.* — Travaux ordinaires d'entretien.

b) *Rue du Soleil-Levant, 6.* — Remplacé la chaudière du chauffage des locaux du rez-de-chaussée. Réfection d'une partie des garnitures métalliques sur toiture, côté cour. Remis complètement en état l'appartement du concierge (changement de titulaire).

c) *Cour de St-Pierre, N^o 2.* — Travaux ordinaires d'entretien. Placé un radiateur dans le bureau des brigadiers au Service des halles et marchés.

Halles. — Ile : Agencement de la case 44. Travaux ordinaires d'entretien.

Rive : Travaux ordinaires d'entretien.

Pâquis : Revision de la serrurerie, remplacé des panneaux aux portes en fer. Peinture des vitrages, portes, barrières, etc., des faces extérieures. Repeint à l'huile les murs et boiseries de l'intérieur. Remis en état les locaux de la buvette ; reconstruit le canal de fumée du chauffage de la salle. Placé et complété des séparations et rayonnages dans plusieurs cases.

Voirie. — Travaux ordinaires d'entretien.

CIMETIÈRES. — *St-Georges :* Placé des stores à rouleaux aux fenêtres de l'appartement du concierge. Travaux ordinaires d'entretien.

Petit-Saconnex, Plainpalais, Châtelaine : Travaux ordinaires d'entretien.

SERVICE DU FEU. — *Poste central* : Travaux ordinaires d'entretien.

Dépôts : Chantepoulet, revision des garnitures métalliques sur toiture et peinture des dites à deux couches.

Sécheron : Placé des cadres avec treillis aux fenêtres.

Pour les autres dépôts : 24, travaux ordinaires d'entretien.

D) Grand-Théâtre et magasins des décors

Remis en état l'appartement du concierge au rez-de-chaussée, ainsi que celui du conservateur, Remplacé une partie du placage sur toiture, côté bd du Théâtre. Réfection de la vitrerie de la marquise, côté bd du Théâtre ; remplacé les verres, remastiqué complètement et repeindre. Remplacé la plonge de l'office de la buvette du grand foyer. Etude d'un dispositif de protection de la scène contre l'incendie (système Théâtre de Bâle et système automatique « Le Grinnell »). A la suite de la location du terrain contigu au magasin des décors, avenue des Abattoirs et de la démolition des bâtiments, il a été nécessaire de créer un local pour le chauffage et de remplacer la chaudière. Réfection et peinture des garnitures métalliques sur toiture.

E) Victoria-Hall

Travaux ordinaires d'entretien.

F) Kursaal et Club international

Etablissement, dans l'escalier de l'entrée principale, côté quai, d'une main courante double. Remise en état de la peinture de la salle des pas perdus, ainsi que celle des murs, plafonds et boiseries du bar d'été. Remplacé une partie des garnitures métalliques et réfection du ciment ligneux sur la toiture partie centrale de la salle des pas perdus. Remis en état le vitrage sur toiture du dancing (bar d'été). Remis en état la balustrade et les marches du perron d'entrée, côté rue de Monthoux. Réfection d'une parcelle de carrelage sur terrasse entre rotonde et bar. Réfection et transformation des batteries d'accumulateurs. Déplacé et remis en état les lignes électriques défectueuses dans le bâtiment et les arcades côté quai.

Réinstallé le grand tableau de contrôle du dancing. Remplacé une partie de la tuyauterie de l'eau des arcades (librairie et café de la Régence). Etabli une nouvelle prise d'eau pour le service de secours contre l'incendie bâtiment du théâtre (partie sur scène). Remis en état les W.C. des arcades (revêtement en faïence sur murs, peinture et installation de lavabos). Modifié l'écoulement des eaux des arcades (côté gauche entrée). Remplacé les ferrures des tentes des arcades angle rue de Monthoux et Quai. Remplacé les deux projecteurs de scène. Remis en état le fourneau de cuisine, la chaudière du chauffage des anciens locaux du Club international. Remplacé les cheminées et capes sur toiture du chauffage des locaux (hall et dancing).

G) Horloges

HORLOGES DE CLOCHERS. — La marche de cette catégorie d'horloges a été satisfaisante et n'a pas nécessité de réparations spéciales.

HORLOGES ÉLECTRIQUES. — Le nombre total des horloges était de 265 en 1935 ; il est de 275 en 1936, en augmentation de 10. Il y a 21 horloges publiques, 103 dans les divers bâtiments municipaux (écoles, musées, théâtre, bâtiments divers) et 151 chez les abonnés particuliers.

H) Abattoirs

Remis en état le bureau de la halle aux cuirs. Réfection des plafonds des locaux : triperie du syndicat, magasin N° 22, ateliers 17, 19, et chambre à lessive ; supprimé celui des W.C. Réfection et peinture des volets du bâtiment principal d'administration. Réfection du portail d'entrée. Remplacé des chéneaux aux bâtiments rue F. côté loges et rue D. côté écuries. Repeint toutes les armatures

en fer du local d'abatage du bétail étranger et remis en état une partie de la toiture en ciment ligneux, ainsi que les garnitures métalliques. Réfection du sol des loges N^{os} 7 et 57. Revisé l'installation de l'eau des W.C. N^{os} 1 et 2. Installé sous l'ancien marché couvert l'emplacement destiné à l'inspection des viandes foraines, tables en béton et en bois doublé zinc, éclairage électrique. Réfection du dallage en ciment et remise en état de la chaussée. Réfection de la façade du bâtiment à droite de l'entrée, côté Avenue des Abattoirs et angle bd Carl-Vogt.

I) Divers

COLONIES DE VACANCES. — *Plainpalais* : Remplacé une cuvette de W.C., deux sièges à la turque, une vanne au service des douches, le dessus de la grande fosse des eaux usées, les barres à neige sur le bâtiment du gardien. Revisé la toiture du grand bâtiment. Posé un treillis contre les balustrades de la rampe et du palier de la galerie de secours. Construction d'une écurie sous le grand hangar et d'un auvent au-dessus de la porte de la cuisine. Nettoyé le grand réservoir et dégrippé les vannes.

II. CONSTRUCTIONS ET ÉTUDES

Chef de service : M. Henry ROCHE, architecte

Dès le début janvier 1936 l'entretien des immeubles locatifs assuré par le Service des loyers et redevances a été transféré dans notre Service ; un employé du Service des loyers et redevances qui fonctionnait comme surveillant de travaux a été adjoint à notre Service.

Immeubles locatifs divers.

Nous n'avons indiqué dans l'énumération qui suit qu'une partie des travaux exécutés.

Nous tenons à préciser que la Ville, considérée comme propriétaire immobilier, est placée dans une situation spéciale et que, par conséquent, il ne peut être fait aucune comparaison d'ordre financier entre la gestion de ses immeubles et celle des immeubles des régies de notre ville. Cette différence provient du fait que tandis que les régies ont des immeubles de toutes catégories la Ville n'a que ce qui existe de plus mauvais. La plupart du temps, la Ville achète des immeubles que leurs propriétaires abandonnent parce qu'ils ne peuvent plus en tirer un revenu intéressant ; il s'agit donc uniquement de masures pour lesquelles les frais d'entretien ont été réduits bien au-dessous du nécessaire depuis de nombreuses années. La Ville ne peut généralement pas les démolir immédiatement ; elle doit attendre la possibilité de réaliser des opérations d'urbanisme dans un certain rayon ; ces maisons restent donc habitées, nous estimons que leurs habitants ont droit à autant de considération que ceux des immeubles environnants et nous nous refusons à admettre que la Ville mette des taudis à la disposition de ses locataires sous prétexte que des opérations d'urbanisme ne peuvent être entreprises de suite.

Dans ces conditions, nous nous sommes attachés à remettre en état d'habitation convenable mais simple le plus grand nombre de logements possible, en commençant par ceux qui en avaient le plus besoin et en tenant compte également des efforts faits par les locataires pour s'acquitter de leur loyer.

Bon nombre de nos logis sont occupés par des locataires évacués de leur logement précédent et placés dans les immeubles de la Ville par le Département de justice et police. Nous n'en retirons presque pas de loyer et ne pouvons cependant les mettre à la rue avec leur famille. Messieurs les Conseillers municipaux comprendront sans peine que dans de telles conditions la notion de « rendement » perd complètement sa valeur.

La Ville a dû, comme les autres propriétaires, faire des travaux parfois considérables et sortant de l'entretien normal d'un immeuble pour retenir d'anciens et bons locataires, pour pouvoir tirer parti de locaux qui seraient sans cela restés indéfiniment vacants ou, pour permettre à des locataires commerçants payants de forts loyers, de continuer leur exploitation dans les meilleures conditions possibles lorsque ces locataires faisaient eux-mêmes un effort pour s'adapter aux difficultés de notre époque.

D'autre part, la Ville ayant un rôle social que nous désirons maintenir, nous avons fait un effort pour l'entretien et l'amélioration des installations des 3 crèches qui occupent des bâtiments de la Ville, soit la Crèche des Eaux-Vives, la Crèche de St-Gervais et la Crèche de Plainpalais. Nous avons également fait installer des w.c. avec eau dans les immeubles Tour de Boël, 24 et rue Dancet, 10. Enfin, la Ville devant donner l'exemple dans ce domaine, nous avons fait remettre au propre les cages d'escaliers de 8 immeubles. Tout ce travail n'a pas pu être exécuté sans dépasser le crédit prévu au budget pour l'entretien des immeubles locatifs ; le dépassement de ce crédit est de fr. 28.315,45 ce qui n'est pas énorme si l'on pense que les travaux que nous venons de signaler représentent les sommes suivantes :

1. Travaux importants faits pour retenir des locataires	fr. 5.026,70
2. Travaux pour permettre de nouvelles locations	» 9.775,10
3. Travaux chez des commerçants	» 9.961,45
4. Amélioration des crèches	» 2.683,85
5. Travaux d'hygiène	» 1.551,70
6. Remise en état de cages d'escaliers	» 6.389,20
	fr. 35.388,—

Principaux travaux de remise en état ou réparations partielles dans les bâtiments suivants :

Immeubles locatifs divers. — Rue Beauregard, 1 : transformation et réparation complète d'un appartement au 2^{me} étage ; installation chauffage et service eau chaude ; salles de bains ; aménagement d'une salle de bains et réparation partielle de l'appartement de 3 pièces au 4^{me} étage. Réparation complète de l'appartement du concierge au 4^{me} étage. Réparation partielle d'un appartement du 3^{me} étage. Remise en état d'une cuisine et une salle de bains au 2^{me} étage. Remise en état de la cuisine et des w.c. d'un appartement au sous-sol.

Rue de Cornavin, 1 : Création de w.c. pour dames et messieurs pour le café de la Nasse, modifications à la cuisine du dit établissement.

Route de Frontenex, 29 : Travaux divers à la Crèche des Eaux-Vives.

Rue des Minoteries, 2 : Exécution de divers travaux à la Crèche de Plainpalais.

Bd du Pont-d'Arve, 35 : Remise en état de bureaux au Service social et au dispensaire anti-tuberculeux.

Tour de Boël, 24 : Installation de l'eau dans les w.c.

Square Paul-Bouchet. — Rue Lissignol, 1-3-7-8-10-14 : Remise en état de 13 appartements.

Rue Lissignol, 8 : Remise en état des locaux de la Crèche de St-Gervais, au rez-de-chaussée.

Rue Louis-Favre, 19-21. — Remise en état de 8 appartements.

Rue du Nord. — Rue de l'Ecole, 10 ; rue du Levant, 2 et 4 ; rue de la Navigation, 9 : Modernisation complète de ces 4 immeubles ; installation d'un chauffage central général (précédemment un seul radiateur par appartement) ; installation d'un service d'eau chaude ; transformation de toutes les cuisines des bâtiments 2 et 4 rue du Levant et création de bains ; rue Ecole, 10 et Navigation, 9, installation de salles de bains dans local w.c. agrandis ; modernisation des cuisines et remise à neuf de tous les appartements (44), fenêtres des entrées et escaliers. Tous les appartements sont occupés sauf un au rez-de-chaussée, rue du Levant, 2.

Fondation Revilliod. — Place Claparède, 2 : Cet immeuble avait trois appartements de 9 pièces vacants. Une remise en état complète s'imposait. A la fin 1936 tous les appartements étaient occupés. Travaux effectués : transformation du vieux chauffage à vapeur en chauffage à eau chaude ; installation d'un service d'eau chaude ; installation d'une buanderie dans les combles avec adjonction d'une essoreuse ; amélioration du grenier d'étendage ; remplacement de tous les stores à rouleaux ; remise en état et modernisation des appartements du rez-de-chaussée, 2^{me} et 3^{me} étages ; installations sanitaires complètes ; remise en état partiel de l'appartement du 1^{er} étage ; remise en état de toutes les chambres de domestiques dans les combles.

Façade. — Comme suite au crédit de fr. 70.000,— voté par le Conseil municipal en date du 22 septembre 1936, les travaux de réfection de façades des immeubles suivants ont été exécutés : Promenade du Pin, N° 5 : MM. Dunoyer, ent. ; rue Beauregard, 1 : Coop. Ouv. Bâtiment ; rue des Alpes, 10 : Berteletti & C^{ie} ; Ferd.-Hodler, 5 : Riondel & C^{ie} ; salle Communale de la rue de Carouge : Mora.

Ces réfections de façades ont entraîné la revision totale de toitures soit couverture, ferblanterie, réfection de souches de cheminées, menuiserie extérieure.

Ancienne Mairie des Eaux-Vives. — Agrandissement des locaux de la Poste.

Parc des Eaux-Vives. — Comme suite à la décision du Conseil administratif, il a été procédé à la démolition du Théâtre du Parc et du chalet d'Iseltwald ; sur l'emplacement de ce dernier un petit bâtiment a été construit destiné à recevoir les installations primitivement contenues dans le chalet. Cette construction comporte au rez-de-chaussée un comptoir fourni par la Brasserie, un office complètement installé ; en sous-sol, cave frigorifique en relation avec le comptoir ; installation de w.c. pour hommes et dames. Dans des dépendances, il a été installé une buanderie comprenant machine à laver,essoreuse ainsi qu'un local de repassage avec calandre.

Chalet Bois de la Bâtie (Café). — Création d'une buanderie avec dépôt de charbon. Réfection générale de la peinture des faces du chalet.

Démolitions. — Les travaux de démolition des immeubles Pélisserie 11 et 13-rue Calvin 1bis, 3bis et 5 ont été adjugés à la Coopérative des Ouvriers du bâtiment. Les travaux de démolition des immeubles rue du Perron 6-8-10-12-14-16, à la Maison Dumarest Eckert.

DIVERS. — Salle communale rue de Carouge. — Réfection des peintures de tous les locaux du rez-de-chaussée soit grande salle, salle de conférences, hall d'entrée, buvette et galerie. Transformation du plafond vitré de la grande salle pour créer une ventilation naturelle au moyen de châssis ouvrants manœuvrés mécaniquement par la galerie. Installation d'un dispositif de barrières mobiles et bureaux d'encaisseur pour faciliter le contrôle des entrées et le service du buffet ; pose d'une grille extensible au bas du grand escalier afin d'isoler le 1^{er} étage. Création de 4 vestiaires supplémentaires en sous-sol pour les Sociétés utilisant la grande salle.

Panneaux d'affichage officiels. — Remplacement de nombreux panneaux.

Le Service a établi en 1936 : 2.306 bons pour petits travaux ; 1.628 bons pour travaux de réparation des divers corps de métiers.

ECLAIRAGE PUBLIC MUNICIPAL. — Notre service a l'agréable devoir, en commençant ce rapport, d'adresser ses sincères remerciements à Monsieur BOISSONNAS, président du Conseil de direction des Services industriels et aux membres de son conseil pour toutes les facilités qu'ils ont accordées à la Ville ; ils ont permis avec des moyens restreints d'améliorer l'éclairage de certaines artères ou places importantes et de réaliser la première partie des éclairages décoratifs. Une unification des tarifs a été également accordée.

Les frais d'éclairage public se sont élevés pour 1936 à la somme de fr. 464.113,70 contre fr. 495.783,30 en 1935.

Le Conseil municipal a réduit ce poste de fr. 50.000,— ; nous avons dépassé la somme prévue de fr. 14.113,70 du fait que nous avons dû remplacer beaucoup de haubans en fil galvanisé par un nouveau système en bronze, plus durable et résistant mieux aux intempéries. D'autre part, nous avons installé quelques lampes supplémentaires sur le pont des Acacias, rond point des Acacias, bd Georges-Favon (devant le Sacré-Cœur), rue de la Tour-de-Boël (escaliers), bd de la Tour. Nous avons eu à supporter également les frais d'éclairage de l'avenue de France s'élevant à la somme de fr. 3.968,—.

Ce crédit de fr. 450.000,— est insuffisant car il faut tenir compte des nouvelles lampes installées chaque année ; cette dépense nous est ristournée en partie sur la part de bénéfice des Services industriels revenant à la Ville.

Installations nouvelles. — Lumière mixte à la rue de Carouge (23 lampes), 21 lampes à vapeur de sodium sur la partie de la route suisse comprise entre le chemin des Mines et celui de l'Impératrice ;

3 lampes au chemin Daubin, 9 lampes au parc des Eaux-Vives, 3 au chemin Ferrier ; 10 avenues des Bosquets et Eug.-Empeyta, 3 supplémentaires au bd de la Cluse, 4 à la Perle du Lac. Modifié et modernisé l'éclairage des kiosques du Jardin Anglais et des Bations.

Illuminations. — Notre service a établi un programme d'illuminations. En 1936, il a réalisé, grâce au concours des Services Industriels, pour les fêtes du jubilé de la Réforme, l'éclairage au sodium des faces de la cathédrale de St-Pierre, celui du Monument de la Réformation à l'incandescence et des arbres de l'Ile Rousseau et du quai du Mont-Blanc par des lampes à vapeur de mercure.

Il réalisera en 1937, l'illumination de l'église de Notre-Dame, car cette partie de la place Cornavin sur laquelle un grand candélabre était prévu est particulièrement sombre ; le prolongement du cordon lumineux de la rade jusqu'au pont de la Machine, l'installation de tubes de néon pour silhouetter le Kursaal.

Notre service étudie également la possibilité de réaliser une silhouette de la ville, ce qui, avec les installations actuelles de la rade, lui donnera un aspect féérique.

Ces réalisations ont permis de constater que l'illumination est un excellent moyen de propagande touristique pour notre ville et ont suscité, auprès des Services industriels, de l'Association des Intérêts de Genève et de nos bureaux, de nombreuses demandes de renseignements.

Divers. — L'installation d'éclairage de la grande salle, des vestibules d'entrée et petite salle de la maison communale de Plainpalais était en très mauvais état ; aussi avons-nous profité des travaux de réfection pour entreprendre une modification et modernisation complète de l'éclairage. Notre service est arrivé avec les appareils installés à avoir une meilleure répartition lumineuse tout en dépensant moins de courant. Les occupants de cette salle sont très satisfaits du nouvel éclairage. (Pour faciliter la location, nous avons fait installer de nouvelles prises de courant. Les tableaux de distribution ont été modifiés et ceux en mauvais état remplacés.)

Par suite de l'élargissement d'une partie de la rue de Lyon, notre service a été amené à envisager une nouvelle répartition de l'éclairage de cette importante voie de communication. Ces travaux sont en cours actuellement et seront terminés au commencement de 1937.

Dans le domaine de l'amélioration de l'éclairage nous avons profité avec succès des expériences faites à l'étranger ; l'éclairage de nos places par la lumière mixte est cité en exemple ; il permet d'obtenir dans certains cas le double ou le triple d'unités lumineuses avec une consommation relativement faible. Notre expérience a été mise à profit par Fribourg et Neuchâtel pour certaines rues et à Lausanne pour les illuminations.

CHAPITRE XXXII

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(Rapport établi par le Département des Travaux publics)

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, ROUTES ET VOIRIE

Rapport de gestion pour l'année 1936

VILLE

EFFECTIF. — L'effectif des cantonniers au 1^{er} janvier 1936 était de 274 unités. Au 31 décembre 1936 il était de 271, soit 3 unités en moins.

Au cours de 1936, nous avons occupé 44 chômeurs en moyenne par jour, pour remplacer à la levée des ordures ménagères, les cantonniers en congé ou occupés aux travaux saisonniers.

RÉSULTATS FINANCIERS. — Ci-dessous, le tableau financier de l'exercice 1936 :

SUBDIVISION DE GÉNIE CIVIL, TRAVAUX, ROUTES ET VOIRIE

Résultat financier de 1936.

BUDGET	RECETTES	TOTAL	RUBRIQUE	SOMMES dépensées	DÉPENSES	
					en moins	en plus
			CRÉDIT : 12 L			
1.316.875,—	3.669,30	1.320.544,30	1 a. Traitements du personnel . . .	1.307.830,20	12.714,10	—
152.070,—	—	152.070,—	b. Salaires du personnel tempo- raire chômeur	179.563,05	—	27.493,05
600,—	—	600,—	c. Indemnités de gardiennage . .	600,—	—	—
11.000,—	—	11.000,—	d. Indemnités pour heures supplé- mentaires et travaux spéciaux	17.533,80	—	6.533,80
450,—	—	450,—	e. Indemnités de décès	300,—	150,—	—
7.500,—	—	7.500,—	f. Frais de déplacements	8.008,60	—	508,60
600,—	—	600,—	g. Pension d'un ouvrier	600,—	—	—
6.400,—	—	6.400,—	h. Participation aux caisses mala- die	7.441,65	—	1.041,65
34.000,—	—	34.000,—	i. Assurances prof. et non prof. . .	34.098,—	—	98,—
15.000,—	3.179,85	18.179,85	2 a. Achat et entretien d'outillage .	50.152,10	—	31.972,25
190.000,—	28.127,05	218.127,05	b. Benzine, huile, graisse, pétrole, bandages, pneumatiques et entretien des camions	246.376,55	—	28.249,50
2.500,—	2.068,65	4.568,65	c. Poteaux indicateurs, limites et signalisations	10.400,95	—	5.832,30
1.250,—	—	1.250,—	d. Noms de rues	342,75	907,25	—
1.250,—	—	1.250,—	e. Numéros de maisons	381,40	868,60	—
5.000,—	3,75	5.003,75	f. Matériel de fêtes et décorations .	5.220,05	—	216,30
114.000,—	23.168,65	137.168,65	3 a. Routes et chaussées	121.068,15	16.100,50	—
40.000,—	272,—	40.272,—	b. Trottoirs et gondoles	67.513,15	—	27.241,15
30.000,—	33,—	30.033,—	c. Refuges	22.519,—	7.514,—	—
25.000,—	796,90	25.796,90	d. Ponts et quais	23.864,90	1.932,—	—
30.000,—	—	30.000,—	e. Egouts et canaux	55.814,45	—	25.814,45
200.000,—	2.344,25	202.344,25	f. Cylindrages et revêtements . .	180.820,90	21.523,35	—
160.000,—	633,20	160.633,20	h. Latrines, urinoirs, fontaines, hy- drantes, fourniture d'eau . . .	131.609,55	29.023,65	—
10.000,—	607,20	10.607,20	4 Entretien des dépôts et garages	16.699,95	—	6.092,75
2.353.495,—	64.903,80	2.418.398,80		2.488.759,15	90.733,45	161.093,80
20.000,—	485,75	20.485,75	3 g. Enlèvement des neiges	39.862,10	—	19.376,35
22.000,—	—	22.000,—	5. Loyer de la voirie bd St-Georges.	22.000,—	—	—
15.000,—	—	15.000,—	3 i. Travaux neufs	4.662,30	10.337,70	—
2.410.495,—	65.389,55	2.475.884,55		2.555.283,55	101.071,15	180.470,15

Budget total rubr. 1 à 5 fr. 2.475.884,55
 Somme dépensée rubr. 1 à 5 » 2.555.283,55
 Dépassement sur budget total rubr. 1 à 5 . . . fr. 79.399,—

Somme dépensée en plus sur budget Voirie Ville 1 à 4 . » 2.488.759,15
 Somme dépensée en moins sur budget Voirie Ville 1 à 4 » 2.418.398,80
 Dépassement fr. 70.360,35

1 b. SALAIRE DU PERSONNEL TEMPORAIRE (chômeurs)

La dépense se répartit comme suit :

Chômeurs occupés aux levées des ordures ménagères	fr. 155.483,55
Chômeurs occupés à la rectification de la chaussée à Montbrillant	» 20.753,95
Chômeurs occupés à la rectification de la chaussée à la rampe Quidort	» 3.325,55
	<hr/>
	fr. 179.563,05

2 a. ACHAT ET ENTRETIEN D'OUTILLAGE :

La dépense se répartit comme suit :

Achat de machines	fr. 7.287,—
La dépense la plus importante sur ce poste est un paiement fait à la maison Ochsner de fr. 6.000,— à valoir sur les 2 camions à ordures ménagères achetés en 1936.	
Achat de matériel et outillage	» 8.288,50
Entretien de machines	» 4.218,20
Entretien de matériel et outillage	» 30.358,40
	<hr/>
	fr. 50.152,10

2 b. ACHAT DE BENZINE, HUILE, GRAISSE, PÉTROLE, BANDAGES, PNEUMATIQUES ET ENTRETIEN DES CAMIONS

La dépense ainsi que la recette se répartissent comme suit :

	Recettes	Dépenses
Achat de benzine	fr. —	fr. 137.805,30
Vente de benzine à des administrations	» 25.879,80	» —
Achat d'huile	» —	» 11.121,20
Vente d'huile à des administrations	» 403,05	» —
Achat de graisse	» —	» 1.224,30
Vente de graisse	» 14,—	» —
Achat de pétrole	» —	» 1.502,10
Vente de pétrole	» 247,50	» —
Achat de bandages et pneumatiques	» —	» 18.460,50
Frais divers, bois pour carburant	» —	» 1.139,55
Entretien des camions	» 1.582,70	» 52.473,80
Assurances diverses	» —	» 22.649,80
	<hr/>	<hr/>
	fr. 28.127,05	fr. 246.376,55

En 1936, nos camions ont parcouru 536.441 kilomètres et ont consommé 275.190 litres de benzine, 7.064 kilos d'huile et 11.861 kilos de bois carburant, suivant détail ci-dessous :

	km.	benzine	huile	bois carburant
30 camions à ordures et tracteur Ochsner	458.638	225.875	5.438	11.861
7 camions à matériaux	69.096	39.070	1.191	—
3 arroseuses	4.907	6.755	295	—
1 goudronneuse	861	740	25	—
1 aspirateur à boue	2.939	2.750	115	—
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Totaux	536.441	275.190	7.064	11.861

Les 4 tricars Motosacoche ont consommé 2040 litres de benzine et 176 kilos d'huile.

Ci-dessous une statistique de la collecte et des transports des ordures en 1936 :

Ordures	m ³	129.204
Verres	»	19.110
Mâchefer	»	16.200
Marchés	»	5.028
Feuilles	»	1.476
Remblais	»	2.928
		<hr/>
Total	m ³	173.946

Outre ces transports d'ordures, les camions ont été occupés en ravitaillement des équipes de cylindrage et revêtements, à l'enlèvement des neiges, etc., etc.

3 f. CYLINDRAGE ET REVÊTEMENTS

Dépensé pour le cylindrage	fr.	145.155,50
Dépensé pour le revêtement	»	35.665,40
		<hr/>
	fr.	180.820,90

Cylindrage

La surface total des travaux de cylindrage est de 22.436,00 m²

Revêtements

La surface totale des rues goudronnées par nos cantonniers est de . . . 119.252,40 m²

Pendant l'année 1936 il a été employé tant pour le service d'entretien ordinaire des rues que pour les travaux de cylindrage et de revêtement exécutés par l'entreprise privée et le Département :

goudron bitumé	146,910 tonnes
émulsion de goudron à froid et bitume à froid	713,915 »

Le Département a utilisé :

chaille	1.491	m ³
enrochement	483.000	kg.
gravier	1.759,450	m ³
gravillon	3.516,450	»
macadam	1.742,061	»
matière d'agrégation	281	»
pavés	7.360	kg.
sable	471	m ³
goudron, bitume	763.136	kg.
ciment	368	sacs
matériaux bitumés	409,183	m ³

3 b. TROTTOIRS ET GONDOLES

La dépense se répartit comme suit :

Etablissement de trottoirs	fr. 29.906,55
1.311,44 m ² trottoirs en ciment ;	
5.413,62 m ² trottoirs en bitume ;	
607,65 m ¹ bordures en granit ;	
2.508,70 m ¹ bordurettes ;	
3.368,90 m ¹ gondoles.	
Entretien de trottoirs	fr. 23.000,45
1.353,10 m ² trottoirs en ciment ;	
33.410 m ² trottoirs recouverts en bitume ;	
659,20 m ¹ bordures en granit ;	
1.448,65 m ¹ bordurettes ;	
2.679,50 m ¹ gondoles.	
Gondoles	fr. 5.484,20
Achat de matériaux	» 9.121,95
	<hr/>
	fr. 67.513,15

3 c. REFUGES

La dépense se répartit comme suit :

Etablissement	fr. 18.030,70
Entretien	» 4.238,05
Matériaux	» 250,25
	<hr/>
	fr. 22.519,—

3 d. ENTRETIEN DES DIGUES, PORTS, PERRÉS, QUAIS, PHARES, PONTS

La dépense se répartit comme suit :

Matériaux	fr. 6.908,40
Travaux divers et entretien	» 16.956,50
Remise en état des enrochements quai St-Jean.	
Remise en état barrière pont St-Victor.	
Transformation de la partie métallique du débarcadère de la Perle du Lac.	
Travaux divers à la Perle du Lac.	
Réfection trottoirs rive droite en amont du pont de l'Île, bras gauche du Rhône.	
Réfection de la peinture du phare de la jetée des Pâquis.	
Réfection mur et perrés quai Wilson.	
	<hr/>
	fr. 23.864,90

3 e. EGOUTS ET CANAUX

La dépense se répartit comme suit :

Constructions	fr. 17.757,65
Etablissement d'une canalisation à la place des Charmilles.	
Etablissement d'une canalisation à la place du Bourg-de-Four.	
Sacs et petites canalisations à divers endroits.	
Entretien	» 38.056,80
Relèvement de cheminées.	
Réfection de sacs, pose de tuyaux, fourniture de plateaux à bouchon, etc.	
Nettoyage des égouts collecteurs.	
	<hr/>
	fr. 55.814,45

3 h. LATRINES, URINOIRS, FONTAINES, HYDRANTES, FOURNITURE D'EAU

La dépense se décompose comme suit :

Fourniture et matériel	fr.	3.577,70
Entretien latrines et urinoirs	»	4.239,25
Entretien fontaines et hydrantes	»	20.755,15
Fourniture d'eau	»	102.606,85
Eclairage W.C. (éclairage forfait)	fr.	270,20
remplacement lampes	»	160,40
		<hr/>
	»	430,60
		<hr/>
	fr.	131.609,55

Ainsi qu'il était mentionné dans le rapport de 1935, l'entretien des W.C. gratuits a été assuré par nos soins.

3 g. ENLÈVEMENT DES NEIGES

La dépense se décompose comme suit :

Main-d'œuvre	fr.	29.903,85
Matériaux	»	375,25
Camionnages	»	7.030,—
Frais divers	»	2.553,—
		<hr/>
	fr.	39.862,10

CRÉDITS SPÉCIAUX

Aménagement des abords de la gare de Cornavin (arrétés du Conseil municipal des 22 mars 1929 et 14 mars 1930).

Crédit voté	fr.	1.681.000,—
Recettes encaissées directement par la Ville	»	8.030,90
		<hr/>
	fr.	1.689.030,90

Dépensé à fin 1935 :

par l'Etat	fr.	414.243,60
par la Ville.	»	742.243,50
1935, Virement du solde disponible (par Budget Voirie, recettes)	»	485.043,80
Dépensé par l'Etat en en 1936 sur la Réserve de fr. 47.500,— pour aménagement du terre plein	»	31.162,10
		<hr/>
	fr.	1.672.693,—

Solde à fin exercice 1936	fr.	16.337,90
-------------------------------------	-----	-----------

Il reste à payer en 1937 des retenues de garantie pour les travaux de l'aménagement du terre-plein et des travaux d'établissement et de réfection de trottoirs devant le bâtiment de la poste à la rue de Lausanne.

Elargissement de la rue de la Servette (arrêté du Conseil municipal du 15 avril 1932) :

Crédit voté	fr.	30.000,—	
Dépensé à fin exercice 1936	»	14.842,—	
			<hr/>
Solde disponible	fr.	15.158,—	
Travail non terminé. Le compte reste ouvert.			
Subventions fédérales et cantonales de chômage.	fr.		706,50

Aménagement du quai des Eaux-Vives sur l'emplacement libéré par l'ancien garage de la Nautique (arrêté du 28 mars 1933) :

Crédit voté	fr.	125.000,—	
Dépensé à fin 1936 par l'Etat .	fr.	90.029,—	
Dépensé à fin 1936 par la Ville.	»	8.983,05	» 99.012,05
			<hr/>
Solde disponible	fr.	25.987,95	
Ces travaux ne sont pas terminés, le compte reste ouvert.			
Recettes et Subventions fédérales et cantonales			
de chômage	fr.		7.924,—

Voies d'accès à la S. D. N. (1^{re} étape) (arrêté du Conseil municipal du 28 juillet 1932) :

Crédit voté (part de la Ville)	fr.	1.073.000,—	
Recettes	»	1.349,40	
			<hr/>
	fr.		1.074.349,40

Dépensé à fin 1936 :

a) par l'Etat	fr.	975.000,—	
b) par la Ville de Genève			
(pour le transfert des			
serres du Jardin bo-			
tanique)	»	+162.992,20	
			<hr/>
	fr.		1.137.992,20

A déduire :

Participation de l'Etat				
pour le transfert des				
serres	fr.	64.000,—		
Allocations				
pour tra-				
vaux de				
chômage	»	35.524,—	»	99.524,—
				<hr/>
	fr.			35.881,20

Les travaux ont été poursuivis en 1936 et sont pour ainsi dire achevés.

Voies d'accès à la S. D. N. (2^e étape, avenue Mon Repos) (arrêtés des 24 octobre 1933, 6 juillet et 2 novembre 1934) :

Crédit voté (part de la Ville)	fr.	728.667,—	
Recettes	»	10,50	
			<hr/>
	fr.		728.677,50

Dépensé à fin 1936 :

a) par l'Etat	fr.	554.027,30	
b) par la Ville de Genève (démolitions au parc Mon Repos)	fr.	+ 2.516,80	fr. 556.544,10

Disponible sur contribution de la Ville à fin 1936 fr. 172.133,40

Les travaux ont été poursuivis en 1936 et seront terminés prochainement.

Aménagement du quai Gustave-Ador, entre le parc des Eaux-Vives et le Port Noir (arrêté du Conseil municipal du 24 octobre 1933) :

Crédit	fr.	244.000,—
Recettes	»	61,—
	fr.	244.061,—
Dépensé à fin exercice 1936	»	240.587,10
	fr.	3.473,90
Subventions fédérales et cantonales de chômage	»	9.322,—

Quelques travaux à exécuter ; le compte doit rester ouvert.

Construction d'un tronçon d'égout à la route de Malagnou, près du chemin de Contamines (arrêté du 24 octobre 1933) :

Crédit	fr.	9.100,—
Recettes	»	1.234,70
	fr.	10.334,70
Dépensé à fin 1936	»	9.466,60
	fr.	868,10

Il y a encore des retenues de garantie à payer. Le compte doit donc rester ouvert.

Elargissement du tronçon de la rue Nouvelle entre l'extrémité du quai Wilson et la rue des Pâquis (arrêté municipal du 28 novembre 1933) :

Crédit	fr.	79.000,—
Dépensé	»	60.778,60
	fr.	19.221,40
Solde	fr.	19.221,40
Subventions fédérales et cantonales de chômage	»	3.466,—

Le compte peut être bouclé.

Transformation des voies de tramways et aménagement des chaussées entre les quartiers de Rive et Florissant (arrêté du 31 août 1934) :

Crédit voté	fr.	271.000,—
Recettes	»	115.591,15
	fr.	386.591,15
Dépensé à fin 1936	»	347.990,55
	fr.	38.600,60
Solde disponible	fr.	38.600,60
Subventions fédérales et cantonales de chômage à fin 1936	»	9.788,—

Il y a encore quelques travaux et des retenues de garantie à payer. Le compte doit donc rester ouvert.

Un décompte interviendra pour fixer d'une façon définitive la part de la Ville et de l'Etat en proportion des dépenses.

Renforcement des palées du pont de l'Ile sur le bras gauche du Rhône (arrêté municipal du 2 août 1936).

Crédit	fr.	140.000,—
Recettes	»	2.943,85
		<hr/>
	fr.	142.943,85
Dépenses à fin 1936	»	142.806,05
		<hr/>
	fr.	137,80
Subventions fédérales et cantonales de chômage	»	8.802,—

Il y a encore des retenues de garantie à payer. Le compte doit donc rester ouvert.

Prolongement de l'égout de la route de Malagnou, du chemin Rieu au chemin de la Boisserette (arrêté municipal du 2 juillet 1935) :

Crédit	fr.	26.000,—
Dépensé à fin 1936	»	25.572,25
		<hr/>
Solde disponible	fr.	427,75
Subventions fédérales et cantonales de chômage	»	6.808,—

Nous sommes tombés sur un banc de limon fluant et il en est résulté des complications sérieuses pour les travaux.

Il y aura donc un fort dépassement de crédit qui apparaîtra au compte rendu de 1937 quand tous les travaux seront payés.

Elargissement du pont de l'avenue d'Aire, sur la voie du chemin de fer (arrêté municipal du 27 septembre 1935) :

Crédit	fr.	24.000,—
Recettes	»	8.699,80
		<hr/>
	fr.	32.699,80
Dépensé à fin 1936	»	23.857,45
		<hr/>
Solde disponible	fr.	8.842,35
Subventions fédérales et cantonales de chômage		
à fin 1936	»	324,—

Il reste des retenues de garantie à payer en 1937. Le compte doit donc rester ouvert pour 1937.

Aménagement des rues de Malatrex et du Vuache prolongée (arrêté municipal du 8 novembre 1935) :

Crédit	fr.	58.500,—
Dépensé à fin 1936	»	41.461,30
		<hr/>
Solde disponible	fr.	17.038,70
Subventions fédérales et cantonales de chômage		
à fin 1936	»	5.038,—

Il reste à payer des retenues de garantie.

Le compte doit donc rester ouvert pour 1937.

Elargissement de la route de Malagnou, entre le chemin Rieu et le chemin de la Boisserette (arrêté municipal du 3 décembre 1935) :

Crédit	fr.	60.000,—
Dépensé à fin 1936	»	5.825,75
		<hr/>
Solde disponible	fr.	54.174,25

Elargissement de la route de Lyon, entre la rue de la Poterie et la rue Lamartine (ancien chemin des Chénes) (arrêté municipal du 17 mars 1936) :

Crédit	fr.	180.000,—
Dépensé à fin 1936	»	72.293,45
		<hr/>
Solde disponible	fr.	107.706,55

Elargissement du Pont des Délices (arrêté municipal du 22 septembre 1936) :

Crédit	fr.	36.000,—
Dépensé à fin 1936	»	6.860,—
		<hr/>
Solde disponible	fr.	29.140,—

Rectification du quai Turrettini (arrêté municipal du 22 septembre 1936) :

Crédit	fr.	855.000,—
Recettes		110,—
		<hr/>
	fr.	855.110,—
Dépensé à fin 1936	»	32.398,20
		<hr/>
	fr.	822.711,80

Participation de la Ville de Genève aux frais de la 1^{re} étape de l'étude des égouts (arrêté municipal du 24 janvier 1936) :

Crédit	fr.	27.720,—
Dépensé à fin 1936	»	11.508,90
		<hr/>
Solde disponible	fr.	16.211,10

Aménagement de la rue de la Canonnière et élargissement du Grand Pré (arrêté municipal du 10 mai 1932) :

Crédit	fr.	55.500,—
Recettes	»	5.500,—
		<hr/>
	fr.	61.000,—
Dépensé à fin 1936	»	59.690,60
		<hr/>
Solde disponible	fr.	1.309,40
Subventions fédérales et cantonales de chômage	»	4.192,—

Le compte doit rester ouvert, des recettes devant être encore encaissées.

CHAPITRE XXXIII

RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES

et

CHAPITRE XXXIV

AMORTISSEMENTS

(Voir le compte rendu financier et le rapport à l'appui.)

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE

(Voir le rapport spécial publié par le Conseil d'administration de ces Services.)

CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE

Extrait du rapport annuel pour les exercices 1935 et 1936 (onzième et douzième exercices de la société).

Comité : MM. *L. Merlin*, président ; *M. Henninger*, 1^{er} vice-président ; *A. Lucas*, 2^e vice-président ; *Ed. Duckert*, trésorier ; *A. Paréjas*, secrétaire ; *A. Bossard*, vice-secrétaire ; *F. Græbli* et *F. Larchevêque*, membres adjoints.

Vérificateurs des comptes : M. *Jean Jarnier*, nommé par le Conseil administratif, le 3 février 1937, en remplacement de M. A. Dédo, MM. *M. Mièvre* et *A. Cevey*.

Médecin-conseil : M. le D^r *E. Thomas*.

Effectif au 31 décembre 1935 :	hommes	1.696	
	femmes	62	1.758
Effectif au 31 décembre 1936 :	hommes	1.681	
	femmes	61	1.742

A la suite des événements créés par les malversations de sieur S. Florinetti, vice-trésorier, le comité a été dans l'obligation de surseoir à la présentation des comptes de 1935 jusqu'au moment où la situation serait tirée au clair, tant par l'expertise de la Société fiduciaire suisse que par les tribunaux.

D'autre part, sur la demande expresse du Conseil administratif, l'organisation de la Caisse a été transférée hors de la comptabilité centrale de la ville de Genève ; à un gérant a été confiée l'administration courante des affaires. Pour ce poste, il a été fait appel à M. Rodolphe Bornand, qui est entré en fonctions le 1^{er} juin 1936 pour une période d'essai de six mois. A l'échéance de celle-ci, M. Bornand a été confirmé dans sa charge.

Dès le 1^{er} juillet 1936, les bureaux ont été installés à la rue du Soleil-Levant, 6, dans des locaux que le Conseil administratif a mis gratuitement à la disposition du Comité.

M. Eugène Vincent, sous-directeur de la comptabilité des Services industriels de Genève, a été nommé en qualité de vérificateur des comptes, sous réserve que la mission de M. Vincent conservera un caractère purement interne.

Pour simplifier l'arrêt des écritures au 31 décembre 1935, a été compris dans les recettes le montant de la cotisation extraordinaire, soit fr. 17.452,50.

Afin de purifier le bilan, le solde débiteur du compte de profits et pertes, soit fr. 28.669,60 a été bouclé par un virement du compte capital, qui se trouve ainsi ramené à fr. 51.004,35.

Les notes de médecins, pharmaciens et autres créanciers laissées en suspens à fin 1935 ont été réglées par transaction amiable. Le montant des dites notes, ramené transactionnellement à fr. 52.872,05, a été porté au bilan de l'exercice 1936, sous la rubrique *Compte à amortir provenant de détournements*.

Pour en assurer le règlement, le Comité a été dans l'obligation de contracter un emprunt auprès de la Banque centrale coopérative, à Bâle, qui a ouvert un crédit de fr. 50.000,—, contre nantissement de cent obligations 3 $\frac{3}{4}$ % Ville de Genève 1932, et avec le cautionnement de l'Union du personnel de la ville de Genève et du Syndicat du personnel des Services industriels.

Le crédit ci-dessus a été utilisé jusqu'à concurrence de fr. 25.000.—, attendu qu'avec les propres disponibilités de la Caisse, il a été possible de faire face aux charges. Ces deux cautions ont été libérées de leur engagement en février 1937. De plus, le compte auprès de la Banque centrale coopérative de fr. 15.000,— en mars 1937 a pu être amorti.

En examinant les comptes de l'exercice 1936, pour lequel toutes les factures ont été payées, l'on constate qu'avec la cotisation ordinaire et les autres recettes habituelles, il existe un boni d'exploitation de fr. 15.168,75, prouvant ainsi que la Caisse maladie est parfaitement viable et qu'elle peut envisager l'avenir avec la plus grande confiance. Il semble que les recettes ordinaires paraissent suffisantes, même en cas d'épidémie. Cette situation favorable ne peut qu'aider à reconstituer rapidement le capital et les réserves qui mettront la Caisse à l'abri des surprises possibles.

Dans le compte de profits et pertes de 1936, les sommes suivantes ont été passées :

1) Produit des cotisations extraordinaires de 1936.	Fr. 26.170,—
2) Produits de factures de frein mutualiste de 1935, expédiées à la fin de l'exercice 1936.	» 5.171,60
3) Excédent des recettes sur les dépenses de 1936.	» 15.168,75
	<hr/>
Au total	Fr. 46.510,35

qui ont été virés en amortissement du *compte à amortir provenant de détournements*. Ce dernier se présente donc comme suit, au 31 décembre 1936 :

Règlement transactionnel des notes restées en souffrance au 31 décembre 1935 . . .	Fr. 52.872,05
A déduire :	
Virement du compte profits et pertes	» 46.510,35
	<hr/>
Solde au 31 décembre 1936	Fr. 6.361,70

La cotisation extraordinaire sera donc maintenue à son taux actuel jusqu'au 30 juin 1937, afin de boucler définitivement ce compte. Dès le 1^{er} juillet 1937, elle sera abaissée à 50 centimes par mois pour aider à la reconstitution du compte capital et réserves. Dès que celui-ci aura atteint un chiffre suffisant, le comité en charge fera les propositions qui s'imposeront. L'office fédéral des assurances sociales demande que les sociétés de secours mutuels aient un compte capital qui doit s'élever au total d'une année de dépenses en frais médicaux et pharmaceutiques soit, pour la société, environ fr. 115.000,—.

Caisse Tuberculose. — Le comité étudiera à nouveau la question de la participation à la dite caisse et fera une proposition pour la prochaine assemblée.

Afin de parer à toutes surprises, la comptabilité a été complètement réorganisée, ainsi que le système de compte de chèques postaux.

Frein mutualiste. — La situation présente ne permettant pas de modifier le taux actuel, le comité propose de le maintenir sans autre à 25%.

Compte d'exercice au 31 décembre 1935

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Cotisations et divers	fr. 110.839,45	Soins médicaux	fr. 142.474,15
Subsides fédéraux et cantonaux	» 15.316,—	Indemnités chômage maladie-	
Remboursé par divers	» 11.383,30	accidents	» 6.947,25
Cotisations Caisse tuberculose et		Indemnités	» 756,—
remboursements	» 2.885,10	Frais généraux	» 6.806,70
Frein mutualiste	» 20.144,70	Intérêts et cotisations	» 3.168,10
		Total	fr. 160.152,20
		Excédent des recettes	» 416,35
Total	fr. 160.568,55		fr. 160.568,55

Compte d'exercice au 31 décembre 1936

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Cotisations et divers	fr. 92.711,55	Soins médicaux	fr. 112.564,40
Subsides fédéraux et cantonaux	» 14.266,80	Indemnités chômage maladie-	
Remboursé par divers	» 1.432,30	accidents	» 1.497,30
Cotisations Caisse tuberculose	» 2.521,55	Indemnités, décès, accidents, frais	» 2.635,90
Escomptes accordés par les méde-		Frais généraux	» 8.152,50
cins, pharmaciens, etc.	» 2.938,70	Cotisations Caisse tuberculose	» 2.549,10
Frein mutualiste	» 28.781,45	Intérêts et frais	» 84,40
		Total	fr. 127.483,60
		Excédent des recettes	» 15.168,75
Total	fr. 142.652,35		fr. 142.652,35

Compte de profits et pertes au 31 décembre 1936

1936, Décembre 31. — Viré au « Compte à amortir provenant de détournements »	fr. 46.510,35
	fr. 46.510,35
1936, Décembre 31 :	
Produit de la cotisation extraordinaire 1936	fr. 26.170,—
Produit de facture de frein mutualiste de 1935, expédiée à la fin de l'exercice 1936	» 5.171,60
Excédent des recettes sur les dépenses de 1936	» 15.168,75
	fr. 46.510,35

Bilan au 31 décembre 1936

ACTIF

Portefeuille titres :

100 obligations 3 $\frac{3}{4}$ % Ville de Genève 1932, valeur nominale	fr.	50.000,—
Ville de Genève : Compte courant.	»	5.940,70
Compte de chèques postaux I. 3574	»	1.961,50
Compte de chèques postaux I. 6205	»	1.127,95
Débiteurs : en compte frein mutualiste	»	9.729,50
Compte attente : frais généraux 1937 payés en 1936	»	967,40

Compte à amortir provenant de détournements :

Règlement transactionnel des notes restées en souffrance au 31 décembre 1935	fr.	52.872,05
A déduire : Produit de la cotisation extraordinaire 1936 .	fr.	26.170,—
Produit de factures de frein mutualiste 1935, expédiées à la fin de l'exercice 1936	»	5.171,60
Excédent des recettes sur les dépenses 1936	»	15.168,75
	»	46.510,35
	»	6.361,70
	fr.	76.088,75

PASSIF

Capital et réserves	fr.	51.004,35
Créancier : Banque Centrale Coopérative à Bâle.	»	25.084,40
	fr.	76.088,75

CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL

(Retraite et invalidité)

La Caisse d'assurance du personnel est un service commun de la Ville, des Service industriels de Genève et de l'Etat de Genève. Instituée en vertu des lois sur la fusion, elle assure le personnel des anciennes communes de Genève, des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex, actuellement réparti entre les trois administrations indiquées.

La perception des primes et le paiement des pensions sont effectués par chaque Administration, pour les assurés la concernant.

Les titres et les fonds de l'assurance sont déposés à la Ville de Genève qui en a la garde.

La comptabilité générale de la Caisse d'assurance, le service de caisse et du secrétariat sont assurés par l'administration municipale. Les frais en sont supportés par l'assurance.

Comité de Gestion pour 1936 :

Délégués de la Ville : M. Jules PENEY et M. Humbert SÉSIANO.

Délégués des Services Industriels de Genève : MM. Léon CORBOUD et Frédéric BORNAND.

Délégués de l'Etat : MM. Georges DÉTRAZ et Louis CAPT.

Délégués du personnel : MM. Edmond GAUTHIER, Louis MERLIN, Ernest GEISER, Charles STOLLER, Victor HARDOUIN et Emile GAUGAZ.

Président : M. Jules PENEY.

Secrétaire : M. Charles STOLLER.

Nous extrayons du rapport de gestion du Comité les indications suivantes concernant le personnel de la Ville :

A. Assurés en activité de service

A fin 1935	380
A fin 1936	360 — 20

B. Déposants en activité de service

A fin 1935	36
A fin 1936	39 + 3

C. Pensions accordées en 1936

Pensions : de retraite, 21 ; d'invalidité, 6 ; pour suppression de poste, 2 ; de veuves d'assurés actifs, 1 ; de veuves de pensionnés, 7 ; d'enfants d'assurés décédés en activité de service, 2 ; d'enfants de pensionnés décédés, 1.

Résultats budgétaires de l'Administration municipale

Les dépenses prévues (budget administratif) étaient de . . .	fr. 16.311.861,—	
auxquelles viennent s'ajouter les crédits supplémentaires		
votés en cours d'exercice par le Conseil municipal	» 73.540,—	
	—————	fr. 16.385.401,—
et les amortissements des emprunts consolidés	» 4.568.601,60	
		—————
soit au total		fr. 20.954.002,60
Les recettes prévues (budget administratif) se montaient à	fr. 16.655.554,45	
auxquelles doivent s'ajouter les amortissements des		
Services industriels	» 3.009.377,10	» — 19.664.931,55
	—————	
laissant apparaître un solde pour balance de		fr. <u>1.289.071,05</u>
En réalité, les dépenses (budget administratif) se sont		
élevées à	fr. 17.330.126,45	
et les amortissements des emprunts consolidés à	» 4.568.601,60	
	—————	fr. 21.898.728,05
Les recettes (budget administratif) se sont élevées à	fr. 17.116.474,25	
et les amortissements des Services industriels à	» 3.069.510,70	» — 20.185.984,95
	—————	
portant le solde pour balance à		fr. <u>1.712.743,10</u>
En résumé, le total de toutes les dépenses, excepté les amortissements, s'est élevé à	fr. 17.330.126,45	
et les recettes (amortissement des Services industriels déduit) à	» — 17.116.474,25	
	—————	
laissant un déficit de		fr. 213.652,20
alors qu'il était prévu un boni de fr. 343.693,45, mais qui par suite des crédits		
supplémentaires votés par le Conseil municipal en cours d'exercice se trouvait		
réduit à fr. 270.153,45.		

TABLE DES MATIÈRES

Année 1936

	Pages
Chap. I. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
I. AUTORITÉS MUNICIPALES. — ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
Règlements municipaux	3
Services municipaux	4
Fêtes et cérémonies	6
Referendums, initiatives, votations et élections	8
Certificats mobiliers, d'indigence et divers et rapports d'enquêtes	9
Naturalisations	9
Assurance militaire. Renseignements relatifs aux affaires militaires	9
Secours militaires	9
Fondation Adolphe de Rothschild	9
Legs Berthoud	9
Fondation J. Trembley-Tollet	10
Economat	10
Union des villes suisses	10
II. CONSEIL MUNICIPAL	11
Arrêtés pris par le Conseil municipal	11
III. POPULATION DE LA VILLE DE GENÈVE	14
Chap. II. — FINANCES	16
<i>Impôts municipaux.</i>	16
Chap. III. — INTÉRÊTS ET REDEVANCES SPÉCIALES.	19
Chap. IV. — LOYERS ET REDEVANCES	19
Chap. V. — SERVICE SOCIAL	22
Chap. VI. — HALLES ET MARCHÉS, ENQUÊTES ET SURVEILLANCE	29
Chap. VII. — SERVICE DE PRÉSERVATION CONTRE L'INCENDIE	34
Chap. VIII. — GRAND-THÉÂTRE	38
Chap. IX. — KURSAAL	39
Chap. X. — VICTORIA HALL	41
Chap. XI. — THÉÂTRE DU PARC DES EAUX-VIVES	41
Chap. XII. — MUSIQUE, CONCERTS ET REPRÉSENTATIONS POPULAIRES	41
Chap. XIII. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE	43
Chap. XIV. — BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES ET SALLES DE LECTURE	48
Chap. XV. — BIBLIOTHÈQUE MODERNE	49
Chap. XVI. — MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE	51
Chap. XVII	
et XVIII. — MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE	57

	Pages
Chap. XIX. — MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE	62
Chap. XX. — MUSÉE ARIANA (<i>Fondation G. Reveillod</i>)	64
Chap. XXI. — CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES	66
Chap. XXII. — PRIX UNIVERSITAIRES	74
Chap. XXIII. — FONDATIONS ET BOURSE CHARLES GALLAND	75
<i>Fondations Th. Lissignol et J.-I. Chevalier et Ateliers de la Maison du</i>	
<i>Faubourg</i>	75
<i>Bourse Charles Galland</i>	75
Chap. XXIV. — ECOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES	76
Chap. XXV. — SERVICE DES PARCS ET PROMENADES	79
Chap. XXVI. — ETAT CIVIL	84
Chap. XXVII. — POMPES FUNÈBRES ET CIMETIÈRES	86
Chap. XXVIII. — STADES MUNICIPAUX	89
Chap. XXIX. — ABATTOIR	90
Chap. XXX. — SERVICE IMMOBILIER MUNICIPAL	92
Chap. XXXI. — SERVICE DES BATIMENTS	98
I. <i>Entretien</i>	98
II. <i>Constructions et études</i>	103
Chap. XXXII. — DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS (SUBDIVISION DE GÉNIE	
CIVIL, ROUTES ET VOIRIE)	106
Chap. XXXIII. — RECETTES ET DÉPENSES DIVERSES et	
Chap. XXXIV. — AMORTISSEMENTS	116
—	
SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	116
CAISSE MALADIE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE GENÈVE	116
CAISSE D'ASSURANCE DU PERSONNEL	119
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	120
TABLE DES MATIÈRES	121

